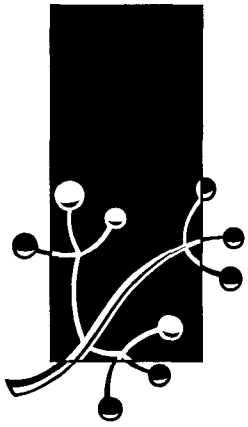

A C T E S D E S F O R U M S

Développement local

partenaires avec les femmes

Sainte-Lucie
10-11 juin 1999

Saint-Jérôme
23-24 mars 2000

Sainte-Croix
30-31 mars 2000

Forums organisés par
l'R des centres de femmes
du Québec

Coordination des forums

- **Sainte-Lucie** :
  Nathalie Lefevre, secondée par Michèle Asselin
- **Saint-Jérôme et Sainte-Croix** :
  France Tardif, secondée par Michèle Asselin

Un merci spécial à Line Bouteiller pour son précieux travail de promotion, de recherche de listes d'entrée de données et d'envois.

Un grand merci à Catherine Doe pour son aide bénévole lors des envois massifs.

Équipe de l'R des centres de femmes du Québec

Michèle Asselin, Josette Catellier, Sandra Trottier, Suzanne Biron

Comités de réflexion et d'orientation

- **Comité de développement socioéconomique de l'R des centres de femmes du Québec :**

  Odile Boisclair, *Centre de femmes L'Étincelle*, Baie-Comeau

  Danielle Labrie, *Centre de femmes de Ville-Marie*

  Marie-Christine Laroche, *Centre des femmes Marie-Dupuis*, Notre-Dame-des-Prairies

  France Lavigne, *Centre des femmes de Shawinigan*

  Augustine Matumona, *Afrique au féminin*, Montréal

  Lucie Ménard, *Carrefour des femmes d'Anjou*

  Martine Turgeon, *Centre-femmes de Lotbinière*, Saint-Flavien

- **Comité aviseur des forums interrégionaux sur le développement local :**

  Lucie Bélanger, *Relais-femmes*

  Marie-France Benoît, *CSN, comité national de la condition féminine*

  Carole Benjamin, *Regroupement québécois des coopérateurs et coopératrices du travail (RQCCT)*

  Jeanne Doré, *Carrefour québécois de développement local*

  Francyne Ducharme, *Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec*

  Winnie Frohn, *Chaire d'études Claire-Bonenfant sur la condition féminine, Université Laval*

  Camille Gauvreau, *Carrefour québécois de développement local*

  Marie Leahey, *Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)*

  Linda Maziade, *Fonds d'emprunt économique communautaire Québec (FEÉCQ)*

Animatrices des forums

- **Sainte-Lucie** : Michèle Asselin
- **Saint-Jérôme et Sainte-Croix** : Ariane Émond

Animatrices des ateliers

- **Sainte-Lucie :**
  Johanne Bouchard, *Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CEAF)*
  Claudette Bédard, *Carrefour des femmes du Grand Lachute*, Lachute
  Denise Campeau, *Centre de femmes L'Éclaircie*, La Prairie
  Lucie Ménard, *Carrefour des femmes d'Anjou*
  Marilyn Shallow, *Centre-femmes de Lotbinière*, Saint-Flavien
  Anne Richard-Webb, *Femmes du monde à Côte-des-Neiges*, Montréal
  Linda Déry, *Regroupement des femmes La Sentinelle*, Cap-aux-Meules
  Silvia Martinez, *L'Écho des femmes de la Petite-Patrie*, Montréal
  Solange Désilets, *Regroupement des femmes de la région de Gaspé*, Gaspé
  Isabelle Pépin, *Centre des femmes du Plateau Mont-Royal*, Montréal
- **Saint-Jérôme et Sainte-Croix :**
  Michèle Asselin, Lucie Bélanger, Suzanne Biron, Marcelle Dubé
  Un grand merci à Winnie Frohn et aux animatrices d'ateliers pour leur apport à la conception de la démarche des ateliers.

Équipe de Mise au jeu

- **Sainte-Lucie :**
  Marie-Claude Gamache, Nancy Roberge, Isabelle Villeneuve
- **Saint-Jérôme et Sainte-Croix :**
  Christine Bernier, Nathalie Daigneault, Nico Gagnon, Diane Langlois, Nancy Roberge

Production des actes des forums

- **Coordination et rédaction** : France Tardif, secondée par Michèle Asselin
- **Graphisme et mise en page** : Denise-Madeleine Cotte

La réalisation de ces trois forums interrégionaux et la production du présent rapport ont bénéficié d'un appui financier de Condition féminine Canada, dans le cadre du programme Promotion de la femme.

Les vues exprimées ici sont uniquement celles des auteurEs et ne représentent pas nécessairement la politique officielle de Condition féminine Canada.

Note : le "E" est utilisé pour alléger la féminisation du texte. Il signifie que le mot inclut les deux genres.

Table des matières

5 ..... **Avant-propos**

8 ..... **Introduction**

9 ..... **Première partie**

Premier forum :
Pour une vision globale et féministe du développement local

- Objectifs 9
- Mot d'ouverture 10
- Panel : « Les centres de femmes, pépinières en développement local » 10
- Ateliers de l'avant-midi 20
- Ateliers de l'après-midi 23
- Points saillants des deux ateliers et des plénières 25
- *Conclusion du premier forum* 28

Définition du développement local 29

30 .....

Deuxième partie

Deuxième et troisième forums :
Développement local : partenaires avec les femmes

- Objectifs 31
- Mots d'ouverture des deux forums 31
- Panel : « Quatre visions du développement local » 33
- Compte rendu de l'échange après le panel 70
- Ateliers : « Exploration : de la coopération conflictuelle à la coopération plurielle »
  - ...Description des ateliers 76
  - ...Survol des discussions en ateliers 80
- Plénière : « Points de convergence »
  - ...Compte rendu de la plénière 83
- Conclusion des deux derniers forums 88

90 ..... Épilogue

91 ..... Annexes

- Allocution de M^me^ Johanne Dumont, responsable de la condition féminine, ministère des Régions en Montérégie, lors du dîner-causerie au forum de Saint-Jérôme 92
- Allocution de M^me^ Linda Goupil, ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine du Québec, lors du dîner-causerie au forum de Sainte-Croix 97
- Horaire et déroulement des ateliers 104
- Chansons de la troupe *Mise au jeu* 107
- Bibliographie 109
- Participation aux forums : par région, par secteur, par sexe 111
- Liste des participantEs aux forums de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix 113
- Liste des centres de femmes membres de l'R des centres de femmes du Québec 113
- Base d'unité politique de l'R des centres de femmes du Québec 123
- Liste des sigles et acronymes 133

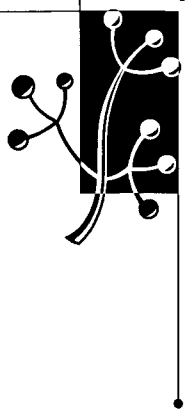

Avant-propos

L'R des centres de femmes du Québec regroupe présentement près de 90 centres de femmes localisés dans toutes les régions administratives du Québec. **L'R profite ainsi d'une antenne privilégiée sur l'impact des processus de régionalisation et de localisation, tant en milieu urbain que rural. De plus, l'R possède une expertise dans l'organisation d'espaces de concertation interrégionale et intersectorielle qui mettent en réseau ou rassemblent des représentantes de groupes de femmes, communautaires et syndicaux.** En fait, les forums sur le développement local dont il est question dans ce document constituent le deuxième volet d'une initiative triennale financée par le programme Promotion de la femme. Le premier volet a mené à la tenue, au printemps 1999, de sept rencontres interrégionales et intersectorielles sur la transformation du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. L'R a coordonné ces rencontres pour la Coalition féministe pour une transformation du système de santé et des services sociaux[1].

La régionalisation et la localisation des politiques et des programmes gouvernementaux québécois comportent de nouvelles exigences pour les femmes et les groupes locaux de femmes. **Ces changements structurels de l'État ont peut-être pour effet de rapprocher les lieux de pouvoir public des citoyenNEs, mais encore faut-il que les femmes aient le temps, la santé, les moyens et l'espace pour y participer pleinement.** De plus, la dévolution de responsabilités au niveau local n'est pas assortie d'obligations de résultats quant à l'égalité et à l'équité envers les femmes. L'ajout, en 1997, d'une

1. Le rapport de ces rencontres est disponible à l'R des centres de femmes du Québec : *Virage ambulatoire et transformation du réseau. Attention! Virage dangereux pour la santé des femmes*, décembre 1999, 34 p.

cinquième orientation à la Politique en matière de condition féminine, sur la place des femmes dans le développement des régions, n'a créé aucune obligation de résultats ou d'évaluation de la représentation équitable des femmes au sein des instances locales et régionales, ni de prise en compte de leurs intérêts et de leurs réalités par ces instances.

Dans sa Politique de soutien au développement local, le gouvernement donne priorité à l'économie et à l'emploi. Ceci a pour effet de restreindre la notion de développement et ne mène pas nécessairement à un développement durable d'emplois qualifiants et d'entreprises socialement utiles. Bon nombre de femmes (individus et regroupées) ont des difficultés d'accès non seulement aux instances décisionnelles des Centres locaux de développement (CLD) et des Centres régionaux de développement (CRD), mais également aux divers fonds régionaux et locaux dédiés à la formation de la main-d'œuvre et au démarrage d'entreprises et d'initiatives. La participation à ces nouvelles structures, ainsi qu'à tous les lieux de concertation du mouvement des femmes et communautaire, a pris une ampleur sans précédent ces dernières années. Toutefois, la participation à ces nouvelles structures ne peut résumer à elle seule l'action des centres de femmes en matière de développement socioéconomique. **En effet, les centres de femmes ont toujours été partie prenante du développement de leur localité; ils offrent aux femmes de leur communauté un lieu d'appartenance et de transition, d'éducation et d'action, un lieu pour exercer leur citoyenneté.**

Ce contexte a amené l'R des centres de femmes du Québec à organiser en 1999-2000 trois forums interrégionaux sur le développement local. C'est le Comité de développement socioéconomique de l'R qui a pris en mains ce projet; il est formé de représentantes de plusieurs régions : du Centre-femmes de Lotbinière (Chaudière-Appalaches), du Centre de femmes de Ville-Marie (Abitibi-Témiscamingue), du Centre des femmes L'Étincelle (Côte-Nord), du Centre des femmes de Shawinigan (Mauricie/Centre-du-Québec), d'Afrique au féminin (Montréal), du Carrefour des femmes d'Anjou (Montréal). Il y a eu formation d'un comité aviseur composé de représentantes des organismes suivants : Relais-femmes, Comité national de la condition féminine de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Carrefour québécois de développement local, Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec, Chaire d'études Claire-Bonenfant sur la condition féminine de l'Université Laval, Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, Fonds d'emprunt économique communautaire Québec. Le rôle du comité aviseur était de soutenir le comité de développement socioéconomique de l'R dans l'orientation du contenu de ces forums.

Ces trois forums visaient à réunir des représentantEs des groupes de femmes, des groupes communautaires et du milieu syndical, afin d'échanger avec les centres de femmes sur les différentes visions du développement local. **Le but ultime était de renforcer les alliances pour le mieux-être des communautés, en passant par l'amélioration de la condition féminine**, particulièrement les trois aspects suivants : la réduction des écarts socioéconomiques entre hommes et femmes, la parité hommes-femmes dans la représentation dans *les lieux de pouvoir décisionnels, la priorité aux mesures et projets qui améliorent* directement les conditions de vie, de santé et de travail des femmes.

Après quelques rencontres du Comité de développement socioéconomique et du Comité aviseur, il est apparu essentiel que les centres de femmes s'approprient d'abord entre eux ce qu'est le développement local, ce qu'il suppose et ce qu'il exige. Comme première étape dans l'ensemble du projet, l'R a donc organisé un forum interrégional s'adressant à ses membres. Ce premier forum avait pour titre : **Pour une vision globale et féministe du développement local. Il a eu lieu à Sainte-Lucie les 10 et 11 juin 1999.**

Les deuxième et troisième forums s'intitulaient **Développement local : partenaires avec les femmes. Ils ont eu lieu à Saint-Jérôme les 23 et 24 mars 2000 et à Sainte-Croix les 30 et 31 mars 2000.** Le titre de ces forums illustre le chemin parcouru depuis le premier, en juin 1999 : **les centres de femmes étaient prêts à rencontrer leurs partenaires, non seulement des groupes de femmes, communautaires et syndicaux, mais aussi des autres secteurs concernés.** Dans le but de rejoindre le plus de gens possible et de diminuer les coûts et les temps de déplacement, les comités ont décidé d'organiser deux forums interrégionaux ayant le même programme, de les tenir en dehors des grands centres, de regrouper les régions du Québec en fonction des deux endroits et de mélanger les milieux urbains, semi-urbains et ruraux. L'invitation a été adressée à des organismes et personnes de 16 secteurs différents (voir annexe). D'une part, les centres de femmes ont agi à titre de base de promotion dans leur région en lançant des invitations personnalisées. D'autre part, l'R a procédé à un envoi massif de dépliants pour les deux forums. Environ 2 500'invitations ont ainsi été mises en circulation à travers le Québec.

Introduction

Ce document rapporte les principaux éléments qui ont été mis de l'avant au cours des trois forums. Il rend compte d'une démarche d'appropriation du développement local par les centres de femmes, puis avec et par les partenaires qui ont bien voulu s'associer à cette démarche.

Le programme et les objectifs du premier forum étaient différents de ceux des deux autres. C'est pourquoi ce document comporte deux grandes sections.

1. La **première partie** relate les réflexions et discussions intervenues au cours du forum de Sainte-Lucie, **celui qui s'est déroulé entre centres de femmes.**

2. La **deuxième partie** retrace les propos et échanges qui ont eu lieu durant les forums de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix, **ouverts à tous les secteurs**. Les comptes rendus de ces deux forums ont été fondus, car leur progamme était le même.

Nous avons choisi de rapporter les propos de touTEs les participantEs le plus fidèlement possible. C'est pourquoi le texte contient plusieurs niveaux d'intervention, ce qui peut être déroutant au premier abord. Nous croyons cependant qu'il n'en est que plus enrichissant, car il reflète ainsi des situations souvent réelles sur le terrain.

La diffusion de ces idées, échanges et discussions pourra, croyons-nous, contribuer à passer d'une coopération parfois conflictuelle à une coopération plurielle, pour le développement global des collectivités.

Première partie

Premier forum

Pour une vision globale et féministe du développement local

Sainte-Lucie-des-Laurentides, 10 et 11 juin 1999

Objectifs

L'idée est de réintroduire une vision féministe et multidimensionnelle dans le développement local et d'aborder les enjeux de la participation des femmes aux postes décisionnels. Voici donc les objectifs du forum :

- développer une vision large, alternative et féministe du développement local aux plans social (santé, services sociaux, éducation, etc.), économique et culturel;
- stimuler le développement de l'action des centres de femmes en développement local, en lien avec la Base d'unité politique de l'R (voir en annexe).

Mot d'ouverture

Solange Désilets, vice-présidente de l'R

Bonsoir, bienvenue à toutes au congrès annuel de l'R et au premier forum sur la vision féministe du développement local. Pour la première fois, le congrès se tient dans une base de plein air, en dehors d'un grand centre. Espérons que l'environnement de la nature saura inspirer positivement nos propos. La mise en place de la Politique de soutien au développement local et régional modifie le contexte social, amène de nouveaux défis dans la collaboration entre secteurs et, par conséquent, de nouveaux enjeux. Le forum qui commence ce soir vise une meilleure appropriation de ces nouvelles données. Le développement local n'est pas nouveau pour les centres de femmes; c'est là que leur travail se situe. Cependant, le gouvernement met sur la table de nouvelles structures et il utilise un seul aspect du développement, l'aspect économique. De plus, la multiplication des structures cause des problèmes de participation et nous conduit vers une réflexion concernant nos alliances. C'est pourquoi nous essaierons, au cours de ce forum, de clarifier dans quel sens les centres de femmes veulent influencer ce développement.

Panel

Les centres de femmes, pépinières en développement local

Les centres de femmes ont toujours été partie prenante du développement de leur localité. Les courts témoignages de participantes ou de travailleuses livrés au cours de ce panel en sont des exemples concrets et illustrent les différentes dimensions du développement.

Rose Mahan

Afrique au féminin
Montréal

Témoignage d'une participante à un projet de formation et d'intégration au marché du travail

Je suis un peu nerveuse, mais j'espère qu'entre femmes vous me comprendrez! Je m'appelle Rose Mahan, participante à Afrique au féminin. Je viens de finir une formation en dessin de mode. J'étais à la recherche d'un emploi (j'en cherche toujours un!). N'ayant pas d'expérience dans mon domaine d'étude, j'ai essayé de diversifier mes recherches.

Ayant appris qu'un magasin Loblaw's ouvrait dans le quartier, je suis allée à la Corporation de développement économique et communautaire (CDÉC) Centre-Nord m'inscrire, et comme là encore je n'avais pas d'expérience pour les emplois offerts... C'est ainsi que la CDÉC m'a référée à Afrique au féminin, qui donne justement quatre cours pour ce projet :

- *un cours de méthodes dynamiques de recherche d'emploi;*
- *un cours de décoration de gâteaux;*
- *un cours d'emballage de viandes et de fruits;*
- *un cours de caisse.*

J'ai suivi ces cours avec 17 autres femmes du quartier dans le cadre de l'accord intervenu entre les centres communautaires et le quartier lors de la vente du site d'installation de Loblaw's (les centres communautaires ont obtenu que Loblaw's embauche 75 % de son effectif dans le quartier).

Jusqu'à maintenant, deux femmes du groupe ont été embauchées comme caissières. Pour les autres, avec la formation, on se dit qu'il n'y a pas que Loblaw's!

À mon niveau, à ce centre, j'ai découvert la lutte des femmes et je compte vraiment m'impliquer plus. *Voilà, c'est tout! Merci à toutes!*

Véronique Ménard

Carrefour des femmes d'Anjou

Témoignage d'une nouvelle travailleuse : directrice à la halte-garderie

Bonjour à toutes! Avant de commencer, j'aimerais vous dire que je suis très nerveuse. Je peux bafouiller ou parler très vite, je m'en excuse. Bon, je vais me présenter; je m'appelle Véronique Ménard, je suis la coordonnatrice de la halte-garderie du Carrefour des femmes d'Anjou. Suite à la demande de plusieurs femmes se plaignant du manque de répit, le Carrefour des femmes d'Anjou a fait une étude pour savoir si c'était pertinent d'offrir un service de halte-répit aux mamans d'Anjou. Cette étude a été effectuée en 1993; elle révélait que 80 % des familles ressentaient le besoin d'avoir un tel service. Le Carrefour a fait plusieurs demandes afin de trouver un financement. C'est donc en 1997 que le Centre a obtenu une subvention provenant de l'économie sociale. La subvention est prévue pour trois ans. Laissez-moi vous raconter comment je suis arrivée ici. J'étais sur l'aide sociale et je me cherchais un emploi stable. Tout bonnement, je feuilletais le journal du quartier et j'ai découvert une annonce demandant une éducatrice sur le programme Extra. Par la suite, j'ai obtenu le poste de coordonnatrice rémunérée au même endroit. ***Tout cela, d'avoir des responsabilités et de me sentir utile, m'a donné confiance en moi.*** *De plus, j'adore mon emploi.*
Merci!

Virginie Sanschagrin

Centre Avec des Elles
Saint-Gabriel-de-Brandon

« Femmes, fric et trucs », projet en trois volets

Notre centre est installé dans le secteur Brandon, partie nord de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Autray, sur un territoire qui comprend sept paroisses. Notre population est vieillissante, mais nous assistons à un retour graduel des 20-40 ans.

En janvier 1992, des statistiques nous révélaient que les prestataires d'aide sociale et du chômage représentaient plus de 58 % de la population active dans notre secteur. Depuis 20 ans, la région de Brandon a été victime de la fermeture de la presque totalité des usines (meubles, tannerie, couture). Ajoutez à cela un système de transport quasi nul, la disparition systématique du service local d'aide juridique, d'aide sociale, de l'assurance-emploi, le démantèlement du siège social du Centre local de services communautaires (CLSC) Brandon, c'est-à-dire la fusion et le déménagement à Berthierville, ce qui a entraîné des coupures de services. Les services locaux desservent maintenant tout le territoire, donc moins de ressources pour plus de population et vous y retrouverez du

monde, plus particulièrement les femmes, isolées, en situation financière très précaire qui continue de s'aggraver.

La solution des femmes a été de se regrouper pour faire ensemble des projets économiques générateurs de revenus. *De là s'est développé le projet « Femmes, fric et trucs » dont je viens vous parler aujourd'hui. Il comprend six volets : courtepointe, jardin communautaire, cuisines collectives, tontines, groupe d'achats et Pionnières. Je vais aborder les trois derniers en commençant par les tontines.*

Une tontine c'est, entre autres, une épargne collective. C'est surtout cet aspect que nous avons retenu en regardant l'expérience des femmes africaines, parce qu'en réalité c'est plus que ça mais nous l'avons adaptée en fonction des besoins de nos participantes.

L'an passé, sept participantes, à raison de sept dollars par semaine, cotisaient à cette tirelire qui était remise successivement à chacune à partir d'un calendrier établi par elles, selon l'attribution qu'elles s'étaient donnée pour réaliser un projet dont elles avaient fait part aux autres participantes. En même temps, elles ont appris les rudiments d'un contrat collectif, de ses obligations et avantages.

Cette année, la formule que les femmes ont choisi est celle d'une tontine de Noël. Maintenant 14 participantes cotisent pendant 46 semaines, à raison de 10 $ par semaine. La somme économisée sera remise le 6 décembre, ce qui les aidera à passer le temps des Fêtes "moins serrées" . Par contre, c'est bien beau l'économie, mais comme le veut notre modèle de tontine, les participantes offrent la souplesse à une autre participante : elle pourra bénéficier de la levée totale si elle se trouve dans une situation d'urgence, mais elle s'engage à poursuivre sa cotisation jusqu'à la fin de la période visée. Naturellement, cette décision doit être unanime. La formule tontine plaît beaucoup aux femmes. Elles y voient une forme de sécurité financière qui prévient le stress relié à Noël.

Vient ensuite le groupe d'achats. Le but étant de mieux se nourrir à moindre coût, nous achetons directement des grossistes. À raison d'une fois par mois, neuf participantes et un organisme planifient les commandes et se divisent les tâches : réception, division des commandes et facturation. Une portion de 2,5 % est ensuite ajoutée au montant total de chaque facture des participantes, et ce, avant les taxes, afin de créer un fonds d'activités. Cet été, ce fonds servira aux participantes du groupe d'achats et des cuisines collectives pour la cueillette et la transformation des produits estivaux, tels que les petits fruits et les surplus de jardins. Une sortie, soit aux Fêtes gourmandes ou au Salon de la gastronomie, est envisagée.

Je tiens aussi à mentionner que, puisque ce concept n'existait pas dans notre région, nous étions le premier organisme sans but lucratif à y sensibiliser les gens. Les sept fournisseurs du groupe d'achats ont vraiment épousé une cause, puisque nous ne sommes pas un commerce; cela se traduit par le fait qu'ils sont flexibles avec nous et qu'ils nous offrent des rabais considérables, compte tenu de notre pouvoir d'achat plus grand que celui d'une seule personne. L'obstacle principal dans ce projet, c'est le manque d'espace qui en empêche le développement. ***Les retombées positives sont la sécurité et la variété, ainsi que la crédibilité et le pouvoir de négociation.***

Les Pionnières, c'est un centre incubateur. Au cours de la première année du projet, une rencontre d'information a débouché sur la proposition de quatre femmes désirant démarrer une petite entreprise de location et vente de jouets et de costumes. N'ayant pas de fonds de fonctionnement (entre autres pour les frais de garde et de déplacements) les participantes ont organisé deux activités d'autofinancement : un bazar et la confection et la vente de gâteaux aux fruits. Ces deux activités ont exigé le travail de huit bénévoles.

Pour la deuxième année, les Pionnières se sont retrouvées trois seulement et elles ont dû renoncer à leur première idée. Elles se sont réorientées vers un projet récréo-touristique, soit un camp de vancances-répit pour femmes. Les revenus du bazar et des gâteaux aux fruits servent maintenant de mise de fonds pour démarrer leur entreprise, qu'elles veulent sous la forme de coopérative de solidarité ou de travailleuses.

Maintenant, elles entament la troisième année avec des acquis tels que diverses formations, les rudiments du travail en équipe, le principe de résolution de conflits et la recherche de solutions, l'importance d'une bonne communication, etc. Reste à mettre tout cela en pratique. Les Pionnières travaillent le plan d'affaires avec la coopérative de développement régional et avec la collaboration très active du centre Avec des Elles en tant qu'incubateur d'entreprise. L'aspect innovateur des Pionnières, c'est d'être un projet spécifique aux femmes. Les principaux obstacles : les rudiments du travail en équipe (communication et prendre sa place, etc.), le financement, le départ de participantes et le recrutement. ***Les retombées positives : mise sur pied d'un lieu de ressourcement alternatif en santé physique, psychologique et émotionnelle pour les femmes; la création d'emplois.***

Les activités de cuisines collectives, jardin communautaire et courtepointe avaient pour objectifs de briser l'isolement des femmes, de favoriser la prise en charge, de développer le sentiment d'appartenance. Elles comportaient les défis de susciter l'intérêt et la participation des femmes. Nous avons rencontré

certains obstacles : difficulté de répartir les groupes de façon homogène en tenant compte des personnalités, développer l'appartenance. ***Ces activités ont donné des résultats satisfaisants : rencontres, solidarité, épanouissement, amélioration de son alimentation, création de liens.*** *Les principaux aspects innovateurs : avoir des repas complets (5 menus et un dessert) et pas seulement des portions; préparer des caisses de Noël, donner accès à un comptoir d'achats (sucre, farine, graisse, huile, cassonade), profiter de son propre jardin.*

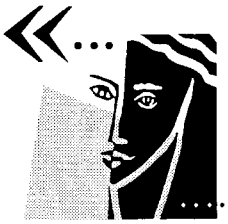

Lucie Parenteau

Centre des femmes d'ici et d'ailleurs
Montréal

Les « Semaines de l'art »

C'est à partir des goûts et des intérêts de travailleuses et de participantes membres du Centre que les « Semaines de l'art » se sont déroulées à chaque année en mai depuis 1996. Ce thème a été adopté pour souligner l'art sous toutes ses formes, pour mettre en valeur la créativité des femmes et pour permettre un échange entre les femmes de toutes origines.

À chaque année, pendant deux semaines intensives, des expositions, des ateliers d'art, du cinéma/vidéo, des spectacles ont été organisés et ont été présentés dans le cadre des activités du Centre.

Des travailleuses et des artistes professionnelles et amateures ont joint leurs efforts pour offrir aux participantes leur créativité et leurs talents. Le Centre a offert un lieu physique pour le déroulement des activités. Le nombre de participantes a varié entre 100 et 250 femmes pendant ces périodes d'activités artistiques annuelles.

Pour la réussite de ces événements, les défis à relever se situent au niveau de l'organisation matérielle (recherche de financement, de locaux), du soutien aux divers comités bénévoles, du temps requis pour mettre en place tous les éléments et de l'énergie demandée pour répondre à tous les détails, aussi bien structurels que personnels.

D'année en année, l'équipe responsable de l'organisation et de la coordination a varié en nombre de personnes disponibles, ce qui a demandé des ajustements ponctuels. En 1999, étant donné des changements au sein de l'équipe des travailleuses, les activités artistiques ont été regroupées à l'intérieur de la programmation régulière, ce qui a permis d'organiser quand même six ateliers d'art, répartis sur les quatre semaines du mois de mai : ateliers de dessin, de chant, de musique, d'art plastique, de création littéraire/théâtre et d'arts visuels. Une soirée de "partage culturel" a enfin clôturé l'événement. Les femmes

ont alors pu échanger sur l'art traditionnel de leur pays en présentant des objets d'art qui leur tenaient à cœur (objets fabriqués main) ou encore avec une symbolique personnelle.

Nous avons aussi présenté une exposition de gravures venant de femmes artistes cubaines, qui participent déjà depuis quelques années à un échange interculturel avec les femmes artistes québécoises, dans le cadre de l'organisation « Solidarité ». Cette collaboration Québec-Cuba permet aux artistes de différents domaines de l'art (théâtre, peinture, littérature, cinéma, etc.) d'échanger et de partager des expériences artistiques variées.

La participation aux activités a bien entendu diminué, mais l'intérêt pour ce genre de programmation artistique demeure très grand. Les femmes apprécient le fait de pouvoir apprendre, de découvrir leur potentiel artistique et de l'exprimer librement.

Depuis les débuts de ces activités artistiques, les résultats ont été plus que positifs. À chaque année, on en redemande! ***Des femmes impliquées dans l'organisation et dans les comités de soutien ont conservé des liens d'amitié entre elles et avec des participantes. Certaines poursuivent leur démarche créatrice, d'autres développent leur potentiel. On peut alors réellement parler de "développement local" dans le domaine culturel.***

L'aspect innovateur de cette activité se situe dans l'invitation aux femmes de toutes origines à découvrir leurs talents artistiques, en s'exprimant librement. La créativité sous toutes ses formes est acceptée. L'art au féminin se déploie alors pour le plaisir du corps et de l'âme des participantes, dans une ambiance d'ouverture et de partage interculturel.

....»

Lucie Breault

Centre-femmes Catherine- Leblond,

Trois-Pistoles

Le projet des personnes aidantes naturelles de la MRC des Basques

En juin 1993, dans la MRC des Basques, un certain nombre de personnes-ressources et des personnes aidantes naturelles du milieu ont jugé pertinent d'organiser un colloque, afin de discuter de la place et de la réalité des personnes aidantes naturelles dans le soutien aux personnes en perte d'autonomie.

Cette activité visait deux objectifs. Premièrement, dégager les prémisses d'une concertation efficace et continue entre les partenaires du réseau public et communautaire en regard des besoins des personnes en perte d'autonomie; deuxièmement, permettre aux établissements, aux organismes communautaires et

à la population en général de mieux saisir et de mieux comprendre la réalité des personnes aidantes naturelles.

À la suite de cette journée de discussion, l'isolement des personnes aidantes naturelles et l'insuffisance des mesures de support sont ressortis comme principaux problèmes sur lesquels nous devions agir en priorité. Différentes pistes d'action ont alors été proposées.

Nous avons tout d'abord créé une concertation en mettant sur pied le Comité des personnes aidantes naturelles, composé de personnes-ressources provenant des groupes communautaires, dont le Centre-femmes, du CLSC et des personnes aidantes naturelles. Son principal mandat était d'identifier des moyens concrets pour contrer l'isolement et mettre en place des mesures de support.

Depuis 1994, différentes actions ont été entreprises. Nous avons tout d'abord effectué un sondage auprès des personnes aidantes pour connaître leurs besoins et leurs disponibilités. À partir des informations recueillies, nous avons privilégié l'élaboration d'un bottin des ressources, la création d'un groupe de support pour personnes aidantes naturelles, des sessions de formation et d'information sur des thèmes spécifiques tels le sentiment de culpabilité, comment refaire le plein d'énergie, etc., la création d'un répit-dépannage et d'un réseau de gardiennage, la tenue de rencontres de cuisine et de dîners-causeries dans les différentes municipalités de la MRC et l'élaboration d'un dossier "aide à l'hébergement". Nous nous sommes également penché sur les différentes contraintes sociales et économiques qui contribuent à l'appauvrissement des personnes aidantes naturelles.

À travers ces activités, le principal obstacle avec lequel nous avons dû composer est sans aucun doute le manque de disponibilité des aidantes naturelles. Pour faciliter leur participation, nous avons dû user d'ingéniosité et nous adapter aux situations. Nous avons offert du transport à l'occasion. Nous avons accepté que les personnes amènent leurs enfants. En fait, nous avons adapté nos façons de faire aux réalités des personnes aidantes.

Pour les personnes aidantes naturelles, ce projet a permis de briser leur isolement et d'obtenir plus de soutien de la communauté. Pour les groupes et les institutions, de s'associer autour de cette problématique a permis une plus grande efficacité des interventions.

Pour la MRC des Basques, ce projet collectif est le résultat du développement d'une solidarité concrète entre les principaux intervenantEs du milieu et la communauté. *La mise en commun de ressources humaines et financières a donné lieu à de l'innovation et à l'amélioration des conditions de vie des personnes aidantes naturelles.*

Christine Boulet

Centre des femmes l'Héritage
Louiseville

Participation du Centre des femmes au CLD

■ Contexte et repères historiques :

1983 *: ouverture du Centre des femmes, constitution légale.*

1983-1993 *: action bénévole seulement.*

1993 *: première subvention du Centre provenant du budget discrétionnaire du ministre Marc-Yvan Côté. La subvention permet, entre autres, de mieux légitimer l'organisme. Période de mise en place des conseils régionaux de développement (CRD); décentralisation et régionalisation. Au local : la Société d'aide au développement des collectivités (SADC, organisme fédéral), par le biais de son directeur général, fait alliance avec le Centre des femmes dans la création d'un siège "femmes" à son conseil d'administration.*

1994 *: colloque local organisé par la SADC et arrimage avec la planification stratégique de la région Mauricie. La stratégie du Centre des femmes est d'arriver à faire inscrire des objectifs en condition féminine dans les plans d'action des différents secteurs. Cette stratégie est partagée par le directeur général de la SADC. Des femmes participent à tous les ateliers de ce colloque.*

1997 *: deuxième colloque et nouvelle planification locale; même stratégie.*

1998 *: création des CLD qui, au local, se calquent sur le modèle SADC. Le siège "femmes", qui deviendra en 1999 le siège "condition féminine", est d'office présent et donc l'objet d'aucune revendication. Par conséquent, il n'y a pas d'objectifs de condition féminine dans chaque secteur. Les femmes, tout comme les jeunes et le communautaire, ne sont pas considérées comme un secteur mais comme une clientèle. C'est pourquoi elles ne font pas partie de la planification stratégique.*

■ **Objectifs :**

Tous rejoignent l'amélioration des conditions de vie des femmes et non pas en soi le développement économique du territoire :

- *faire connaître le secteur condition féminine, secteur partie prenante du développement économique;*
- *rendre les secteurs imputables des objectifs en condition féminine;*
- *se donner une meilleure prise pour réaliser les objectifs en condition féminine.*

■ **Défis :**

- *les secteurs ne sont pas initiateurs des actions liées aux objectifs en condition féminine; il revient donc au Centre des femmes de faire lever les actions avec le peu de moyens dont il dispose;*
- *atteinte des objectifs avec le peu de ressources humaines et financières du Centre; par exemple, en 1997 : développer une expertise particulière en santé des femmes demandait énormément de travail d'organisation, d'animation et de concertation;*
- *recrutement et formation de femmes militantes pour entretenir le travail avec les différents secteurs du CLD.*

■ **Résultats :**

- *surtout situés en intégration des femmes dans les métiers non traditionnels; ça fait désormais partie du paysage local, c'est entré dans les mœurs;*
- *l'ensemble des secteurs concernés par le non-traditionnel (forêt, agriculture, agro-alimentaire, affaires et commerce, industrie) est sensibilisé; il y a ouverture, les contacts sont faits;*
- *1994-1999 : nos objectifs visaient à faire lever l'action;*
- *volet permanent à l'automne 1999 en non-traditionnel;*
- *budget dégagé d'environ 35 000 $ du Centre local d'emploi (CLE) pour une formation préparatoire au travail d'usine (domaine bois et meubles);*
- *le Centre des femmes devient lieu unique de référence en non-traditionnel; 5 000 $ sont dégagés par le CLE pour la formation d'une intervenante au Centre;*
- *le Centre est membre de la Table sectorielle éducation main-d'œuvre; deux rencontres par année; il y a des objectifs condition féminine dans le plan d'action de la Table;*
- *le non-traditionnel est un type de participation qui rejoint plusieurs secteurs.*

■ **Aspects innovateurs :**

- *l'imputabilité des secteurs en regard des objectifs et des résultats;*
- *on n'a pas eu à se battre pour avoir un siège "condition féminine" au CLD;*
- *promotion de la condition féminine et objectif d'amélioration des conditions de vie des femmes, leur autonomie financière, par le biais d'actions dans les secteurs traditionnellement masculins (une stratégie de développement en matière de condition féminine qui utilise un terrain masculin).*

■ **Obstacle principal :**

- *comme le défi : les ressources humaines et financières du Centre des femmes;*
- *santé et services sociaux : on aurait pu faire lever l'expertise santé sur le plan local si on avait eu les ressources.*

■ **Retombées et suites possibles :**

- *financement de notre travail dans le volet non traditionnel par les CLE : le Centre est la référence unique en non-traditionnel sur le territoire;*
- *développement au Centre d'un volet permanent d'intégration des femmes dans les métiers non traditionnels.*

....»

Ateliers de l'avant-midi

Les participantes se divisent en ateliers; elles s'installent dans l'herbe, sous l'ombre des grands arbres, sur la plage... Elles vont travailler à partir de cinq mises en situation, dans lesquelles une femme se présente au centre de femmes et demande de l'aide pour solutionner un problème. En 30 minutes, les participantes doivent répondre à deux questions :

- **Qu'est-ce que le Centre peut faire pour cette femme?**
- **Est-ce que le Centre peut travailler en collaboration avec des ressources du milieu afin d'aider cette femme et d'autres femmes qui vivent les mêmes problèmes?**

Voici les mises en situation, qui sont extraites du document *Un milieu, une communauté, un territoire où il ferait bon vivre...*

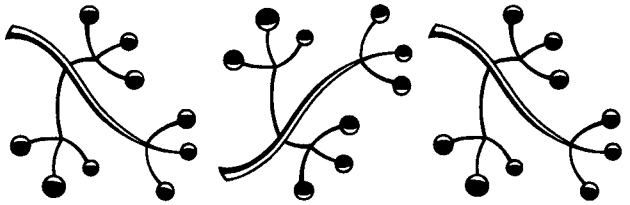

Nicole est une mère monoparentale. Elle a un emploi qui lui procure un revenu tout juste satisfaisant pour ses besoins de base et ceux de ses deux enfants. La pension alimentaire des enfants est minimale. Son ex-conjoint est travailleur saisonnier à la scierie, qui est fermée six mois par année. Nicole vit en milieu semi-rural, sur le chemin principal entre deux gros villages. Elle a des problèmes au niveau des services de garde et de repas parce qu'elle travaille souvent de midi à 20 h à l'agence de location de voitures. Son logement est correct, mais sa maison est située dans un coin où il manque plusieurs services de base. Elle aimerait bien avoir du temps pour se trouver un chum, ou juste pour avoir du plaisir avec ses amies.

Malika est une jeune femme qui vient tout juste d'avoir vingt ans. Elle voudrait devenir professeure de langues. Mais pour le moment, elle travaille à temps partiel à la cafétéria de l'hôpital afin d'aider sa famille, surtout sa mère qui se remet d'un grave accident de voiture. Ses parents ont immigré au Québec, il y a quinze ans, et ne sont pas très riches. Malika n'aime pas vraiment son emploi à la cafétéria au salaire minimum. Elle se dit qu'en faisant du bénévolat, elle pourrait rencontrer du nouveau monde et explorer d'autres voies pour répondre à ses aspirations professionnelles. Un jour où elle accompagne sa mère à la clinique médicale, elle y trouve un dépliant du centre de femmes dans lequel on parle de la pauvreté des femmes et de l'analphabétisme.

Judy est une agente d'immeubles. Ses affaires vont relativement bien. Elle vit en couple avec sa blonde Claire depuis dix ans maintenant. Elles viennent d'emménager dans une nouvelle maison en banlieue. Judy aime bien jaser avec ses voisins. Entre autres, on lui fait part des problèmes de pollution qui existent dans le coin à cause d'un dépotoir maintenant fermé, mais où l'on aurait enfoui des produits toxiques. On dit même que certains enfants seraient devenus malades dans les dernières années. Cela inquiète Judy et elle trouve que la municipalité devrait se pencher sur cette situation. Mais dans l'immédiat, Judy et Claire vivent un autre type de problème : le voisin de la maison d'à côté est particulièrement hostile envers elles parce qu'elles sont lesbiennes. Il interdit même à ses enfants de leur parler.

Ana Maria **a 48 ans.**

Elle a perdu son emploi l'année dernière lorsque la manufacture a fermé ses portes. Elle a épuisé ses prestations d'assurance-emploi et elle s'est résignée à demander de l'aide sociale. Elle est révoltée et amère parce qu'elle a tant travaillé pour assurer son autonomie, et tout cela s'est écroulé. Ana Maria vit séparée de son mari Augusto. Son fils aîné vit à Toronto et il lui envoie parfois de l'argent. Ana Maria vit avec Jaime, son fils de seize ans, qui a de gros problèmes à l'école. Ana Maria pense qu'il fait partie d'une gang de rue et cela lui est confirmé le jour où une policière se présente à la maison dans le cadre d'une enquête suite à un vol de dépanneur. La policière se montre très compréhensive envers les inquiétudes d'Ana Maria et promet de la rappeler. Dans la même semaine, un professeur de l'école secondaire lui mentionne l'existence d'un centre communautaire dans le quartier qui pourrait l'aider.

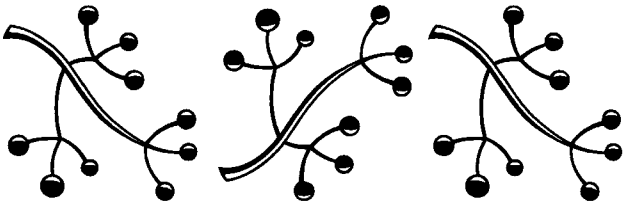

Carole **a 30 ans et reste avec son chum André. Elle se cherche un emploi depuis quatre mois.** Sa fille de 5 ans est en maternelle. Carole n'a pas d'auto. Il n'y a pas de transport en commun. Elle vit aux abords d'une petite ville de région. La mère de son chum lui passe son auto tous les vendredis. Son chum lui passe son char les jours où il ne travaille pas. Un taxi de chez elle au Centre local d'emploi ou au Centre commercial lui coûte au moins 20 $, aller retour. Elle n'a pas d'argent pour s'acheter une auto usagée. Les offres d'emploi qui l'ont intéressée à date sont dans des entreprises de la ville voisine (20 km).

Ateliers de l'après-midi

À l'arrivée au forum, la veille au soir, on a remis un sondage-éclair aux participantes; leurs réponses ont été compilées à la fin de la soirée. Les résultats rendent compte de la position des participantes par rapport au développement local et servent de déclencheur aux discussions en ateliers. Voici les résultats du sondage et les questions de base des ateliers.

Bloc 1

D'après toi, est-ce que les projets, les actions et les activités que réalise ton centre contribuent au développement local?

94 % des 104 répondantes affirment que oui.

6 % des 104 répondantes affirment que non.

- **Question 1** ... *Pourquoi 94 % des participantes ont-elles répondu que les centres de femmes contribuent au développement local?*
- **Question 2** ... *Plus concrètement, de quelle façon les centres contribuent-ils au développement local?*
- **Question 3** ... *Pourquoi 6 % des participantes ont-elles répondu que les centres de femmes ne contribuent pas au développement local?*
- **Question 4** ... *Si on se reporte à la Base d'unité politique de l'R, diriez-vous que c'est dans la mission des centres de femmes de contribuer au développement du milieu?*

Bloc 2

Le développement local c'est :

84 % des 115 répondantes affirment que le développement local est une opportunité au développement des actions de leur centre.

13 % des 115 répondantes affirment que le développement local est un obstacle au développement des actions de leur centre.

3 % des répondantes se sont abstenues de répondre.

- **Question 1** ... *Quelles sont les opportunités du développement local pour l'action des centres de femmes?*
- **Question 2** ... *Les opportunités sont-elles les mêmes d'une région ou d'une localité à l'autre?*
- **Question 3** ... *Quels sont les obstacles du développement local pour l'action des centres de femmes?*
- **Question 4** ... *Les obstacles sont-ils les mêmes d'une région ou d'une localité à l'autre?*
- **Question 5** ... *Identifiez-vous de nouveaux enjeux relativement au développement local pour les centres de femmes?*

Bloc 3

Par les temps qui courent, qu'est-ce qui serait le plus utile pour les femmes?

22 % des 108 répondantes affirment que les centres de femmes devraient investir les structures locales ou régionales.

51 % des 108 répondantes affirment que les centres de femmes devraient développer et consolider des alliances avec des partenaires qui peuvent défendre des objectifs de condition féminine.

27 % des 108 répondantes affirment que les centres de femmes devraient réaliser des projets et des actions en développement local.

- **Question 1** ... *Êtes-vous étonnées des réponses des participantes quant à ce qui serait le plus utile pour les femmes?*
- **Question 2** ... *Qu'est-ce que cela vous révèle?*
- **Question 3** ... *Les centres de femmes doivent-ils devenir des lieux de pratiques en développement local? Des leaders dans leur milieu?*
- **Question 4** ... *Trouvez-vous important de partager votre vision et vos stratégies de développement local avec des groupes de femmes, des groupes communautaires et des organisations syndicales? Comment?*
- **Question 5** ... *Quelles seraient les revendications à défendre pour que le développement local améliore les conditions de vie des femmes?*

Plénière

Points saillants des deux ateliers et de la plénière

Nous ne présentons pas spécifiquement les solutions aux mises en situation de l'atelier de l'avant-midi. Il nous semble plus pertinent et moins répétitif de relater les principaux éléments qui ressortent des discussions en ateliers et en plénière. Nous les avons regroupés en thèmes qui rejoignent les aspects abordés tout au long du forum : la participation aux structures de développement local, les alliances, la démocratie, les pratiques de développement local et la mission des centres et les inégalités régionales.

Participation aux structures de développement local : impacts positifs et difficultés

D'un côté, la participation aux structures peut favoriser la reconnaissance des centres de femmes, augmenter leur crédibilité; être là aux discussions peut donner un pouvoir d'influence, de négociation, de maîtrise du contenu, favoriser l'intégration de l'aspect social dans le développement économique, bref conscientiser les autres à notre vision, nous apporter des appuis, nous ouvrir des portes. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que les autres secteurs bénéficient aussi de la présence des femmes en tant qu'alliées ou partenaires.

La participation aux structures peut aussi donner accès à du financement, entre autres pour l'entrepreneurship au féminin (par exemple, la formule des cercles d'emprunts, comme celui animé et géré par le Centre de femmes de Ville-Marie).

La multiplication des structures risque d'amener division, isolement, essoufflement et de provoquer un manque de présence au centre.

Il faut se laisser un temps d'adaptation aux changements structurels et aux changements de vocabulaire. De plus, les structures de développement local exigent une préparation différente, car c'est plutôt un monde d'hommes. Il faut trouver des femmes volontaires pour nous représenter et libérer les équipes de travail des centres. Il faut toutefois leur assurer une formation, les aider pour qu'elles soient articulées, puis les soutenir tout au long de leur mandat.

En même temps, il ne faut pas oublier que les décisions ne se prennent pas toujours dans les lieux désignés de pouvoir. D'un côté, nous devons être stratégiques et développer l'informel (comme le golf chez les gars). D'un autre côté, on sait que l'État central a gardé beaucoup de pouvoir sur les décisions finales concernant le développement local et régional.

Alliances

C'est nouveau de développer des alliances avec des partenaires économiques; avant, nous étions centrées sur les femmes, mais il faut maintenant trouver moyen d'économiser temps et ressources. Cependant, les alliances et la reconnaissance se développent dans l'action et non à travers une représentante sur une structure.

Pour se faire connaître et reconnaître, on a l'impression de recommencer au local ce qu'on a fait au national; on a l'impression d'une dilution de notre pouvoir national.

Démocratie

L'énorme quantité d'information amène le risque de diminution de la participation démocratique : soit on n'a pas le temps de tout lire et de tout assimiler, soit on n'a pas le temps ou la possibilité de retourner consulter nos instances.

Il faut rester vigilantes, car participation peut vouloir dire récupération.

On a parfois le sentiment de perdre un pouvoir de revendication, car la pratique des consensus dans les structures ne permet pas de critiquer.

La parité hommes-femmes dans les structures est une idée intéressante, mais il faut des femmes féministes pour nous représenter.

Pratiques de développement local et mission des centres

Notre mission vient des femmes elles-mêmes; le développement local et ses structures sont un moyen pour nous aider dans notre mission. Le problème : ça prend beaucoup de temps. Nos ordres du jour sont collés aux agendas des structures; on parle de CLD, de CLSC et on a de moins en moins de temps pour échanger sur nos pratiques.

Les centres de femmes contribuent au développement local, avec les femmes, sur le terrain : éduquer, sensibiliser, prendre conscience de leur pouvoir. C'est l'aspect social du développement qui est difficile à mesurer, à cerner, à démontrer; sa rentabilité économique est une question de long terme; les projets de développement social devraient être reconnus et financés comme des projets de développement local.

Pour les participantes aux centres de femmes, le développement local, c'est de la politique et ça ne concerne pas leur quotidien; il faut leur faire faire des liens, préparer la relève; malheureusement, il y a peu de financement pour former la relève.

Inégalités régionales

Un soutien gouvernemental au développement local n'élimine pas les inégalités régionales : on ne développe pas les mêmes choses dans les diverses régions; les histoires locales/régionales peuvent amener des différences : milieux tissés plus serrés ou chicanes historiques de clocher; les distances peuvent jouer également. Il y a aussi des différences entre petites municipalités et grandes villes; dans celles-ci, la structure municipale peut constituer un frein, parfois même un obstacle aux projets des citoyenNEs en développement local.

➤➤➤ **En fin de compte, même si la participation aux structures de développement local et régional semble incontournable, le nombre des structures et leur fonctionnement rend la participation risquée, tant du point de vue de la démocratie que du temps et des ressources. Dans ces circonstances, il devient parfois difficile de rester centrées sur la mission des centres. Travailler en alliance avec de nouveaux partenaires s'avère souvent nécessaire, mais il faut du temps pour créer des alliances.**

Pistes d'action et stratégies

- Faire reconnaître le volet social du développement.
- Faire intégrer les objectifs d'amélioration des conditions de vie des femmes dans les divers plans d'action.
- Obtenir un siège "femmes" dans les différentes structures.
- Faire adopter un processus d'élection pour amener la parité des sièges entre les hommes et les femmes dans les instances décisionnelles.
- Obtenir la consolidation des mesures de soutien pour les femmes qui réintègrent le marché du travail.
- Travailler à ce que les fonds du CLD ne soient plus dédiés.

Conclusion

Michèle Asselin, coordonnatrice de l'R

Ainsi s'achève une amorce de discussion. Nous avons identifié des questions, nous avons clarifié et certifié que les centres de femmes sont partie prenante du développement de leur localité. **Notre prise en compte des différentes facettes du développement, notre vision de la démocratie, notre analyse des difficultés de coopération sur le terrain constituent un point d'ancrage solide** pour inviter nos alliéEs (groupes de femmes, groupes communautaires et organisations syndicales) et peut-être nos partenaires des autres secteurs à poursuivre la réflexion. Au nom du Comité de développement socioéconomique, je vous remercie d'avoir participé à ce premier forum et d'avoir si généreusement contribué à préparer les deux prochains forums.

Définition du développement

Suite à ce premier forum et en préparant les deux autres, le comité de développement socioéconomique de l'R s'est penché sur sa définition du développement. Voici celle qui a servi de base à son travail :

Le développement est un processus qui permet l'épanouissement de l'ensemble des êtres humains; cet épanouissement vise à contrer les injustices et la discrimination et à permettre un partage équitable des bienfaits qui découlent du développement.

Le développement comporte plusieurs dimensions, toutes également essentielles : humaine, politique, sociale, culturelle, économique, environnementale; les relations entre ces dimensions sont aussi importantes que les dimensions elles-mêmes. Dans cette optique, l'économie et l'emploi constituent des moyens de réaliser le développement et non des buts en soi.

Deuxième partie

Deuxième et troisième forums

Développement local : partenaires avec les femmes

Saint-Jérôme, 23 et 24 mars 2000
Sainte-Croix, 30 et 31 mars 2000

Les forums de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix réunissaient non seulement des centres de femmes, mais des représentantEs de plusieurs secteurs de la société impliquéEs aussi dans le développement local. Les participantEs aux deux forums ont suivi la même démarche, entendu les mêmes panélistes et travaillé avec les mêmes objectifs d'atelier. Le mot d'ouverture de chaque forum donne une brève description de la région hôte de chacune de ces rencontres.

Objectifs de ces deux forums

L'instauration de la Politique de soutien au développement local et régional du gouvernement québécois a intensifié le travail intersectoriel. Cependant, lorsque les différentes visions du développement local se rencontrent sur le terrain, plusieurs partenaires se trouvent dans une situation de coopération conflictuelle. Dans le but de mieux comprendre les motivations en jeu, l'R des centres de femmes du Québec a proposé à tous les secteurs de la société une occasion de mieux connaître leurs divergences et leurs convergences, afin d'améliorer le développement des collectivités, dans une perspective de coopération plurielle. Voici donc les objectifs de ces forums :

- échanger sur les diverses visions du développement local;
- évaluer la situation actuelle et identifier des stratégies ou actions communes, afin de renforcer nos alliances pour le mieux-être de nos collectivités.

Mots d'ouverture

➤Saint-Jérôme

CAROLE OUELLETTE,
directrice du Centre des femmes Les unes et les autres de Saint-Jérôme

Bonsoir,

Je m'appelle Carole Ouellette; je suis directrice du Centre des femmes Les unes et les autres, de Saint-Jérôme.

Il me fait plaisir de vous accueillir dans les Laurentides pour le forum sur le développement local, organisé par l'R des centres de femmes du Québec.

Notre région se distingue par ses montagnes, vous savez que l'on peut skier dans les Laurentides jusqu'en mai ou juin?

Par ses attraits touristiques : le parc linéaire le P'tit train du Nord, qui s'étend de Saint-Jérôme à Mont-Laurier. Le centre d'exposition du Vieux-Palais situé en plein cœur du centre-ville de Saint-Jérôme.

Son agriculture : la région possède une bonne partie des plus belles terres cultivables au Québec et les femmes agricultrices ont su démontrer leur dynamisme en créant la coopérative Agriaide.

Sa foresterie : plus au nord de son territoire, les forêts représentent non seulement une beauté panoramique, mais créent des emplois pour un bon nombre de personnes, encore une fois sous forme de coopérative.

Ses services à la collectivité : les Laurentides offrent toute une gamme de services à sa collectivité, notamment en matière de santé et services sociaux : CLSC, centres jeunesse, maisons de jeunes, etc. Les organismes communautaires et les groupes de femmes bénéficient de regroupements régionaux qui sont respectivement le Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL) et le Réseau des femmes des Laurentides (RFL).

Six centres de femmes sont implantés sur le territoire. Ces centres se sont préoccupé depuis longtemps du développement régional, pensons au groupe d'achats du Carrefour des femmes de Lachute et au projet de confection de poupées du Centre de Saint-Jérôme.

Malgré son potentiel, notre région ne fait aucunement exception, elle vit aussi pauvreté, exclusion, iniquité hommes-femmes. Elle devra user de moyens créatifs et se concerter pour atténuer ces problèmes. Les acteurs et actrices de la région ont cependant fait des pas de géant depuis les deux dernières années en ce qui concerne les femmes et le développement régional; un exemple illustrant bien cela est la mise en place par le CLD d'un comité femmes et développement régional. La région travaille actuellement à se doter d'un plan de développement stratégique renouvelé. Misons qu'il sera traversé par la préoccupation d'équité entre les femmes et les hommes dans tous ces secteurs d'activité.

Bon forum!

➤ Sainte-Croix

MARTINE TURGEON,
coordonnatrice du Centre-femmes de Lotbinière

Bonsoir,

Je m'appelle Martine Turgeon; je suis coordonnatrice du Centre-femmes de Lotbinière. Le Centre-femmes couvre la MRC de Lotbinière, le colloque a donc lieu chez nous! C'est à ce titre que l'on m'a demandé de faire l'ouverture du forum.

La région de Lotbinière compte environ 20 municipalités (avec les fusions de municipalités on ne sait plus trop) dont la population varie approximativement entre 350 et 3 000 personnes, pour un total d'environ 26 000 personnes pour toute la MRC. Nous sommes une MRC essentiellement rurale; nous n'avons pas de ville qui sert de pôle régional pour le territoire.

Le CLD est un des nombreux outils du développement local. Dans la région de Lotbinière, nous avons obtenu un siège "femmes" dès la création de cette nouvelle structure (grâce à de bonnes représentations et à une mairesse qui s'est levée pour dire haut et fort qu'un vote majoritaire en faveur de ce siège n'enlevait rien à personne). Le CLD de Lotbinière compte quatre femmes au sein du conseil d'administration, dont deux au comité exécutif (j'aimerais souligner la présence ici de madame France Nadeau, présidente du CLD, et de madame Ginette Rousseau, représentante du communautaire). Les structures de développement local, pour être partenaires avec les femmes, doivent aussi avoir plusieurs femmes au sein de leur conseil d'administration.

La venue du colloque dans Lotbinière a été une occasion concrète pour des organismes de la région d'être "partenaires avec les femmes". Les partenaires qui ont contribué à la venue du forum dans Lotbinière sont l'Office de Tourisme de Lotbinière (Martin Cardinal), le Centre local de développement (Alain Dubois), le Centre agronomique de Sainte-Croix (Claudia Gagnon) et, bien entendu, le Centre-femmes de Lotbinière. Nous sommes heureuses et heureux de vous accueillir chez nous et nous vous souhaitons un bon séjour dans Lotbinière.

Panel

Quatre visions du développement local

Dans le but de lancer les discussions sur une base solide, nous avons fait appel à quatre personnes aux profils différents :

1. ... **M^me^ Odile Boisclair**, travailleuse au centre de femmes et militante très engagée dans sa région, spécialement au niveau du développement local et régional;
2. ... **M. Yvon Leclerc**, qui participe au développement local depuis la sortie de la politique gouvernementale et qui est fondateur de l'Association des CLD du Québec;
3. ... **M^me^ Thérèse Sainte-Marie**, qui travaille depuis longtemps sur la place et l'accès des femmes au travail;
4. ... **M. William A. "Bill" Ninacs**, consultant, chercheur et formateur de longue date dans le domaine du développement.

Les participantEs ont tellement apprécié les exposés des panélistes, que nous avons opté pour vous les livrer de façon intégrale, même s'ils exigent un autre niveau de lecture.

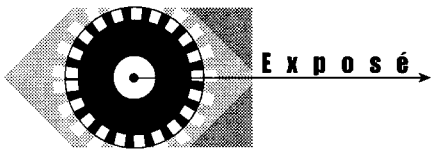

Odile Boisclair

du Centre de femmes L'Étincelle, Baie-Comeau,
pour l'R des centres de femmes du Québec

Les centres de femmes : à l'heure du développement local depuis longtemps

■ Vision

➤ Nos indicateurs de résultats d'un "bon développement local" ne se limitent pas à la croissance économique du milieu où au nombre d'emplois créés dans la dernière année.

Les centres de femmes ont eu l'occasion à différentes reprises de se pencher sur la question du développement local. Holistique, globale ou multidimensionnelle, l'approche préconisée par les centres veut tenir compte de toutes les facettes du développement. C'est ainsi que les administratrices, les travailleuses et les participantes des centres de femmes définissent le concept de développement local. Elles l'appliquent déjà dans leurs milieux avec succès et croient que cette approche est transférable. Préoccupées par le mieux-être de nos collectivités, nous affirmons que celui-ci passe par le développement culturel, social, environnemental, politique, humain et économique. Pour nous, l'économique est au service de l'humain et non le contraire. Cette vision est difficile à partager quand, pour de nombreux intervenantEs, les humains sont vus comme des ressources au même titre que les "ressources naturelles".

Nos indicateurs de résultats d'un "bon développement local" ne se limitent pas à la croissance économique du milieu où au nombre d'emplois créés dans la dernière année. Nos indicateurs sont non seulement quantitatifs, mais qualitatifs. A-t-on accès à des services de proximité de qualité? à des soins de santé spécialisés? à des moyens de transport adaptés? à la scolarisation ou à la formation continue? à des loisirs? etc.

Selon nous, l'approche globale permet la réalisation et la mise en œuvre du développement de façon démocratique, l'inclusion des préoccupations et des réalités de touTEs. L'approche multidimensionnelle assure la protection de l'environnement et la durabilité du développement, affirme la reconnaissance de la contribution de la collectivité et spécifiquement de l'apport des femmes au développement, par leur travail visible ou invisible [ou devrait-on dire payé ou non payé?]

Les femmes sont intéressées aux facettes multidimensionnelles du développement de leur collectivité. Elles ont à cœur la satisfaction des besoins de base de l'ensemble de la population, et c'est ainsi qu'on les retrouve œuvrant dans des groupes de lutte à la pauvreté, de développement de logements sociaux, d'éducation populaire, etc.

➤ Les centres de femmes, par leurs actions, participent au développement local, en passant ou non par les structures.

Déterminées à combler les besoins des personnes, elles touchent à différentes problématiques qui, finalement, contribuent au mieux-être de l'ensemble d'une population. Par exemple, le besoin de sécurité commande des actions afin d'obtenir un éclairage adéquat dans les parcs, les rues et les ruelles, d'installer des clôtures autour des piscines, d'apporter des amendements législatifs en ce qui concerne les libertés conditionnelles, etc. Des besoins exprimés naissent les projets, les politiques, les lois, les structures ou les infrastructures.

Par ailleurs, le local fait partie d'un ensemble plus large dont il faut tenir compte. On ne peut faire du développement local sans tenir compte des changements socioéconomiques tant au local qu'au régional, au national et à l'international. Surtout maintenant, à l'heure de la mondialisation, où l'économique tend à prendre le pas sur tout le reste, où la quantité prime sur la qualité.

Les centres de femmes, par leurs actions, participent au développement local, en passant ou non par les structures. Nos actions ont des retombées locales et mettent en relief plusieurs dimensions du développement. Nous sommes un maillon de la chaîne, un maillon indissociable des autres.

■ Évaluation de la réalité compte tenu de notre vision

Présentement, on a l'impression que lorsque nous parlons de développement local, nous pouvons interchanger les mots local et économique, et que ça veut dire la même chose. Ou encore, on réfère aux structures décisionnelles comme les CLD par exemple.

Les CLD, comme la majorité des instances décisionnelles, n'ont pas encore relevé le défi de la démocratie représentative. Les femmes sont sous-représentées dans les conseils d'administration. Au Québec, en janvier 1999, les CLD comptaient 24,9 % d'administratrices. Par ailleurs, peu de CLD ont la "chance" d'avoir un siège condition féminine! La représentation "femmes" a permis dans certains CLD l'instauration de programmes tels la tenue de statistiques ventilées selon le genre dans le but d'analyser les besoins locaux en emploi par exemple, un volet spécifique en condition féminine dans les plans d'action, etc. La représentante en condition féminine, dans l'exercice de son rôle, peut défendre

les intérêts des femmes et faire connaître leurs besoins spécifiques. De plus, elle peut tenter de partager certaines des valeurs féministes avec ses collègues, ce qui pourra éventuellement changer la couleur d'un développement local!! mais qui, pour le moment, donne l'impression à certaines représentantes au siège "femmes" d'être sur le "front", bien loin de leurs consœurs... ou encore d'être les seules "rescapées de Woodstock"!

En ce qui concerne l'accessibilité des fonds (prêts ou subventions), les femmes sont souvent désavantagées lorsqu'elles font une demande pour un financement, surtout si leur projet est dans un secteur jugé très concurrentiel ou non prioritaire, comme par exemple le commerce au détail, ce qui exclut presque systématiquement, peut-être même systémiquement, l'entrepreneurship féminin. Même en recherche de capitaux de risque, l'accessibilité au financement demeure compliquée pour les femmes entrepreneurs.

➤ Quand on parle de développement local, on sent que tout va bien tant que les femmes se préoccupent du "confort" de la communauté à court terme...

Dans plusieurs CLD, les administrateurs et administratrices ainsi que les directions générales sont déçuEs par le peu de moyens financiers mis à leur disposition "pour faire lever des projets". On entend parler d'un désenchantement quasi généralisé, entre autres, sur la différence entre le fameux guichet unique annoncé dans la "politique Chevrette" [qui devait réunir l'ensemble des fonds disponibles, entre autres en économie sociale] et ce que sont les CLD devenus. Dans certaines MRC, on déplore l'absence de participation des grandes entreprises, comme si elles n'étaient pas concernées par le développement local. La grande entreprise n'est pas "citoyenne locale".

Pour les groupes de femmes, quelques déceptions aussi quant à la vision du développement dans les structures. Les discours sont bien beaux, bien intégrés, on parle de développement "socio"économique, mais dans la pratique, on prend pour acquis que les autres dimensions du développement vont suivre l'économique. Dans certains cas, même les projets acceptés dans les fonds d'économie dite sociale passent de justesse la rampe du développement social et du multidimensionnel.

Quand on parle de développement local, on sent que tout va bien tant que les femmes se préoccupent du "confort" de la communauté à court terme, mais cela se complique si elles tentent de se pencher sur des problématiques considérées traditionnellement comme étant du domaine masculin.

Par exemple, elles apprennent qu'une usine est en voie de s'établir sur un territoire où la ressource naturelle suffira à la production pour une durée approximative de 40 ans. Elles posent des questions, demandent des comptes. Que se passera-t-il avec les emplois dans 40 ans? avec la ressource? avec les bâtiments et

les outils? etc. Elles se font dire qu'elles sont, avec leurs inquiétudes et leurs questions, réfractaires au développement économique, mais ce n'est pas le cas. Elles refusent tout simplement un développement à courte vue et militent pour un développement ayant une pérennité, une durabilité. Ce qu'elles proposent, c'est de oui, permettre la mise sur pied de cette usine, tout en trouvant tout de suite et collectivement des solutions pour lui assurer une durée de vie plus responsable de son environnement et des humains.

➤ **La façon de faire du développement actuellement prend peu en compte la vision que les femmes véhiculent.**

La façon de faire du développement actuellement prend peu en compte la vision que les femmes véhiculent. Un seul mot d'ordre : "Money". Le talent, le savoir, l'expertise des femmes ne sont pas suffisamment valorisés par les structures décisionnelles en place, par les gens d'affaires et par l'ensemble de la population. Une part importante du potentiel des communautés est sous-utilisée.

Avec l'avènement de ces structures, nous n'avons toutefois pas eu que des déceptions. Nous avons fait certaines rencontres heureuses, créé des alliances, obtenu certains gains, développé des nouvelles solidarités, c'est déjà pas si mal. Nous avons trouvé au moins un objectif commun : le développement de nos communautés. Depuis les deux dernières années, le réseau des CLD s'est même bien implanté et a déjà une association provinciale. La réunion des différents secteurs d'activités, municipal, affaires et social autour d'une même table a suscité chez la plupart bien des inquiétudes au début, mais de l'avis général ça se passe plutôt bien. Certains CLD auraient même développé un petit côté social! Tout n'est pas noir dans les structures, loin de là!

■ Stratégies possibles pour réduire l'écart entre notre vision et la réalité actuelle

À l'heure du partage des responsabilités entre les différents paliers décisionnels, il nous apparaît important de prendre en compte la participation active des citoyenNEs comme étant un des éléments primordiaux et une "condition gagnante" du développement local. Cet état de situation commande qu'à titre de personne-ressource, tout soit fait pour favoriser et faciliter l'accès et la participation de l'ensemble des composantes de la collectivité et notamment des femmes.

La participation est une chose, encore faut-il être à l'écoute et réceptif aux besoins exprimés par les citoyenNEs et s'attacher aux réalités de la "base" en ce qui concerne le développement. Il faut tenir à l'essentiel, travailler ensemble pour se faire un milieu, une communauté, un territoire où, pour tout le monde, il fait bon vivre.

Les structures peuvent être des tremplins pour faire passer des idées,

communiquer nos valeurs. Pourquoi ne pas tenter de mieux comprendre et de mousser le concept du "bilan social de l'entreprise"* comme stratégie réductrice de l'écart entre la vision féministe multidimensionnelle du développement et la vision économique? C'est peut-être une des stratégies "gagnant-gagnante"!!!

Exemple : la compagnie Body Shop inscrit sur les contenants de ses produits qu'une proportion de la vente du produit constitue un don pour un organisme sans but lucratif.

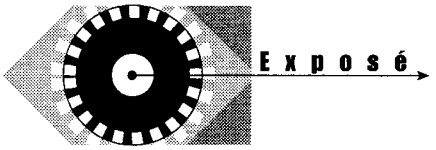

Yvon Leclerc

président de l'Association des centres locaux
de développement du Québec

Le développement local : mobilisation et partenariat

➤ Le développement local, c'est aussi la réunion, dans une action commune, des efforts du secteur privé, du secteur public et de l'économie sociale et communautaire.

On croit souvent que le développement local constitue une sorte de variante du développement régional, auquel il est d'ailleurs souvent comparé. Il n'en est rien. Il s'agit plutôt d'une démarche évolutive, d'un mouvement qui s'incarne et se développe dans la famille, le village ou le quartier avant de s'identifier à une région administrative ou métropolitaine.

Le développement local, c'est aussi la réunion, dans une action commune, des efforts du secteur privé, du secteur public et de l'économie sociale et communautaire. C'est ainsi que l'on retrouve, côte à côte, des acteurs de ces trois domaines qui se concertent pour tirer le maximum du potentiel physique, économique, social, culturel et environnemental de leur milieu. Dès que l'un ou l'autre de ces secteurs reste au lit ou, pire encore, diminue ses services à la population, il se produit un effet domino qui se traduit par un ralentissement de la cadence du développement de ce milieu.

En fait, la définition du développement local n'est pas nouvelle. Ce qui est nouveau, c'est que l'on a maintenant cessé de considérer le développement local comme la chasse gardée du secteur privé de l'économie. Des secteurs encore hier

complètement écartés des stratégies de mise en valeur d'un milieu comme la culture, les services éducatifs, familiaux ou sociaux, le recyclage des matériaux, etc., font désormais partie de la gamme des moyens utilisés par une communauté locale pour améliorer son bien-être. Stratégie inclusive qui fait place à la diversité des secteurs de production de la richesse afin d'élargir le bassin des promoteurs et des entrepreneurs.

▪ Les centres locaux de développement (CLD)

➤ Le développement local est un mouvement du bas vers le haut qui s'appuie sur deux forces complémentaires : la mobilisation du milieu et des services de première ligne.

Lorsqu'il a créé les CLD, il y a deux ans à peine, le législateur a cherché à s'inscrire dans la mouvance de cette définition du développement local. Il confiait aux CLD une double mission : celle de rassembler et de mobiliser les acteurs d'une communauté locale, d'une part, et celle d'offrir des services de soutien à l'entreprenariat individuel ou collectif, d'autre part. Deux missions bien distinctes mais indissociables.

Pour être juste, il faut bien reconnaître qu'il existe encore certaines ambiguïtés entre la mission du développement local et les mandats confiés aux CLD. Alors que le développement local s'inspire d'une démarche globale, le législateur a confié aux CLD une fonction de services aux entreprises et de soutien à l'entrepreneurship. Cette fonction ne répond qu'à une partie seulement de la mission du développement local.

Comme si le fait de travailler sur la culture entrepreneuriale d'un milieu et sur les conditions favorables à l'émergence de l'esprit d'entreprise allait de soi. Comme si la charge de veiller à l'équilibre de l'engagement des trois grands secteurs de la vie d'une communauté — public, privé et communautaire — relevait de la main invisible. Comme si le CLD s'était vu confié un rôle d'ingénieur et qu'on lui demandait de dispenser des services de technicien, réservant le rôle de la planification au seul palier régional.

C'est du moins la perception que l'on a dans la vie de tous les jours. Perception encore appuyée par certains conseils régionaux de développement (CRD) et directions régionales de ministères. Rien de plus faux. Et, au demeurant, ce n'est pas ce qu'affirme la Politique de soutien au développement local et régional lorsqu'elle confie au CRD l'élaboration de la planification stratégique régionale et au CLD celui de la programmation, de la gestion et de l'exécution des services de première ligne.

La programmation des services de première ligne signifie donc que les administratRICEs et les permanentEs du CLD remplissent des tâches qui débordent largement celles de l'exécution des services de première ligne. L'équipe du CLD

doit, du reste, élaborer un plan d'action, définir des objectifs, se concerter avec les organismes locaux de son territoire, bref, un ensemble de tâches qui suppose une réelle capacité de décision des projets issus de la population de son territoire.

Répétons-le, le développement local est un mouvement du bas vers le haut qui s'appuie sur deux forces complémentaires : la mobilisation du milieu et des services de première ligne. L'ingénieur — la programmation — et le technicien — l'exécution — qui s'unissent pour assurer le développement de leur milieu. C'est la seule façon, pour un milieu, de prendre conscience de ses forces et de développer une culture de la confiance en ses propres moyens, à opposer à la méfiance envers tout ce qui vient de l'extérieur de sa communauté.

■ Une organisation citoyenne

Le CLD est une organisation citoyenne qui appartient à son milieu. « Il faut tout un village pour éduquer un enfant », dit le proverbe africain. Par analogie, on pourrait soutenir qu'il faut mobiliser toute la communauté pour épauler les initiatives privées, publiques et collectives qui vont en favoriser l'épanouissement. Ce mode d'organisation s'appuie sur des valeurs de regroupement et de convergence qui s'ancrent dans nos traditions, nos valeurs de coopération et notre culture organisationnelle.

➤ Il faut tout un village pour éduquer un enfant, dit le proverbe africain.

Un analyste du développement local, William Ninacs, affirme que la communauté locale est le lieu par excellence des partenariats. La réalité lui donne raison. Je crois, toutefois, aussi qu'il faut donner un coup de pouce à cette réalité. La meilleure façon pour un CLD de devenir ce guichet unique souhaité par le législateur et le monde municipal, c'est de s'associer aux organismes publics, municipaux et communautaires de son milieu, dans le respect de leurs différences et de leurs complémentarités, pour offrir les meilleurs services possibles à la collectivité qu'ils desservent. D'ailleurs, spontanément, plusieurs CLD s'y emploient déjà.

En somme, il revient au CLD lui-même, à ses administratRICEs et à son équipe de permanentEs, de réaliser ce guichet unique que le législateur aurait souhaité faire. « Tu veux que les hommes soient frères, disait Saint-Exupéry, fais-leur bâtir une tour...» Et si chaque CLD s'appliquait à bâtir cette tour, à implanter cette culture du partenariat, il stimulerait rapidement le niveau de confiance de sa population en sa capacité d'action, condition de base pour enraciner une véritable pratique du développement local.

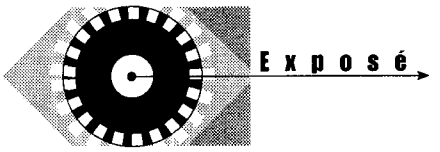

Thérèse Sainte-Marie

directrice générale du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)

Quelle est la vision du CIAFT concernant le développement local?

Avant que la notion de développement local devienne une expression à la mode, parfaitement intégrée dans le vocabulaire gouvernemental et intimement imbriquée dans les structures des CLD, de nombreuses réalisations issues des collectivités locales et régionales étaient déjà bien présentes au Québec. Les CRD, les corporations de développement économique, les CDÉC sur le territoire de Montréal et même plusieurs corporations de développement communautaire étaient déjà bien actifs, il y a 10, 15 ou même 20 ans et ont fortement contribué à l'avancement de leurs collectivités.

➤ Mais qu'il s'agisse de développement local ou de développement régional, force est de constater le manque de clarté entourant la notion même de "développement".

Mais qu'il s'agisse de développement local ou de développement régional, force est de constater le manque de clarté entourant la notion même de "développement". Pour les uns et certaines unes, elle renvoie essentiellement à l'ensemble des stratégies favorisant la croissance économique d'un territoire donné, pour les autres, elle réfère à des dimensions beaucoup plus larges et touchant à tous les aspects de la vie d'une collectivité locale ou régionale.

La culture communautaire opte évidemment pour la seconde définition, mais la question se pose-t-elle nécessairement de la même façon pour les femmes? Considérant que les enjeux liés au développement local et régional sont de différents ordres pour l'amélioration de la situation socioéconomique des femmes, il faut ajuster notre vision du développement des collectivités en fonction des besoins et des réalités propres à cette large moitié de la population. Quels sont-ils? En quoi diffèrent-ils des autres groupes sociaux composant nos collectivités locales et régionales?

Pour répondre à ces questions, il faut d'abord faire une lecture de la situation socioéconomique des femmes au Québec et ensuite prendre conscience de leur faible taux de participation au sein des structures décisionnelles des pouvoirs locaux et régionaux.

■ La situation socioéconomique des femmes

➤ Ces progrès ne doivent pas nous faire oublier qu'elles détiennent 61 % des emplois payés au salaire minimum, qu'elles occupent les deux tiers des emplois à temps partiel et que le salaire moyen des femmes travaillant à temps plein correspond encore aujourd'hui à 75 % de celui des hommes.

Les conditions socioéconomiques des femmes se sont beaucoup améliorées depuis trente ans. Elles sont, en effet, plus actives sur le marché du travail, elles dirigent de plus en plus d'entreprises (quoique principalement de petite taille, faut-il souligner) et elles sont maintenant plus nombreuses dans les sphères politiques et économiques.

Par contre, ces progrès ne doivent pas nous faire oublier qu'elles détiennent 61 % des emplois payés au salaire minimum, qu'elles occupent les deux tiers des emplois à temps partiel et que le salaire moyen des femmes travaillant à temps plein correspond encore aujourd'hui à 75 % de celui des hommes. De plus, le nombre des emplois atypiques (travail autonome, travail sur appel, travail à durée limitée, etc.) a particulièrement augmenté au sein de la main-d'œuvre féminine, ce qui est loin d'aider les femmes à se sortir des emplois précaires dans lesquels un trop grand nombre d'entre elles se sont cantonnées. À ce dernier égard, il est important de souligner que 70 % des travailleuses autonomes gagnent moins de 10 000 $ par année.

J'aimerais également signaler que les femmes détiennent cinq fois moins de postes de cadres supérieurs que leurs collègues masculins (6 700 femmes par rapport à 34 600 chez les hommes) et qu'elles occupent moins de 20 % des emplois reliés au domaine des sciences et des nouvelles technologies, qui sont identifiés comme étant des secteurs d'emplois d'avenir.

Différentes politiques et programmes gouvernementaux, tant canadiens que québécois, ont veillé par le passé, et ce par divers moyens, à encourager les femmes à diversifier leurs choix professionnels et à les soutenir dans ces nouvelles avenues professionnelles. Il en a été de même pour le soutien à l'entrepreneurship féminin et pour l'aide à l'intégration socioprofessionnelle de femmes absentes depuis longtemps du marché du travail.

Conscientes de l'importance des instances partenariales régionales pour assurer une meilleure prise en compte des besoins et des réalités des femmes, plusieurs représentantes de groupes de femmes ont progressivement intégré les conseils d'administration des CRD, les conseils régionaux des partenaires du marché du travail et les régies régionales de la santé et des services sociaux. L'implication active des femmes au sein de ces structures a permis de développer et de soutenir divers projets visant plus concrètement et directement l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques. Cela s'est souvent traduit à l'intérieur de projets de développement local et d'économie sociale, mais cela s'est

également articulé à l'intérieur d'ententes spécifiques dans quelques CRD ou par l'adoption de mesures d'équité en emploi et d'équité salariale qu'elles ont réussi à faire intégrer dans les ententes cadres de leurs instances régionales. Des exemples fort intéressants de tous ces projets sont illustrés dans le document que le CIAFT a publié cette année, intitulé *Mettre le cap sur nos histoires gagnantes.*

Bien que les femmes soient loin d'avoir obtenu la parité de représentation dans ces structures, elles sont tout de même parvenues en quelques années à se tailler une certaine place dans des univers autrefois exclusivement masculins. Ainsi, selon les données recueillies par le Conseil du statut de la femme en 1997, les femmes occupaient 20,1 % des postes au sein des conseils d'administration des CRD et 20,9 % des postes dans les comités exécutifs des CRD, 36,9 % des conseils régionaux des partenaires du marché du travail et 33,5 % des conseils d'administration des régies régionales. En 2000, dans les CRD, trois femmes sont directrices générales (trois sur 17) et deux assument la présidence de conseil d'administration.

■ Comment évaluons-nous la réalité actuelle du développement local?

➤ Aujourd'hui, les objectifs gouvernementaux en matière de déconcentration des pouvoirs misent sur le partenariat local pour assurer le développement des collectivités.

Aujourd'hui, les objectifs gouvernementaux en matière de déconcentration des pouvoirs misent sur le partenariat local pour assurer le développement des collectivités. On peut identifier plusieurs aspects positifs, tant du point de vue démocratique que du point de vue socioéconomique, à remettre aux instances locales les leviers de leur propre développement.

Mais en est-il de même pour les femmes? Les avancées qu'elles ont pu réaliser de peine et de misère au sein des structures régionales sont-elles compromises par la mise en place des CLD? Plusieurs éléments nous portent à craindre que plusieurs batailles seront à recommencer.

En ce qui a trait à la représentation des femmes au sein des conseils d'administration des CLD, nos plus récents recensements ont permis de constater qu'elle se compare à celle des CRD, soit moins de 25 %. Soulignons également que 16 % de femmes assument des fonctions de directrice générale de CLD et que 11 % assument la présidence de conseil d'administration dans les CLD.

Par contre, la mise en place des CLD pose différents problèmes pour les groupes de femmes, et ce, à différents niveaux. Quels sont-ils?

■ Effets pervers de la régionalisation et de la localisation

— **Multiplicité des lieux de représentation** : pour les femmes, c'est un problème : manque de ressources humaines, financières et matérielles (dépend du nombre de CLD dans une région et du nombre de groupes de femmes pouvant répondre aux besoins de la représentation);

— **Actions à court terme et partielles** : risque de manque de perspective sur des problématiques nationales (voire universelles) mais qu'on demande de traiter régionalement et localement (exemple : Drummondville);

— **Préoccupations d'ordre économique priorisées** : les aspects sociaux, culturels et politiques se retrouvent souvent banalisés (encore plus au niveau local). Historiquement, les femmes ont développé une expertise en santé et services sociaux, éducation et culture. De plus, la culture de "comptable" qui peut découler de ces préoccupations économiques va nuire aux revendications des femmes;

— **Dédoublement** : il appert qu'à maints égards, les réflexions sur le dossier de condition féminine aboutissent aux mêmes constats, quelle que soit la région (pauvreté, faible présence des femmes dans les instances, iniquité salariale, etc.). Il serait intéressant de multiplier les occasions où les régions peuvent discuter ensemble de ces problématiques générales, trouver des solutions et ensuite adapter celles-ci en fonction de leurs spécificités en termes de ressources disponibles, d'expertise développée, de culture régionale;

— **Risque de disparités locales dans une même région** : déjà le phénomène de disparités entre les régions était bien préoccupant pour l'avancement des dossiers de condition féminine. La localisation présente un risque supplémentaire de fragmentation des stratégies visant l'amélioration de la situation socioéconomique des femmes. Danger de repli sur les seules réalités locales.

■ Défis pour les groupes de femmes

— Le défi d'intégrer les priorités en condition féminine dans les plans stratégiques et ultérieurement en faire des ententes spécifiques dans les CLD;

— Le défi de mobiliser les groupes de femmes à la fois dans leur région et dans les diverses localités autour d'enjeux précis;

— Obtenir des données statistiques régionales sexuées permettant de faire une analyse différenciée de la réalité régionale et locale;

— Obtenir la mise en œuvre des deux axes de la 5^{e} orientation dans les localités.

■ Quelles sont les perspectives et les pistes de stratégie possible?

Pour le CIAFT, le réseautage des groupes de femmes est essentiel à la continuité des actions en condition féminine. En ce sens, il faut assurer :

— le maintien des lieux régionaux de concertation des groupes de femmes et le développement des tables de concertation avec les groupes communautaires;

— le maintien des lieux nationaux de concertation pour femmes pour intervenir sur les disparités régionales et locales, pour développer une analyse commune des enjeux en condition féminine et pour développer des stratégies cohérentes entre les groupes de femmes.

C'est la mission que s'est donnée le CIAFT en mettant sur pied le Réseau des représentantes en condition féminine, voilà maintenant 5 ans. Ce réseau permet de maintenir et même de développer une vision globale des enjeux reliés à la participation des femmes au développement local et régional, de partager les histoires gagnantes et d'apprendre des difficultés des unes et des autres, et enfin de maintenir les liens de solidarité qui sont nécessaires à l'atteinte de la pleine égalité des femmes dans toutes les dimensions de la société.

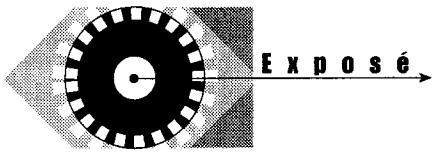

William A. Ninacs

consultant, chercheur et formateur à la coopérative
de consultation La Clé, Victoriaville

Le développement local : l'axe des valeurs communautaires

NOTE : certaines parties de ce document proviennent d'un texte réalisé plus tôt cette année grâce à une contribution financière de la Direction générale de la promotion et des programmes de la santé (DGPPS), région de Québec, de Santé Canada. Le texte en question était intitulé *Le mouvement communautaire, le développement local et l'action sur l'état de santé de la population.* Pour toute information, veuillez communiquer avec Michel Boyer au (514) 283-3309.

Introduction

Dans cet essai, j'aborde les trois thèmes identifiés par l'R des centres de femmes du Québec pour les présentations aux forums *Développement local : partenaires avec les femmes*, à Saint-Jérôme et à Sainte-Croix de Lotbinière en mars 2000 : a) ma vision du développement local; b) mon évaluation de la réalité actuelle compte tenu de ma vision; et c) les perspectives ou stratégies que j'envisage.

Une vision progressiste du développement local

➤ La notion de développement suggère une transformation des structures et des systèmes menant à une amélioration de la qualité de vie pour toutes les personnes vivant sur un même territoire.

De façon générale, ma vision du développement est celle du cadre de référence des corporations de développement communautaire[2] (CDC) québécoises, document que j'ai rédigé à partir des idées et des réflexions des membres du comité responsable de son élaboration :

La notion de développement suggère une transformation des structures et des systèmes menant à une amélioration de la qualité de vie pour toutes les personnes vivant sur un même territoire. La corporation de développement communautaire préconise une vision globale du développement qui tient simultanément compte du contexte économique, politique, social, culturel et écologique dans lequel les gens vivent. [...] Les stratégies de développement soutenues par une corporation de développement communautaire ont un fondement de développement endogène, c'est-à-dire qu'elles reposent sur la mise à contribution optimale des ressources du milieu. En conséquence, au niveau économique, une corporation de développement communautaire prône le développement d'une économie sociale. Au niveau environnemental, elle préconise un développement durable et viable. Au niveau social, elle opte pour une intervention qui tient compte de toute la personne et non pas d'un seul problème immédiat et elle favorise une approche communautaire et l'action communautaire (Table nationale des corporations de développement communautaire du Québec, 1993: 2-3).

Cette vision semble intégrer les principes sur lesquels s'appuie la définition globale du développement retenus par certains groupes de femmes, qui réclament un développement solidaire et équitable, endogène et communautaire, démocratique, éthique et durable (Brais, 1998: 7-10; Lafontaine, 1995: 66-68). Cette façon de concevoir le développement par les CDC et par certains groupes de femmes peut s'inscrire assez bien dans un courant progressiste de développement

2. Le modèle québécois de corporation de développement communautaire (CDC) regroupe des organisations communautaires (et parfois coopératives) dans le but de favoriser leur participation au développement de leur milieu. Il y en a présentement 34 au Québec. Elles se considèrent comme des structures « d'aide technique, de concertation et de services par et pour les organisations communautaires » (Table nationale des corporations de développement communautaire du Québec, 1993: 2). Les CDC au Canada hors Québec et aux États-Unis s'apparentent plutôt aux corporations de développement économique communautaire (CDÉC). Les CDÉC sont des organisations non gouvernementales qui ont pour mission le développement et la revitalisation de leur milieu (Ninacs, 1995b). Elles misent sur une concertation entre acteurs sociaux provenant de plusieurs secteurs (public, privé, syndical et communautaire, selon le cas) au lieu de miser sur un maillage exclusif d'organisations populaires et communautaires comme c'est le cas pour les CDC (Favreau et Ninacs, 1993: 10-14).

local, c'est-à-dire lorsque le développement local est conçu comme une stratégie visant le bien-être économique, social et culturel d'une communauté territoriale, à la fois pour la communauté dans son ensemble ainsi que pour tous ses membres, et lorsqu'il s'appuie sur une prise en charge du développement par les collectivités locales elles-mêmes, sur la mise en valeur de leurs ressources, sur des maillages équitables et efficaces entre acteurs locaux et sur une véritable participation du milieu. C'est, en fait, de cette même façon que je vois le développement local. Ainsi, "ma" définition pourrait être la suivante :

> ***Le développement local, c'est un processus qui assemble des éléments communs à tous les milieux, dont un territoire reconnu, une population, des structures en place permettant la participation et des ressources à exploiter (financières, matérielles, naturelles, humaines, informationnelles, culturelles...), dans le but de renforcer le bien-être économique, social et culturel à la fois de tous les membres d'une communauté et de la communauté en tant que telle, et ce, par le développement d'un contrôle direct sur ses ressources.***

➤ Le développement local tient compte de l'unicité d'une communauté, c'est-à-dire des caractéristiques qui lui sont propres et, de par ce fait, récuse l'imposition de formules préconçues...

Pour y arriver, le développement local tient compte de l'unicité d'une communauté, c'est-à-dire des caractéristiques qui lui sont propres et, de par ce fait, récuse l'imposition de formules préconçues, ce qui n'empêche pas la communauté d'adopter ou d'adapter volontairement des modèles d'ailleurs ou de participer de son propre gré aux programmes publics ou privés qui n'ont pas été élaborés spécifiquement pour elle.

La mise en œuvre du développement local repose sur l'optimisation à court, à moyen et à long terme des ressources locales (développement endogène) à l'intérieur d'une approche globale (holistique). Les moyens privilégiés sont collectifs, tels la concertation et le partenariat des acteurs locaux ainsi que la participation des membres de la communauté. Ils prennent des formes variant selon les milieux et les besoins mais suscitant, en tout temps, l'entrepreneuriat tant collectif qu'individuel et tant social qu'économique.

De tous ces éléments de définition, il faut insister sur l'idée d'un "contrôle direct sur ses ressources". Ainsi, bien que l'accès aux ressources économiques, leur augmentation par une intervention externe — par un investissement provenant

de l'extérieur, à titre d'exemple — ou leur redistribution par un palier gouvernemental supérieur puisse produire des effets positifs et essentiels pour la survie immédiate d'une communauté, aucun de ces moyens ne constitue, à mes yeux, l'enjeu principal du développement local. Au contraire, je crois que la mission du développement local est de permettre à une communauté d'agir directement sur les ressources qu'elle requiert pour assurer son bien-être ainsi que celui de tous ses membres. L'enjeu premier du développement local est donc le pouvoir et non pas l'argent.

➤ Mais il ne faut pas confondre autonomie et autosuffisance, car il me semble illusoire et même néfaste de penser dans les termes d'une indépendance économique totale.

D'une certaine façon, le développement local renvoie au développement de l'autonomie d'une communauté. Mais il ne faut pas confondre autonomie et autosuffisance, car il me semble illusoire et même néfaste de penser dans les termes d'une indépendance économique totale. Au contraire, je crois que le développement local ne doit pas cibler l'indépendance d'une communauté, mais plutôt sa capacité de jouer le jeu de l'interdépendance avec toutes les autres communautés de sa région, de son pays et même du monde entier. À mes yeux, c'est sur ce plan que le développement local prend tout son sens dans une conjoncture de mondialisation tant des marchés que des solidarités.

Je suis d'accord, également, avec l'UNADEL, pour qui l'objectif stratégique du développement local est double :

1) placer la personne au centre de l'économie; et

2) réhabiliter la sphère politique (Dinet, 1997: 316).

Cette vision commande le développement d'une nouvelle organisation économique et l'instauration de nouveaux mécanismes permettant de rétablir un équilibre entre les diverses composantes de nos sociétés industrielles. En grande partie, c'est la poursuite de cet objectif à deux dimensions qui permet de changer les façons de concevoir et de réaliser les actions de développement et qui favorise les retombées économiques, telles l'émergence de nouveaux avantages concurrentiels et l'apparition de gisements originaux d'emplois (Commission européenne, 1995: 20). Le Manifeste de Carcassonne[3] affirme également que le développement local est l'échelon de base d'une véritable démocratie et de l'apprentissage de la citoyenneté. Je crois qu'il y a beaucoup de vrai là-dedans et je souscris entièrement à ce qui suit :

> **« À une échelle qu'il peut saisir et dans un langage qui soit le sien, chacun peut dire son mot, exprimer ses aspirations, mobiliser ses ressources en intégrant ses choix dans des**

3. Lancée à la fin de 1996, Territoires d'Avenir a été une vaste activité de réflexion qui s'est déroulée pendant six mois dans toutes les régions de la France. Les 6 et 7 juin 1997, environ 1 500 intervenantes et intervenants en développement local ont participé aux activités de clôture à Carcassonne. La synthèse des travaux — intitulée "Manifeste Territoires d'Avenir de Carcassonne" — identifie trois enjeux capitaux pour le développement local : a) l'articulation du local et du global; b) l'articulation, dans une démocratie renouvelée, des élus et de la société civile; c) l'articulation des territoires entre eux (Dinet, 1997).

perspectives dynamiques et plus vastes. Il ne suffit pas d'être acteur de son développement, encore faut-il en être véritablement l'auteur. » (Dinet, 1997: 318)

En fin de compte, dans des mots qui ont une signification plus particulière pour moi, le développement local constitue un processus par lequel se déploie l'empowerment communautaire d'un milieu et qui permet, en fin de compte, l'empowerment de chacun de ses membres[4].

■ Une vision étroite du développement local

➤ **Le développement local constitue un processus par lequel se déploie l'empowerment communautaire d'un milieu et qui permet, en fin de compte, l'empowerment de chacun de ses membres.**

Malheureusement, le développement local n'est pas toujours compris de façon progressiste et, même lorsqu'il l'est, tous les acteurs ne sont pas prêts à lui emboîter le pas. C'est souvent ici que le bât blesse pour le mouvement populaire et communautaire ainsi que pour un bon nombre de groupes de femmes, car l'approche de développement local constitue un facteur déterminant sur le plan de la participation des mouvements sociaux.

■ Un peu d'histoire

L'histoire y est pour quelque chose. Bien que l'intérêt pour le développement sur le plan local ait été suscité par l'arrivée des MRC à la fin des années 70 (Robert, 1995: 38-40), ce sont des initiatives du gouvernement fédéral, en particulier les sociétés CLE et les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)[5], qui en ont été le fer de lance à partir des années 80 (Lachapelle, 1995: 82-83). Pour les premières organisations de ce genre, l'accent était mis sur le développement économique et la plupart d'entre elles ont été dotées de fonds voués spécifiquement au financement des petites et moyennes entreprises. Il s'agissait d'une perspective plutôt nord-américaine du développement local, essentiellement préoccupée par la dimension économique des projets de revitalisation, une tendance néolibérale de développement de l'économie locale qu'on retrouve encore très souvent aujourd'hui (Blakely, 1989: 58-59; Tremblay et Fontan, 1994: 131). De fait, c'est dans ce sillon que s'inscrit la récente Politique de soutien au développement local et régional du gouvernement du Québec lorsqu'elle cible le champ prioritaire d'intervention comme étant l'économie et l'emploi (Secrétariat au développement des régions, 1997).

4. L'empowerment constitue un processus par lequel un individu ou une collectivité s'approprie le pouvoir ainsi que sa capacité de l'exercer de façon autonome (Ninacs, 1995a, 1999b). L'empowerment repose entre autres sur l'idée que l'individu n'est pas le seul ni l'unique responsable de son sort et que toute personne et toute communauté ont le droit de participer à part entière aux décisions qui les concernent.
5. Antérieurement nommées "comités d'aide au développement des collectivités" (CADC).

➤ ... les projets de l'époque n'en incarnaient pas moins plusieurs dimensions qui sont de nos jours associées au développement local, tel l'exercice d'un pouvoir par un milieu sur ses ressources économiques.

On peut aisément comprendre les réticences des organisations sociales et syndicales d'adhérer au développement local là où il n'est qu'un euphémisme pour le seul développement économique d'une localité, ou encore là où la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale n'est pas une priorité. Ce rejet du revers de la main d'une incursion par le mouvement communautaire dans la sphère économique devient une option de plus en plus marginalisée. Ceci est dû au fait que, depuis le milieu des années 80, certains mouvements sociaux québécois ont pris un virage en faveur d'une participation au développement économique[6]. De plus, le mouvement communautaire reconnaît que ses racines sont dans la sphère de l'action locale de développement de la décennie entre 1965 et 1975[7]. Bien qu'il soit vrai qu'on n'utilisait pas l'expression "développement local" il y a un quart de siècle, mais plutôt l'expression "animation sociale" (Côté et Harnois, 1978; Lesemann et Thiénot, 1972), les projets de l'époque n'en incarnaient pas moins plusieurs dimensions qui sont de nos jours associées au développement local, tel l'exercice d'un pouvoir par un milieu sur ses ressources économiques. Ils s'inséraient, de fait, dans le courant de redéfinition de la société québécoise par la prise en charge collective, comme en témoignait le slogan inoubliable de la Coop-Tomate de Manseau : « C'est pas avec Rockefeller qu'on va bâtir le Québec. »

Il existe toutefois des différences notables entre l'animation sociale de l'époque — et l'approche de développement communautaire qui en a découlé — et l'approche nommée développement local que l'on prône aujourd'hui. À titre d'exemple, hier on insistait sur l'association des personnes concernées aux projets qui les touchaient, tandis que la perspective contemporaine est davantage axée sur la "participation" des populations en question aux prises de décision par l'entremise d'organismes de représentation. Certes, la plupart des mouvements sociaux se sont dotés de solides structures de représentation avec les années et il n'est donc pas surprenant que les stratégies actuelles en tiennent compte.

6. En particulier, des parties du mouvement populaire et communautaire, du mouvement syndical et du mouvement des femmes (Bélanger et Lévesque, 1992: 724-736; Belleau et D'Amours, 1993; Favreau et Ninacs, 1993: 4-5).
7. À titre d'exemple, de septembre 1971 à mars 1972, le POPIR (Projet d'organisation populaire d'information et de regroupement), organisation communautaire située dans le sud-ouest de Montréal, a fondé l'Association des locataires à Saint-Henri, a réalisé l'ouverture du Club coopératif de Saint-Henri, a travaillé à l'ouverture d'un hôpital à Saint-Henri, a appuyé l'organisation de deux coopératives de production — la Ruche, un groupe de femmes qui fabriquait des tapis et des vêtements de laine et l'Association coopérative de production Les Amis du Québec, un projet de réinsertion de 25 jeunes motards — et a entrepris la syndicalisation des travailleurs d'Eagle Toys (David, 1972: 339-341; Fontan, 1991b: 214). À peu près en même temps, un travail d'animation sociale au Témiscouata rassemblait les forces vives du milieu autour de projets collectifs, tels le lancement de la première initiative d'un groupement forestier, le projet *Pomme de terre en semence*, l'extension des services du centre de main-d'œuvre et la mise en œuvre d'une panoplie d'initiatives de formation générale et de formation professionnelle et spécialisée (Roy, 1979: 27-29). Dans les mêmes années, la création d'une coopérative à Manseau devait aider les résidents et les résidentes à revitaliser leur milieu — à « bâtir un autre boutte de pays » comme le dit un document publicitaire de la Coopérative ouvrière de production de produits maraîchers en serre de Manseau, connue par le sobriquet "Coop-Tomate" — en misant sur une variété d'innovations incluant la mobilisation de la population locale et même celle de tout le Québec. Pendant ce temps, le Centre de relèvement et d'information sociale (CRIS) à Victoriaville regroupait des citoyens et des citoyennes autour d'un problème commun pour aboutir à la mise sur pied d'une organisation autogérée. Chacune devenait une nouvelle ressource du milieu, à la fois économique et sociale, ainsi qu'un premier lieu d'exercice collectif du pouvoir par les membres. De la fin de 1971 à la fin de 1975, quelque 15 "entreprises communautaires" ont vu le jour dans les Bois-Francs : clubs coopératifs de consommation alimentaire, boucheries coopératives, atelier de meubles, garage coopératif, garderie populaire coopérative, coopérative funéraire, ACEF, télévision communautaire, atelier de personnes handicapées physiques (production de meubles en rotin)... (Genois et al., 1997: 13)

Cependant, là où l'accent est mis sur la démocratie participative plutôt que représentative, comme c'est le cas dans les organismes du mouvement communautaire et du mouvement des femmes par exemple, ceci crée souvent une tension à la fois dans les instances partenariales et dans les groupes communautaires, car ces derniers doivent fréquemment retourner vers leurs membres pour recevoir des mandats ou faire entériner des décisions considérées comme provisoires. À l'inverse, plusieurs organismes communautaires auront l'impression que certaines décisions se prennent trop hâtivement ou à l'insu des personnes concernées si les autres partenaires n'ont pas à obtenir de procuration de leur base ou s'ils ne la consultent pas. Il s'agit là d'une divergence idéologique fondamentale (Morin et al., 1994: 9) qui se répercute sur les stratégies de développement à adopter, les actions à mener, le rôle des agents et des agentes de développement ainsi que sur les finalités des interventions (Ninacs, 1998).

■ Le local au service du régional?

Une autre différence importante renvoie à la dimension spatiale du développement, c'est-à-dire au territoire où l'action se déroule. Celle-ci est capitale, car l'appartenance à un même territoire peut souvent motiver l'action collective (Morin et al., 1994: 7). Antérieurement et jusqu'à tout récemment, on qualifiait de "local" un territoire suffisamment petit pour être considéré comme un milieu de vie — ville, village, quartier, arrondissement... — et une unité d'action (Favreau et Hurtubise, 1993: 45). Le cadre de référence des CDC le définit comme étant « suffisamment restreint pour permettre un fonctionnement axé sur la démocratie participative et suffisamment large pour éviter une multiplication inefficace des structures » (Table nationale des corporations de développement communautaire du Québec, 1993: 1). Depuis quelques années, toutefois, surtout depuis la mise en œuvre de la Politique de soutien au développement local et régional, le mot "local" fait de plus en plus référence à une municipalité régionale de comté (MRC). « Le palier local [...] s'articule autour des territoires de MRC ou de regroupements de MRC et d'unités territoriales correspondantes à définir dans les territoires où il n'y a pas de MRC. » (Secrétariat au développement des régions, 1997). Ainsi, "local" peut maintenant signifier "micro-régional", ce qui a pour effet « de reléguer un peu dans l'ombre ce qui se passe dans les petites municipalités et de légitimer l'intermunicipal comme niveau approprié pour l'action locale » (Côté, 1998: 347).

➤ Antérieurement et jusqu'à tout récemment, on qualifiait de "local" un territoire suffisamment petit pour être considéré comme un milieu de vie ... et une unité d'action.

La situation actuelle du développement local est également marquée par une complexité déconcertante de dispositifs locaux ainsi que par un imbroglio entre le rôle des instances de développement local, en particulier les centres

locaux de développement[8] (CLD), et celui des structures régionales. En fait, depuis quelque temps, plusieurs changements sur le plan des politiques sociales[9] ont donné lieu à une reconfiguration significative de l'action locale pour augmenter le bien-être des populations. Ainsi, sur chaque territoire habité par une dizaine de milliers de personnes ou plus — et parfois moins! —, on trouve en ce moment un nombre imposant de structures vouées au développement — CLD, CDC, CDÉC, CDÉ, SADC... — dans lesquelles les nouveaux acteurs sociaux sont invités à collaborer avec d'autres plus traditionnels dans le but d'améliorer la qualité de vie des gens de leur milieu. Chacune de ces structures possède un rôle qui lui est propre (bien que la mission de l'une puisse converger avec celles des autres), met en œuvre un plan d'action spécifique (bien que certaines activités puissent se réaliser conjointement avec d'autres structures) et jouit de ressources humaines, matérielles et financières qu'elle gère elle-même (bien que certaines de ces ressources puissent être mises en commun dans certains milieux). Dans certaines localités, tous ces efforts sont synchronisés à merveille, tandis qu'ailleurs, c'est soit le fouillis le plus total, soit l'obstruction la plus mesquine. Il s'agit d'une période de transition, bien sûr, mais qui dure tout de même depuis l'arrivée de la Politique de soutien au développement local et régional en 1997. Cette politique, qui encadre les CLD et qui circonscrit l'action des centres régionaux de développement (CRD), est certes, à mon point de vue, en grande partie à l'origine des difficultés actuelles.

➤ La situation actuelle du développement local est également marquée par une complexité déconcertante de dispositifs locaux ainsi que par un imbroglio entre le rôle des instances de développement local, ... et celui des structures régionales.

Il faut ici noter que diverses stratégies pour améliorer le sort des milieux défavorisés ont été préconisées au Québec depuis la Révolution tranquille. Prôné par l'État québécois depuis trente ans, le développement régional a fait son entrée en scène formelle en 1963 avec la mise sur pied du Conseil d'orientation économique du Québec et, par la suite, a été mis en œuvre par son successeur, l'Office de planification et de développement du Québec, ainsi que par les conseils régionaux de développement. Le développement des régions du Québec a aussi été promu par le gouvernement fédéral, surtout par l'entremise de ses ministères d'expansion économique. Jusqu'à tout récemment, le développement régional visait généralement la réduction des disparités économiques. Aujourd'hui, il est davantage axé sur l'exploitation optimale des ressources de chaque région et sur la réorganisation des services publics dans une perspective de décentralisation de l'action gouvernementale. C'est, par exemple, au niveau régional que s'organisent les

8. Selon le site de l'Association des centres locaux de développement, visité le 27 février 2000, <http://www.acldq.qc.ca>, un centre local de développement (CLD) est un organisme non gouvernemental qui réunit l'ensemble des acteurs locaux afin de favoriser le développement de l'économie et la création d'emplois sur son territoire. Un conseil régional de développement (CRD) possède une mission analogue sur le plan régional, c'est-à-dire sur un territoire correspondant à l'une des 17 régions administratives du Québec (voir le Rapport annuel 1998-1999 de l'Association des régions du Québec, page 11).

9. Notons, par exemple, la réforme entreprise dans le domaine de la santé et des services sociaux depuis la fin des années 80, la mise sur pied du Secrétariat à l'action communautaire autonome en 1995 et la mise en vigueur de la Politique de soutien au développement local et régional en 1998.

services de deuxième ligne ou services spécialisés, c'est-à-dire des services de soutien destinés aux intervenants et intervenantes plutôt qu'au grand public. Selon la Politique de soutien au développement local et régional, le palier régional doit également jouer le rôle d'interface entre l'État et les milieux locaux et régionaux. Ainsi, sur certains plans, le développement régional peut se confondre avec l'administration régionalisée de programmes et de politiques publics, c'est-à-dire avec ce qu'il est convenu de nommer la régionalisation.

En théorie, «la régionalisation vise une redistribution du pouvoir, autant politique qu'administratif, afin de rééquilibrer les relations entre l'État central et les régions. Alors que l'approche technocratique de l'État-providence a souvent étouffé des initiatives locales, par un décloisonnement du pouvoir, la régionalisation libérerait des potentiels d'innovation et d'originalité. Ainsi, les régions pourraient relever leurs défis spécifiques à partir des forces et ressources du milieu. » (Sharp, 1998)

En pratique, cependant, les doléances des représentants et des représentantes du mouvement populaire et communautaire ainsi que du mouvement des femmes sont nombreuses face à la façon dont la régionalisation se réalise. Entre autres, on reproche aux régies régionales de la santé et des services sociaux (RRSSS) leur manque d'autonomie face aux directives gouvernementales, leur manque d'ouverture face aux approches utilisées par les organisations communautaires (telle l'approche féministe) et le manque de temps pour effectuer de véritables consultations auprès de leurs membres (Bouchard, 1998; Théoret, 1998). On est également déçu du peu de résultats positifs de la régionalisation sur les problèmes de santé des populations locales et on interprète la régionalisation comme étant ni plus ni moins qu'une stratégie de "dumping" sur le milieu communautaire par un État souhaitant se désengager de ses responsabilités sociales (Boivin et Pelchat, 1998). Dans l'ensemble, ces griefs sont d'ordre stratégique, car ils renvoient aux objectifs non pas seulement de la régionalisation mais également de toute action sur le plan régional. Or l'idée que le palier régional ne joue pas son rôle stratégique[10] est assez répandue parmi les organisations communautaires et, inévitablement, elle les influence dans l'évaluation qu'elles font de leur participation au développement tant local que régional.

➤ **On interprète la régionalisation comme étant ni plus ni moins qu'une stratégie de "dumping" sur le milieu communautaire.**

Les instances régionales font néanmoins de la planification stratégique et elles veulent que cette dernière soit le fruit de la concertation inhérente à leur fonctionnement (Greason, 1998: 209). Cependant, c'est sur le plan local que le

10. Cette idée n'est pas nouvelle. Par exemple, Brassard (1989), analysant la participation des organismes populaires et environnementaux au Sommet socioéconomique du Saguenay—Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais en 1984, attribue la décroissance de celle-ci — sur 24 groupes, 21 n'ont assisté qu'à une seule étape — en partie à la structure même du sommet qui ne permettait pas l'expression des dissensions, car la "vraie" concertation se faisait aux tables sectorielles à huis clos, et au fait que l'État voulait créer un nouveau cadre d'appartenance régional en superposant ses structures et en faisant adhérer les participantes et les participants à ses priorités (surtout économiques) sans leur permettre une marge d'autonomie.

plan d'action découlant de la planification stratégique sera élaboré car, toujours selon la Politique de soutien au développement local et régional, le palier local est défini comme étant le lieu de programmation, de gestion et de mise en œuvre des services de première ligne, bref le lieu d'exécution. De toute évidence, le gouvernement du Québec semble toujours considérer le palier régional comme étant le plus apte à assumer des rôles d'orientation stratégique. On peut déceler ici les indices d'une autre anomalie : la concertation se ferait au plan régional tandis que le partenariat se réaliserait au niveau local. Pour les acteurs locaux préoccupés par l'autonomie de leur milieu et la prise en charge de leur développement (parmi lesquels se trouvent un grand nombre d'organismes communautaires et groupes de femmes), la concertation locale est impérative et l'idée d'un partenariat déterminé et imposé par "le haut" est à proscrire.

➤ Une concertation qui n'aboutit pas à un partenariat sera considérée comme illusoire sinon trompeuse par les organisations communautaires, car leur mission de transformation sociale commande des résultats concrets.

De plus, puisque des partenariats peuvent exister sur le plan régional et puisque plusieurs partenariats locaux sont précédés d'une étape de concertation, dans la pratique, on aura tendance à confondre ces deux phénomènes. Or la concertation n'est pas synonyme de partenariat. D'une part, la concertation est un processus volontaire, plus ou moins formel et décisionnel où sont mises en commun des analyses et des solutions à des problèmes reconnus. Elle rassemble des acteurs sociaux qui cherchent un consensus fondé sur une problématique commune, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des politiques économiques et sociales (Lamoureux, 1996: 4-6; Tremblay et Fontan, 1994: 323). Les mandats peuvent être très larges ou spécifiques, les engagements plus ou moins liants. D'autre part, le partenariat est un projet commun ou conjoint à partir d'un engagement contractuel entre différents acteurs sociaux — nommés alors partenaires — dont la mission, les objectifs, les moyens d'action et la durée sont précisément définis (ibid. : 324). L'engagement est contraignant, avec des responsabilités précises, des mandats, des ressources et des structures organisationnelles pour les réaliser. Pour les organisations communautaires, il est quasiment impensable de mettre en œuvre des stratégies partenariales sans avoir effectué une concertation au préalable axée sur la participation la plus démocratique possible. Dans un même ordre d'idées, une concertation qui n'aboutit pas à un partenariat sera considérée comme illusoire sinon trompeuse par les organisations communautaires, car leur mission de transformation sociale commande des résultats concrets.

Selon le recensement d'une centaine d'écrits sur le partenariat par Gagnon et Klein (1991), le fait que chaque partenaire poursuive ses propres intérêts correspond à la dynamique propre au partenariat et ceci le soumet intrinsèquement à des rapports de pouvoir. À leurs yeux, à moins que certaines conditions ne

soient satisfaites, le partenariat risque de demeurer un cadre de gestion des rapports sociaux et de servir d'abord les intérêts des élites dirigeantes. Parmi les conditions de réussite, il y aurait l'équité entre les partenaires (droits et devoirs réciproques, pouvoirs et responsabilités comparables, avantages tangibles ou intangibles de même importance) ainsi que le consensus sur les orientations établies et la participation de tous à la mise en œuvre des programmes qui en découlent. Cette dernière condition renvoie à l'essentielle concertation. Quant à la première, elle est tout aussi indispensable, car le déséquilibre entre les acteurs — par exemple, entre les organismes communautaires œuvrant dans un domaine, d'une part, et le Ministère et les établissements publics du même domaine, d'autre part — produit des collaborations difficiles et de sérieuses limites à l'action, phénomène que certains nomment "paternariat" (Panet-Raymond et Bourque, 1991).

➤ Parmi les conditions de réussite, il y aurait l'équité entre les partenaires [...] ainsi que le consensus sur les orientations établies et la participation de tous à la mise en œuvre des programmes qui en découlent.

L'exigence d'arriver à une équité entre les partenaires et à des consensus sur la démarche de développement suppose un certain pragmatisme ainsi qu'un abandon d'attitudes doctrinaires, mais n'exclut pas la "cohabitation conflictuelle" entre groupes aux vues divergentes (Lemelin et Morin, 1991: 286-293). Le processus partenarial est néanmoins parsemé d'inévitables compromis de la part des acteurs qui y participent. Ainsi, on peut comprendre les préoccupations très terre à terre des organismes communautaires liées aux clientèles ciblées, au mode d'intervention, à leur financement, à leur reconnaissance et aux relations avec d'autres acteurs (Cuerrier, 1998: 37-40), car les arrangements nouveaux ne doivent pas mettre à l'écart les principes sur lesquels est fondée l'action qui les caractérise et qui les distingue d'autres organismes du Tiers secteur[11], ainsi que du secteur public et parapublic.

■ Le mouvement communautaire

Cependant, les organisations communautaires "autonomes" ne se définissent pas de cette façon mais plutôt, malgré une imposante variété de champs d'activité[12], comme constituantes d'un mouvement social d'intérêt public engagé :

> « - **dans les luttes contre la pauvreté, la discrimination, l'oppression ainsi que pour l'amélioration du tissu social et de la qualité de vie de la communauté;**

11. Le mouvement populaire et communautaire québécois est composé principalement d'organisations incorporées en tant qu'organismes sans but lucratif et dont le fonctionnement repose en partie sur le bénévolat. Cependant, il ne faut pas confondre ce mouvement avec d'autres secteurs dits "sans but lucratif", "volontaire" ou "associatif" et ce, malgré plusieurs traits communs. Bien que ces autres secteurs soient composés, tout comme le mouvement communautaire, de dispositifs et de structures qui ne sont ni des entreprises du secteur privé ni des institutions du secteur public et qu'ils soient ainsi des composantes importantes de ce qui est nommé le "tiers secteur" ou l'"économie sociale" (Defourny, 1992; Eme et Laville, 1999; Lévesque et Ninacs, 1997), ni la seule structure légale d'un organisme ni son recours à l'action bénévole pour certaines activités ne sont suffisants pour l'identifier au mouvement populaire et communautaire québécois.

12. Le Comité aviseur du Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec est composé de regroupements des secteurs de l'action bénévole, de l'alphabétisation populaire, des Autochtones, des communications, de la consommation, de la défense des droits, de l'éducation à la solidarité internationale, de l'environnement, de la famille, des femmes, des jeunes, du logement, des loisirs, des personnes handicapées et des réfugiées, des personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles, ainsi que des regroupements multisectoriels.

- **dans les actions visant de profondes transformations sociales sur les plans des législations, des institutions, du marché et des mentalités pour contrer l'exclusion et pour promouvoir la justice sociale, le développement durable de même que l'égalité entre les hommes et les femmes; et**
- **dans la création d'espaces démocratiques et dans le renouvellement de la démocratie de ceux déjà existants, tant des lieux d'existence que des lieux de pouvoir, et dans la revitalisation de la société civile. »**
(Leclerc, 1998: 3)

Les organisations communautaires en question ne se voient donc pas comme de simples organismes ou institutions des réseaux de santé, des services sociaux et de l'éducation, mais davantage comme des agents de changement sur le plan individuel et comme un mouvement social sur le plan collectif[13]. Ainsi, les organisations communautaires "autonomes" se perçoivent comme des groupes de personnes militant pour la transformation de la société. Leurs actions sont menées dans le but de servir cette cause et non pas seulement pour atténuer les souffrances ou soulager la misère. C'est pour cette raison que l'on retrouve dans leurs communications des références au militantisme plutôt qu'au bénévolat, à l'équité et à la justice sociale plutôt qu'à la bienfaisance, aux usagers et aux usagères plutôt qu'aux bénéficiaires. Cette vision a été maintes fois réitérée au cours des consultations menées depuis 1996 sur le projet d'une politique gouvernementale de

13. Le milieu communautaire québécois est composé de différents types d'organismes non gouvernementaux ayant en commun une structure légale sans but lucratif, une autonomie d'action et une présence significative de ressources humaines bénévoles. Ces traits les associent à la composante associative du tiers secteur (Salamon et Anheir, 1997: 33-34). De ces organismes, un bon nombre s'identifient comme faisant partie d'un mouvement de changement social. En tant que mouvement social, le mouvement communautaire autonome considère qu'il rassemble « l'ensemble des organismes qui se reconnaissent dans les caractéristiques de l'action communautaire autonome » (Leclerc, 1996: 2). Les caractéristiques de l'action communautaire autonome s'avéreraient donc les clés pour le comprendre. Celles-ci incluraient les lieux d'engagement susmentionnés ainsi qu'une reconnaissance « que l'individu et les collectivités doivent pouvoir s'approprier l'identification des situations problématiques, la recherche et l'application de solutions concrètes et adaptées, démarche qui se doit d'être liée à une responsabilité collective » (ibid. : 3). Parmi les caractéristiques de l'action communautaire autonome, il y a des « principes relatifs aux organismes » qui le composent : **a)** la volonté de faire advenir une société plus juste; **b)** une vision globale du bien-être des personnes et de la société; **c)** une approche globale où l'on tient compte de toute la personne et de son environnement; **d)** une approche favorisant la prise en charge par les personnes et les groupes dans la résolution de leurs difficultés et la modification de leurs conditions de vie sans, toutefois, nier la responsabilité de l'État; **e)** une capacité d'innover leur permettant d'identifier des besoins, de suivre l'évolution et de s'y adapter; **f)** des racines dans l'identification d'un besoin par une communauté et une structure à l'initiative de personnes membres de cette communauté; et **g)** une conception égalitaire des rapports entre toutes les personnes engagées dans la vie de l'organisme, quelle que soit la fonction de chacune (Leclerc, 1998: 3). D'autres caractéristiques renvoient au mode de fonctionnement des organismes qui doivent favoriser la vie démocratique (qui comprend la participation volontaire des personnes qui y font appel), le contrôle par les participantes et les participants, la responsabilisation collective des membres et la participation active du personnel. Consacrer du temps et des ressources à la vie associative fait donc intrinsèquement partie de la mission des organismes comme l'est le souci d'assurer aux personnes impliquées, rémunérées ou non, des conditions décentes dans l'exercice de leurs fonctions (ibid. : 4). De plus, l'insistance sur le principe organisationnel de démocratie participative sous-tend une démarche d'éducation populaire qui transforme chaque événement en activité d'apprentissage et de réflexion critique en vue d'une conscientisation sociale et politique accrue de chaque personne concernée. Finalement, on insiste sur l'idée que les organismes du mouvement doivent être reconnus sur la base de leur identité propre, c'est-à-dire en tant qu'agents de transformation et de développement social et culturel, ainsi que sur leur autonomie d'action, de fonctionnement et d'évaluation (ibid.).

➤ **Ainsi, les organisations communautaires "autonomes" se perçoivent comme des groupes de personnes militant pour la transformation de la société.**

reconnaissance de l'action communautaire. Le fait que la mission du mouvement dépasse la simple prestation de services — sans la nier, toutefois, et sans en réduire la qualité — engendre un refus de se faire cantonner dans une voie strictement utilitaire. C'est, en fait, ce sentiment profond d'exister à des fins plus "transformatrices" qui se trouve à la base de la méfiance du mouvement communautaire face aux autorités tant publiques que privées — surtout lorsqu'il est question d'évaluation de son action dans un contexte de pénurie de ressources publiques — et qui accroît ses réticences sur le plan de la participation au développement économique. Les organismes qui le composent se perçoivent comme contribuant à l'atteinte de sa mission par la mise en œuvre d'une intervention sociale ayant des caractéristiques précises et comprenant la mise en place de lieux où peuvent participer pleinement toutes les personnes qui reçoivent leurs services ou qui sont, ou qui se sentent, concernées par les actions de l'organisme. À leurs yeux, la pleine participation constitue un principe central sur lequel devraient reposer non pas seulement leurs opérations mais bien celles de toutes les structures décisionnelles d'une société. C'est cette idée avant toute autre qui teinte la façon dont les organismes du mouvement populaire et communautaire ainsi que les groupes de femmes envisagent leur participation au développement de leurs milieux.

■ La participation du communautaire au développement local

Certaines inquiétudes proviennent également du fait que la pratique quotidienne des groupes communautaires est de plus en plus consacrée à la participation aux multiples structures locales (CDC, tables de concertation sectorielles — par exemple, sur la jeunesse, la sécurité alimentaire, la violence...), régionales (tables régionales d'organisations communautaires (TROC), comités des RRSSS ou des CRD, instances régionales de regroupements sectoriels provinciaux, concertations régionales) et provinciales (regroupements sectoriels). Les difficultés particulières que représentent de telles activités prennent donc de plus en plus d'ampleur, et ceci fait que les organisations communautaires doivent consacrer une quantité croissante d'énergie à des questions d'ordre tactique au détriment, fréquemment et malheureusement, de celles d'ordre stratégique.

Malgré les embûches potentielles, à l'heure actuelle une partie significative du mouvement populaire et communautaire prend activement part au développement local. À titre d'exemple, 143 personnes représentaient le milieu communautaire dans 102 centres locaux de développement (CLD) l'an dernier[14] (MCE Conseils, 1999: 2). Pour leur part, 13 des 18 membres de l'Inter-CDÉC,

➤ **Malgré les embûches potentielles, à l'heure actuelle une partie significative du mouvement populaire et communautaire prend activement part au développement local.**

structure informelle regroupant des corporations de développement économique communautaire (CDÉC)[15], auraient environ 500 membres du milieu communautaire. En toute probabilité, ces organismes du milieu communautaire ne font pas tous partie du mouvement du même nom, mais l'enquête de MCE Conseils révèle qu'un grand nombre sont soit des CDC, soit des organisations communautaires œuvrant dans les champs de la santé et de la défense de droits, soit des groupes de femmes (ibid. : 7), bref les types d'organisations communautaires qui forment le mouvement en question. De plus, la présence des organismes communautaires a des effets très positifs. D'une part, « l'apport du milieu communautaire est [...] fondamental dans la présence des femmes aux conseils d'administration (CA) des CLD » (ibid. : 12) car, sans les 81 femmes de la délégation communautaire, le pourcentage de femmes aux CA des CLD chuterait de 25 % actuellement à 18 %. D'autre part, les préoccupations premières des membres communautaires des CLD touchent le développement de l'économie sociale sur leur territoire (ibid. : 24-26). Ceci contribue à renforcer l'intérêt pour les projets dans ce champ et, en conséquence, à élargir la vision du développement local à l'intérieur des CLD.

■ La santé et le bien-être de la population locale

La présence des organisations communautaires et des groupes de femmes dans les instances de développement local, tant par l'entremise des CDC que par une participation individuelle, procure également plusieurs avantages sur le plan de la santé de la population locale. Notons qu'un très grand nombre d'organisations communautaires québécoises œuvrent directement dans le domaine de la santé et des services sociaux (Bélanger, 1995: 38-42) et que celles-ci sont massivement présentes dans les CDC (MCE Conseils, 1999: 7). Il serait logique de croire que l'état de la santé de la population, tant physique que mentale, est au cœur de leurs préoccupations lorsqu'elles participent aux discussions et aux planifications dans les CLD. De plus, les autres organismes communautaires présents dans les CLD, c'est-à-dire ceux s'identifiant à l'éducation, au logement, à la consommation, à la jeunesse et à l'employabilité, ont aussi à cœur la qualité et les conditions de vie des personnes avec lesquelles ils travaillent. Or améliorer la salubrité d'un logement, aider une personne analphabète à apprendre à lire et même favoriser l'intégration au marché du travail d'un jeune sans emploi peuvent constituer des actions concrètes sur les déterminants de la santé[16].

Dans un même ordre d'idées, parmi les stratégies proposées pour réduire les problèmes de santé physique et les problèmes sociaux prédominants dans la

14. Selon l'Association des centres locaux de développement (ACLDQ), il y aurait actuellement 120 CLD au Québec, incluant 9 "mandataires" sur l'île de Montréal.
15. Les CDÉC sont des organisations non gouvernementales qui rassemblent des acteurs sociaux provenant de plusieurs secteurs (public, privé, syndical et communautaire) et qui ont pour mission le développement et la revitalisation de leur milieu (Ninacs, 1995b).

société québécoise, la Politique de santé et bien-être du Québec préconise le renforcement du potentiel des personnes, le soutien des milieux de vie et le développement d'environnements sains et sécuritaires, l'amélioration des conditions de vie, l'action avec et pour les groupes vulnérables, la concertation intersectorielle et l'orientation du système de santé et des services sociaux vers les solutions les plus efficaces et les moins coûteuses (ministère de la Santé et des Services sociaux, 1997). Ces stratégies s'imbriquent bien avec celles du développement local et régional, pourvu que le développement dépasse la simple croissance économique. Puisque le mouvement populaire et communautaire et le mouvement des femmes travaillent à élargir la sphère du développement local et régional, leur action à l'intérieur des CLD et des CRD peut donc constituer un apport indéniable à l'amélioration potentielle de l'état de santé des populations locales et régionales.

Les organismes communautaires ainsi que les groupes de femmes membres de CLD sont également intéressés au plus haut degré par le développement de l'économie sociale (MCE Conseils, 1999: 24-26). Malgré toute l'ambiguïté qui règne autour de ce concept (Lévesque et Ninacs, 1997; Ninacs, 1999a), un nombre croissant d'initiatives qui y sont associées ont des activités en lien avec les stratégies susmentionnées pour améliorer la situation sociosanitaire de la population, soit directement par le biais de services tels ceux de maintien à domicile ou de garde d'enfants, soit indirectement par la poursuite d'objectifs sociaux intrinsèques aux entreprises d'économie sociale.

➤ Or améliorer la salubrité d'un logement, aider une personne analphabète à apprendre à lire et même favoriser l'intégration au marché du travail d'un jeune sans emploi peuvent constituer des actions concrètes sur les déterminants de la santé.

Ainsi, malgré une vision assez étroite du rôle des CLD de la part du ministère des Régions du Québec et, faut-il l'admettre, de la part des directions générales des CLD (MCE Conseils, 1999: 24-25), l'horizon de ces centres a de bonnes chances de s'agrandir avec la participation des organismes communautaires et des groupes de femmes, et d'inclure une préoccupation plus considérable pour les questions relatives à la santé et au bien-être de la population. Ceci n'est pas garanti, évidemment, car la majorité des initiatives de développement issues des milieux plus traditionnels ont plutôt tendance à se confiner aux directives et aux orientations décrétées dans les programmes qui les encadrent. C'est en partie pour cette raison que les critiques du mouvement populaire et communautaire à leur égard sont souvent assez acerbes, les instances de concertation étant souvent perçues comme sclérosées par les jeux de pouvoir classiques et évaluées en fonction de critères déterminés par des fonctionnaires lointains. Pour sa part, au lieu de se rabattre sur des structures existantes ou d'attendre l'élaboration d'un programme

16. Autres que les facteurs liés à la biologie humaine et à l'organisation du système de santé sur les plans professionnel, technologique et organisationnel, la Politique de santé et bien-être du Québec identifie comme déterminants de la santé et du bien-être : **a)** l'environnement social qui renvoie aux conditions de vie (revenu, emploi, logement), au milieu de vie (familial, scolaire et de travail) et aux rapports sociaux de la population (soutien, entraide, rôles sociaux); **b)** les comportements (réaction au stress, pratiques sexuelles); et **c)** les habitudes de vie (alimentation, activité physique) (ministère de la Santé et des services sociaux, 1997).

gouvernemental, le mouvement populaire et communautaire a effectué son incursion dans le développement local et régional généralement par le biais de la mise sur pied de ses propres structures de concertation et d'action — les CDC, les TROC et, jusqu'à un certain point, les CDÉC.

Il reste à voir si ce que l'on pourrait nommer "la délinquance créative" des organisations communautaires et des groupes de femmes pourra changer les mentalités dans les CLD. Mais même si elles ne réussissent pas à complètement imposer leur perception des transformations à faire dans la société[17], leur insistance sur une vision plus globale du développement local pourrait être soutenue par d'autres membres des CLD, tout aussi préoccupés — on l'espère! — par la santé et le bien-être de la population, en particulier, les membres du milieu institutionnel, c'est-à-dire les établissements et les structures publics et parapublics de santé et d'éducation[18]. En général, les membres communautaires des CLD s'attendent à ce que les établissements publics et parapublics participent aux structures de développement local et collaborent à la réalisation de projets, car les questions de la santé et de l'éducation ne sont pas, évidemment, de l'unique ressort du mouvement communautaire ou du mouvement des femmes. Or les établissements du réseau, à l'exception des CLSC, sont rarement présents dans de tels lieux et ils sont même peu au courant des efforts des organisations communautaires à vouloir orienter le développement local vers des cibles correspondant aux déterminants de la santé ou des projets d'économie sociale sur leur territoire — sauf, bien sûr, lorsque ceux-ci réduisent leurs coûts ou s'intègrent autrement dans leurs programmes. Ceci fait en sorte que les organisations communautaires et les groupes de femmes sont souvent les seuls acteurs à porter consciemment le flambeau de la santé dans l'élaboration de stratégies locales. Pire, on leur renvoie fréquemment le fardeau additionnel du "dossier" de la pauvreté, comme si ce problème social — aux effets dévastateurs sur la santé — ne concernait pas les autres acteurs du milieu. Il n'est pas surprenant que certaines organisations communautaires et certains groupes de femmes se posent de sérieuses questions sur leur participation au développement local ainsi que sur la bonne foi d'autres acteurs, en particulier, ceux du milieu institutionnel.

➤ Les organisations communautaires et les groupes de femmes sont souvent les seuls acteurs à porter consciemment le flambeau de la santé dans l'élaboration de stratégies locales.

Le réseau des affaires sociales est donc interpellé sur les plans de la participation et de la concertation locales. Ainsi, là où il occupait jadis une position d'autorité, il se voit désormais contraint de partager son pouvoir et parfois même ses ressources. En fait, même si au Québec, l'intervention sur le plan de la santé

17. En fait, l'accent que met le mouvement populaire et communautaire sur la justice sociale renvoie à un « projet d'une société nouvelle, débarrassée de la pauvreté, du sexisme, du racisme, de la violence, des logiques technocratiques et des abus de pouvoir, et [à] un refus d'accepter l'accroissement de la consommation comme moteur de l'économie et critère déterminant de la qualité de vie » (Ninacs, 1990).
18. La Politique de soutien au développement local et régional du gouvernement du Québec identifie les « partenaires locaux de l'économie et de l'emploi » comme étant des représentants et des représentantes des milieux des affaires, syndical, municipal, coopératif, communautaire et institutionnel (Secrétariat au développement des régions, 1997).

relève de l'autorité publique, comme en témoigne, par exemple, le fait que la santé publique soit actuellement régie par quatre lois[19], les établissements du réseau ne peuvent pas ignorer la tendance de l'État d'imposer une prise en charge de plus en plus considérable du bien-être des personnes, de leur milieu et de la société en général par les régions (régionalisation), les communautés (développement local) et les individus eux-mêmes. Une réflexion semble donc s'imposer à l'ensemble des établissements et des structures publics et parapublics de santé pour cerner, dans un premier temps, leur rôle dans le développement local et, par la suite, pour trouver comment jouer ce rôle de façon efficace et comment surmonter les obstacles qui les empêchent de le faire — par exemple, le peu de souci généralement accordé à la prévention, la prédominance des approches directives plutôt que participatives, la subordination des enjeux économiques, environnementaux ou culturels à la santé... En fait, les enjeux de la situation actuelle sur le plan de l'état de santé et de bien-être de la population exigent un virage qui va dans le sens d'une plus grande ouverture sur le plan du développement local et d'une participation moins intéressée.

▪ Pour une vision élargie du développement local

Certes, un tel virage de tous les acteurs sociaux, non pas seulement de ceux du secteur de la santé, vers une vision plus élargie du développement local et une participation moins intéressée fait partie des conditions requises pour que puisse se réaliser "ma" vision du développement local. Les autres clefs de réussite seraient :

— la participation d'acteurs différents afin de refléter la diversité du milieu et d'assurer une représentativité de ses diverses composantes, ce qui procure une légitimité à la démarche, dans la mesure où le pouvoir est réellement partagé, que l'information est claire et que tous apprennent à écouter pour vraiment connaître les besoins;

— des autorités publiques et des acteurs locaux ouverts au changement et aux opinions divergentes, ayant une volonté de travailler ensemble et d'agir dans une perspective de prise en charge et de responsabilisation du milieu qui se traduit par un engagement dans l'action à la fois des organisations et des individus qui les représentent;

— une planification stratégique élaborée de façon transparente qui repose sur un diagnostic commun des situations (forces, faiblesses, occasions et menaces), qui engendre une vision commune et à long terme, qui vise le développement d'un sentiment d'appartenance et du capital social, qui favorise la partici-

19. La Loi sur les services de santé et les services sociaux, la Loi sur la protection de la santé publique, la Loi sur la santé et la sécurité au travail et la Loi sur la qualité de l'environnement (ministère de la Santé et des Services sociaux, 1997: 19).

pation des membres de la communauté, qui est imbue d'attentes réalistes, qui contient des mécanismes d'évaluation appropriés (ciblant autant le processus que les résultats) et qui est fréquemment mise à jour;

— des projets qui offrent des occasions aux individus de contribuer au développement de leur communauté par le biais d'actions concrètes bien planifiées et coordonnées (ce qui passe par le développement de leurs compétences et de leurs habiletés);

— une stratégie de communication efficace;

— la présence de programmes publics qui assurent un soutien financier adéquat, qui sont élaborés dans une logique non sectorielle bien qu'ils soient spécifiques à certains secteurs et qui sont véritablement décentralisés (autonomie locale, souplesse dans la mise en œuvre, ouverture à l'expérimentation);

— assez de temps ainsi que la capacité pour réaliser ces conditions (des compétences locales, une formation au développement et la présence d'un leadership solide, de type consensuel, qui peut simultanément motiver et soutenir les individus et les organisations).

Je n'ai pas de stratégie soignée et complète à proposer pour faire advenir ces conditions. Je crois, cependant, qu'elles ne peuvent pas être imposées de façon coercitive, bien qu'elles puissent être encouragées, et qu'elles ne sont pas produites par des structures de développement gérées de façon efficace. Non, je suis convaincu qu'elles résultent plutôt de l'animation du milieu, c'est-à-dire par une intervention qui amène les membres d'une communauté à participer volontairement et activement aux affaires de leur communauté, et que ces conditions n'adviendront donc pas sans la participation massive des mouvements sociaux progressistes au développement local à cause de l'expertise possédée par ces mouvements sur le plan de la participation populaire.

La partie ne sera certainement pas facile, même en tenant compte que le vocable "développement local" ait beaucoup évolué hors des officines gouvernementales, surtout depuis l'imposant colloque international, *Le local en action*, qui s'est déroulé à Montréal en 1987 (ANDLP et IFDÉC, 1989). Depuis lors, dans plusieurs milieux, le terme "développement local" renvoie désormais à une stratégie partenariale de changement social mesurée à partir de critères économiques, sociaux et culturels (Vachon, 1993: 92-93, 104) et il se rapproche ainsi de la conception européenne (Fontan, 1991a: 34-37). Cette façon de voir le développement local a été renforcée de diverses façons au fil des dernières années par, entre autres, des sessions de formation pour les membres des conseils

d'administration et du personnel des SADC, par des articles dans les bulletins de liaison et par des grands rassemblements tels que les *Rencontres mondiales du développement local*, lequel événement a réuni à Sherbrooke en 1998 quelque 500 acteurs et actrices québécois du développement local en plus des centaines provenant d'autres pays (Van Dijk et Arteau, 1999). Mais tout ceci n'empêche pas, hélas! certains CLD de situer leur mandat « largement dans le sillon des anciennes corporations de développement économique, c'est-à-dire axé essentiellement sur le soutien à l'entrepreneuriat, aux entreprises et à la création d'emploi » (MCE Conseils, 1999: 47).

Il faut donc trouver d'autres façons de faire pour que ça change. Bien que l'expérience soit récente, la recherche de MCE Conseils est encourageante sur le plan des effets tangibles de la participation des organisations communautaires et des groupes de femmes aux CLD dont, en particulier, les brèches sur les plans de la représentation des femmes et de la crédibilité de l'économie sociale. Certains exemples concrets, tel celui du CLD de la MRC Centre-de-la-Mauricie (Belleau, 1999: 32-34), sèment l'espoir quant à la possibilité de changer la façon dont le développement local est mis en œuvre au Québec, bien que cette espérance soit mitigée. La question n'est pas de sauter aveuglément et à pieds joints dans la mer du développement local en débordant d'un enthousiasme délirant! Au contraire, la rigueur et la prudence sont de mise, car on ne saura rapidement résoudre les contradictions philosophiques entre les partisans d'une vision du développement axé sur la croissance économique et ceux prônant plutôt des changements structurels ou le développement de nouvelles solidarités (Ninacs, 1998). Certes, il s'agit en fait de rompre avec le pleurnichement mesquin émanant d'analyses incomplètes pour se tourner vers l'élaboration de stratégies nous permettant de globaliser nos solidarités locales en opposition à la mondialisation des marchés. Pour ce faire, il faut savoir distinguer "localisation", selon l'expression du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (1997), et "développement local" afin d'articuler une stratégie de développement respectueuse des valeurs communautaires et féministes. Or sur ce plan, comme en témoigne avec brio le travail du comité sur le développement économique communautaire du ROC des Laurentides, le mouvement populaire et communautaire et le mouvement des femmes ne partent pas à zéro.

➤ Il s'agit en fait de rompre avec le pleurnichement mesquin émanant d'analyses incomplètes pour se tourner vers l'élaboration de stratégies nous permettant de globaliser nos solidarités locales en opposition à la mondialisation des marchés.

En fait, les caractéristiques de l'action communautaire autonome révèlent que le mouvement populaire et communautaire a exercé, au fil des ans, une intervention polyvalente dans toutes les sphères d'activité des membres qui le composent, axée sur une vision globale et à long terme ainsi que sur la prise en charge collective, la démocratie participative, l'enracinement local et la justice

sociale. L'intervention féministe, pour sa part, aurait quelques traits en commun avec l'intervention communautaire (De Koninck et al., 1994). C'est sur ces bases que les organisations de ces mouvements axent généralement leur façon d'intervenir, leurs positions publiques et les collaborations qu'elles développent avec d'autres organismes. D'une certaine façon, le mouvement populaire et communautaire et le mouvement des femmes québécois mettent de l'avant — parfois à leur insu — une stratégie de développement tant social qu'économique et tant local que régional, bref une stratégie holistique et socialisante de développement endogène. En fait, l'idée de regrouper des gens autour de projets à réaliser, dans lesquels les personnes qui vivent un problème s'engagent selon leurs forces et leurs moyens afin d'articuler et d'assumer collectivement des réponses à leurs propres besoins, ne s'applique pas seulement aux questions sociales ou culturelles, comme en témoignent avec éloquence les projets de halte-garderie, d'exposition artistique, d'édifice communautaire et de cercle d'emprunt recensés par Josée Belleau (1999: 23-31). Être un agent de changement, c'est rejeter le statu quo et s'opposer à l'action purement palliative — donc, refuser de considérer le service comme une fin en soi. C'est rechercher activement, en collaboration avec d'autres acteurs sociaux, des solutions durables aux problèmes des individus et des communautés à partir des besoins réels, afin de transformer les situations et non pas seulement de soulager la misère ou de ralentir le déclin. C'est cette façon de voir le développement qui devrait inspirer la participation au développement des organisations du mouvement communautaire et du mouvement des femmes.

➤ Être un agent de changement, c'est rejeter le statu quo et s'opposer à l'action purement palliative — donc, refuser de considérer le service comme une fin en soi.

Il ne faut toutefois pas sous-estimer les dangers inhérents à l'action locale. Les risques de localisme étroit et de disparité entre les régions riches en ressources et celles qui le sont moins sont bien réels pourtant, comme en témoignent les pays où la concurrence entre les milieux est encouragée et où l'appauvrissement gagne du terrain (Stoecker, 1996: 6-7). De plus, dans ces mêmes pays, certaines critiques croient que les doctrines encourageant la prise en charge locale tendent à occulter les responsabilités collectives et la nécessité d'instaurer des politiques sociales là où les solutions dépassent les capacités locales (Lemann, 1996: 26). Le renforcement de la place du local dans les politiques nationales, comme en appelle le Manifeste de Carcassonne, ne doit pas se faire au détriment des politiques sociales et macro-économiques requises pour réduire les inégalités à l'intérieur d'un pays. Le développement local, dans ce sens, ne doit pas être interprété comme une exhortation au désengagement de l'État ou à la déréglementation tous azimuts.

Il en découle que la participation au développement local requiert une

capacité d'analyse ainsi que des connaissances et des habiletés notamment en planification stratégique, en développement économique et en développement social. Il existe donc un besoin urgent pour des programmes de formation adaptés aux réalités des militantes et des militants communautaires et axés sur une vision du développement compatible avec la leur. Le nouveau diplôme de 2e cycle en développement économique communautaire, offert par l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia en collaboration étroite avec l'Institut de développement communautaire, saura sans doute répondre à certains besoins[20], mais on ne saurait trop insister sur le manque de ressources sur ce plan.

Ce qui distingue l'ensemble des mouvements alternatifs des courants traditionnels, c'est un rejet de certaines valeurs et une adhésion à d'autres. Tout au long de son histoire, le mouvement populaire et communautaire a cherché à jouer un rôle de laboratoire pour l'expérimentation de valeurs telles que la justice, la solidarité, le respect, la démocratie, l'autonomie, l'équité et la responsabilité (Lamoureux, 1999: 190). Au-delà des intérêts, des structures, du champ d'activité de chaque organisme communautaire ou groupe de femmes, ce qui devrait les unir et les motiver serait la recherche de l'intégration de ces valeurs dans leurs actions, dans leurs interventions et dans leurs structures décisionnelles. Ces valeurs ont toutefois un caractère universel et elles doivent donc être intégrées dans toutes les sphères de la vie quotidienne, non pas seulement dans le domaine de la santé ou dans les autres champs d'action des groupes communautaires. Leur mission de transformation exige, d'une certaine façon, la démonstration que des solutions qui tendent vers une justice sociale peuvent être mises en pratique, ou, dans les mots de mon ami décédé l'an dernier, de faire la « preuve par l'existence ». La responsabilité de les faire inclure comme axes philosophiques des politiques et des pratiques de développement ne peut pas être laissée à ceux et à celles qui n'y croient pas, évidemment. Elle appartient plutôt à toute personne et à toute organisation qui milite activement pour la transformation sociale fondée sur ces valeurs. Il s'ensuit que la participation du mouvement populaire et communautaire et du mouvement des femmes aux initiatives de développement local apparaît comme essentielle, non pas pour y perdre leur âme mais au contraire, pour que leur âme puisse rayonner encore plus largement.

➤ Tout au long de son histoire, le mouvement populaire et communautaire a cherché à jouer un rôle de laboratoire pour l'expérimentation de valeurs telles que la justice, la solidarité, le respect, la démocratie, l'autonomie, l'équité et la responsabilité.

20. Pour un formulaire de demande d'admission ou pour discuter de toute question concernant ce programme d'études, on peut communiquer avec Michael Chervin, coordonnateur du développement du diplôme en DÉC, à l'Université Concordia à Montréal, au (514) 848-3965 ou par courriel à l'adresse suivante : mica@alcor.concordia.ca.

Références bibliographiques de cet exposé

- Association nationale pour le développement local et les pays [ANDLP] et Institut de formation en développement économique communautaire [IFDÉC] (1989). *Le local en action : rapport du colloque international sur le développement local* (Montréal 1988), Paris, Éditions de l'Épargne, 280 pages.
- Bélanger, Jean-Pierre (1995). *L'économie sociale : quelques dimensions* (texte préliminaire), document ronéo, 98 pages.
- Bélanger, Paul R. et Lévesque, Benoît (1992). « Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992) », dans Daigle Gérard et Rocher Guy (sous la direction), *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 713-747.
- Belleau, Josée (1999). *Un milieu, une communauté, un territoire où il ferait bon vivre...*, Montréal, l'R des centres de femmes du Québec, 73 pages.
- Belleau, Josée et D'Amours, Martine (1993). *Tous les moyens du bord. Les centres de femmes : des chantiers économiques*, Montréal, l'R des centres de femmes du Québec, 46 pages.
- Blakely, Edward J. (1989). *Planning Local Economic Development*, Newbury Park (Californie), Sage Publications, 307 pages.
- Boivin, Louise et Pelchat, Marie (1998). *Leur équilibre, notre déséquilibre : rapport d'enquête sur les impacts de la transformation du réseau de la santé et des services sociaux à Montréal*, Montréal, Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal, 158 pages.
- Bouchard, Johanne (1998). « Parole d'une partenaire éprouvée dans une expérience de partenariat éprouvante », dans Cuerrier, Martine, *Partenariat et régionalisation sur l'île de Montréal : le nouvel âge de la démocratie?*, Montréal, Centre St-Pierre, 50-56.
- Brais, Nicole (1998). « La vision du développement régional proposée par le Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (Québec, Portneuf, Charlevoix) », dans *Les femmes de l'espace régional de Québec : solidaires dans le développement*, Québec, Le Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (Québec-Portneuf-Charlevoix) et la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition de la femme, Université Laval, 5-10.
- Brassard, Marie-Joëlle (1989). « Le mouvement associatif face à la concertation : projet d'intégration ou voie de rupture? », dans Gagnon, Christiane, Klein, Juan-Luis, Tremblay, Marielle et Tremblay, Pierre-André, *Le local en mouvements*, Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR), Université du Québec à Chicoutimi, 119-131.
- Commission européenne (1995). *Les initiatives locales de développement et d'emploi : enquête dans l'Union européenne*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 122 pages.
- Corporation de développement communautaire des Bois-Francs (1987). *Fais-moi signe de changement : les actes du colloque provincial sur le développement communautaire*, Victoriaville (1986), 246 pages.
- Côté, Charles et Harnois, Yanik G. (1978). *L'animation au Québec, sources, apports et limites*, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 419 pages.

- Côté, Serge (1998). « Délestage tapageur ou décentralisation tranquille? », dans Côté, Roch, Québec 1999, Montréal, Fides - Le Devoir, 341-350.
- Cuerrier, Martine (1998). *Partenariat et régionalisation sur l'île de Montréal : le nouvel âge de la démocratie?*, Montréal, Centre St-Pierre, 72 pages.
- David, Françoise (1972). « Le POPIR 1970-1972 », dans Lesemann, Frédéric et Thiénot, Michel, *Animations sociales au Québec*, Montréal, Université de Montréal, 321-346.
- De Koninck, Maria, Pâquet-Deehy, Ann, Dennie, Maureen, Savard, Sylvie et Turgeon, Joane (1994). « Interventions féministes : parcours et perspectives », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n° 2, 155-169.
- Defourny, Jacques (1992). « The Origins, Forms and Roles of a Third Major Sector », dans Defourny, Jacques et Monzon Campos, José L. (sous la direction), *Économie Sociale : entre économie capitaliste et économie publique / The Third Sector: Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, Bruxelles, CIRIEC et De Boeck-Wesmael, s.a., 385-446.
- Dinet, Michel (1997). « Manifeste de Carcassonne », *Territoires d'Avenir*, Paris, Union nationale des acteurs et des structures du développement local (UNADEL), 315-321.
- Eme, Bernard et Laville, Jean-Louis (1999). « Pour une approche pluraliste du tiers secteur », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 11, n° 2 et vol. 12, n° 1, 105-125.
- Favreau, Louis et Hurtubise, Yves (1993). *CLSC et communautés locales : la contribution de l'organisation communautaire*, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, 211 pages.
- Favreau, Louis et Ninacs, William A. (1993). *Pratiques de développement économique communautaire au Québec : de l'expérimentation sociale à l'émergence d'une économie solidaire*, rapport abrégé de recherche produit pour le Programme des subventions nationales au bien-être social de Développement des ressources humaines Canada, 40 pages.
- Fontan, Jean-Marc (1991a). *Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire*, Montréal, Institut de formation en développement économique communautaire, 159 pages.
- Fontan, Jean-Marc (1991b). « L'Association coopérative de production Les Amis du Québec, une entreprise d'insertion par l'économique », dans *Les corporations de développement économique communautaire montréalaises : du développement économique communautaire au développement local de l'économie*, thèse de doctorat, Montréal, Institut de formation en développement économique communautaire, 214-222.
- Gagnon, Christiane et Klein, Juan-Luis (1991). « Le partenariat dans le développement local », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, n° 95, 239-256.
- Genois, Ginette, Lapointe, Claude, Leroux, Richard et Ninacs, William A. (1997). *La Corpo des Bois-Francs : signe de nouvelles solidarités*, Victoriaville, Corporation de développement communautaire des Bois-Francs, 89 pages.
- Greason, Vincent (1998). « La nouvelle carte des structures régionales et locales », *Relations*, n° 643, 206-209.
- Lachapelle, René (1995). « Les CADC comme espace d'économie sociale », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, n° 1, 81-95.
- Lafontaine, Danielle (1995). « Études féministes et paradigmes du développement : de l'interpellation à l'articulation », dans Côté, Denyse, des Rivières, Monique, Thivierge, Nicole et Tremblay, Marielle (sous la direction), *Du local au planétaire : réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 41-77.

- Lamoureux, Henri (1999). « Éthique et intervention en action communautaire », dans Després, Gilles, Guilbert, Mario et Tourigny, René, *Vision globale, visée locale*, Montréal, Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CLSC et en centre de santé (RQIIAC), 187-195.
- Lamoureux, Jocelyne (1996). *La concertation : perspectives théoriques sous l'angle du néo-corporatisme, Cahier de recherches du CRISES n° 9607*, Montréal, Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats, Université du Québec à Montréal, 26 pages, tiré du site du CRISES, www.unites.uqam.ca/crises/9607.html.
- Leclerc, Marie (1996). *Pour la reconnaissance et le financement de l'action communautaire autonome : recommandation d'ensemble*, Montréal, Les membres communautaires du Comité aviseur provisoire du SACA, 12 pages.
- Leclerc, Marie (1998). « Déclaration des organismes d'action communautaire autonome », *Échos du comité aviseur de l'action communautaire autonome*, n° 3, supplément, 6 pages.
- Lemann, Nicholas (1996). « Kicking in Groups », *The Atlantic Monthly*, April 1996, 22-26.
- Lemelin, André et Morin, Richard (1991). « L'approche locale et communautaire au développement économique des zones défavorisées : le cas de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, n° 95, 285-306.
- Lesemann, Frédéric et Thiénot, Michel (1972). *Animations sociales au Québec*, rapport de recherche, Montréal, École de service social, Université de Montréal, 501 pages.
- Lévesque, Benoît et Ninacs, William A. (1997). *L'économie sociale au Canada : l'expérience québécoise / The Social Economy in Canada : The Quebec Experience*, document de réflexion, colloque de Développement des ressources humaines Canada et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDÉ), Montréal, Institut de formation en développement économique communautaire (IFDÉC), 23 pages (français) / 21 pages (anglais).
- MCE Conseils (1999). *Recherche-analyse sur la participation du milieu aux CLD*, Longueuil, 54 pages.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (1997). *Priorités nationales de santé publique 1997-2002*, Québec, Gouvernement du Québec, 104 pages.
- Morin, Richard, Latendresse, Anne et Parazelli, Michel (1994). *Les corporations de développement économique communautaire en milieu urbain : l'expérience montréalaise*, Montréal, École des sciences de la gestion, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal, 241 pages.
- Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (1997). *La localisation, la régionalisation et la mondialisation : enjeux et impacts de la "régionalisation" en cours*, Montréal, 38 pages.
- Ninacs, William A. (1990). « L'intervention communautaire : une alternative à l'intervention sociale », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, vol. 9, n° 1, 75-96.
- Ninacs, William A. (1995a). « Empowerment et service social : approches et enjeux », *Service social*, vol. 44, n° 1, 69-93.
- Ninacs, William A. (1995b). « Initiatives de développement économique communautaire au Québec : typologie et pratiques », dans Mercier, Clément, Gendreau, Carole, Dostie, Jo-Anne et Fontaine, Louise (sous la direction), *Au cœur des changements sociaux : les communautés et leurs pouvoirs*, Sherbrooke (Québec), Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CLSC et en centre de santé, 55-77.

- Ninacs, William A. (1998). *Regard sur les approches de développement*, fascicule, Série "Réflexion", Nicolet, Solidarité rurale du Québec, 8 pages.
- Ninacs, William A. (1999a). « A Practitioner's Perspective on the Social Economy in Québec », dans Fontan, Jean-Marc et Shragge, Eric (Editors), *Social Economy: Critiques and Perspectives*, New York et Montréal, Black Rose Books [à paraître, hiver 2000].
- Ninacs, William A. (1999b). « Empowerment et organisation communautaire », dans Després, Gilles, Guilbert, Mario et Tourigny, René, *Vision globale, visée locale*, Montréal, Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CLSC et en centre de santé, 75-96.
- Panet-Raymond, Jean et Bourque, Denis (1991). *Partenariat ou Pater-nariat?*, Montréal, Université de Montréal, 175 pages.
- Robert, Robert (1995). « Développement régional au Québec : un bilan de 30 ans », dans Côté, Serge, *La pratique du développement régional*, Actes et instruments de la recherche en développement régional, 12e numéro, Rimouski (Québec), GRIDEQ et AEDDR-UQAR, Université du Québec à Rimouski, 1-68.
- Roy, Gilles (1979). « L'animation sociale et la mise en place d'entreprises communautaires : le point de vue d'un animateur », dans Lévesque, Benoît (sous la direction), *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 21-36.
- Salamon, Lester M. et Anheir, Helmut K. (1997). *Defining the Nonprofit Sector : A Cross-National Analysis*, Manchester (Royaume-Uni) et New York, Manchester University Press, 526 pages.
- Secrétariat au développement des régions (1997). *Politique de soutien au développement local et régional*, Québec, Gouvernement du Québec, 51 pages.
- Sharp, Carolyn (1998). « Choix de société et jeux de pouvoir », *Relations*, n° 643, 200.
- Stoecker, Randy (1996). *The Community Development Corporation Model of Uban Redevelopment : A Political Economy Critique and an Alternative* (Revision 8), tiré du site COMM-ORG le 15 mai 1996, http://www.h-net.msu.edu/-urban/comm-org/home/cohome.htm.
- Table nationale des corporations de développement communautaire (1993). *Cadre de référence*, document ronéo, 4 pages.
- Théoret, Robert (1998). « L'expérience de partenariat en santé et services sociaux : l'institutionnalisation forcée du communautaire », dans Cuerrier, Martine, *Partenariat et régionalisation sur l'île de Montréal : le nouvel âge de la démocratie?*, Montréal, Centre St-Pierre, 43-46.
- Tremblay, Diane-Gabrielle et Fontan, Jean-Marc (1994). *Le développement économique local : la théorie, les pratiques, les expériences*, Sainte-Foy (Québec), Télé-université, 579 pages.
- Vachon, Bernard (1993). *Le développement local : théorie et pratique*, Boucherville (Québec), Gaétan Morin, 331 pages.
- Van Dijk, Petronella et Arteau, Marcel (1998). *Passons aux actes, actes des Rencontres mondiales du développement local* (Sherbrooke, 22-24 octobre 1998), Montréal et Pantin (France), Institut de formation en développement économique communautaire (IFDÉC) et Union nationale des acteurs et des structures du développement local (UNADEL), 156 pages.

Échange après le panel

Pour bien rendre compte des réactions des participantEs après le panel, nous avons regroupé les idées qui se recoupaient en un même paragraphe. Nous croyons ainsi rendre la lecture moins répétitive, tout en conservant les couleurs variées qui ont marqué cet échange de points de vue.

■ • • • Plusieurs participantEs se posent des questions concernant le siège "condition féminine" : peut-être qu'on se coupe l'herbe sous le pied avec un seul siège au lieu d'exiger la parité hommes-femmes; cette deuxième stratégie demande plus de femmes, mais on pourrait y aller en alternance. D'autres répliquent : tant que les conditions des femmes resteront inégales par rapport à celles des hommes, il faut une place privilégiée et identifiée pour les défendre. De plus, la parité ne garantit pas nécessairement l'adoption de projets en faveur des femmes. Actuellement, l'alternance est impossible, il n'y a pas assez de femmes qui sont prêtes à siéger à ces structures. Il faudrait mettre en place des moyens facilitant la participation des femmes. D'autres amènent l'idée du "siège vide"; il est certain qu'on n'est jamais obligées d'occuper un siège désigné et qu'il peut s'avérer nécessaire parfois de laisser un siège inoccupé. Plusieurs sont d'avis toutefois qu'il faut d'abord essayer, occuper ce siège pour mieux savoir ce qui se passe et connaître les partenaires avant de prendre une telle décision. Le "siège vide" doit être un geste politique, une stratégie, car c'est souvent la présence tenace des représentantEs des milieux féministes et communautaires qui a permis des brèches dans le modèle de développement orienté prioritairement sur l'économie.

■ • • • Un des problèmes sur le terrain, c'est la multiplication des lieux et la fragmentation, la sectorisation. Il y a des individuEs et des groupes très pauvres qui ne peuvent pas être représentés. Ça provoque un manque de vision. Ce n'est pas facile de répondre à la question : où serions-nous plus utiles pour lutter contre le démantèlement de l'État? La démocratie participative est une de nos valeurs, mais c'est difficile de l'appliquer actuellement. Il faut tendre vers la démocratie participative, y revenir si on y a dérogé. Tout le monde ne peut participer tout le temps; il y a d'autres moyens de participer que le contrôle direct. La représentation en est un, mais il faut l'utiliser en toute connaissance de cause.

■ • • • La participation de plusieurs secteurs autour d'une même table génère obligatoirement des tensions à toutes sortes de niveaux. Par exemple, dans la façon d'exercer sa représentation : une personne nommée au CA d'un CLD a le droit de prendre des décisions au nom des gens qui l'ont élue; une autre personne, par contre, dont le groupe adhère à la démocratie participative, peut décider de retourner consulter les gens qui l'ont élue avant de prendre certaines décisions.

On a donc ici deux milieux qui essaient de travailler ensemble et ça crée des tensions : l'un trouve que l'autre va trop vite dans les décisions et l'autre trouve que l'un "taponne", perd du temps. On ne peut résoudre les tensions, on ne trouve jamais la meilleure solution car ça revient toujours; il faut simplement les gérer, vivre avec.

■ • • • Il y a aussi des problèmes créés par le financement, que les fonds soient dédiés ou non : des groupes qui participent aux CLD de façon intéressée, l'obligation de faire de grosses pirouettes pour obtenir du financement. Cependant, il faut du financement même s'il a des effets pervers sur la participation, sur les pratiques organisationnelles, etc.

■ • • • Pour certainEs, le CLD est une organisation citoyenne, mais avec des balises, car dans les documents officiels sa priorité c'est l'économie et l'emploi. Cependant, grâce aux groupes de femmes et aux groupes communautaires, les CLD ne sont pas seulement attachés aux valeurs de production. Il faut toutefois continuer à y siéger pour continuer à exercer une vigilance. CertainEs se demandent d'ailleurs si les CLD se sentent engagés dans la cinquième orientation de la politique en matière de condition féminine. Pour d'autres, les CLD ne doivent pas non plus devenir des instances purement sociales; il faut plutôt que les projets économiques des CLD soient sociaux; l'entrepreneurship social, ça existe. Dans son travail de développement, le CLD s'occupe des ressources économiques; l'enjeu du développement local, c'est d'arriver à intégrer des valeurs communautaires et féministes dans le développement des ressources économiques.

■ • • • Le Conseil du statut de la femme (CSF) est en train de faire le tour de toutes les régions du Québec afin de faire ressortir la contribution des femmes en développement local, ainsi que les lacunes de leur insertion et ce, dans toutes les dimensions de leur vie. Il y a maintenant des décideurs aux niveaux local et régional, avec des responsabilités de développement local, mais aussi avec des responsabilités autres, dont l'égalité hommes et femmes, car ce sont des responsabilités gouvernementales qui sont transférées avec la régionalisation. Après cette tournée, le CSF publiera un avis formel sur la question pour appuyer son analyse. Après la visite de cinq régions (Montérégie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Outaouais, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine), il semble que le défi se situe dans la participation des femmes à l'identité de la région, afin de faire éclater la vision étroite actuelle du développement. Il faut revendiquer la reconnaissance du développement que font les femmes et l'obtention des moyens pour continuer à le faire.

■ • • • Depuis la réforme du système de santé et des services sociaux, les groupes de femmes ont beaucoup investi dans les structures régionales. Elles ont commencé

à influencer les décisions importantes; puis on a enlevé du pouvoir aux régies régionales, le gouvernement a modifié les conseils d'administration. Quand ce qu'on fait ne fait pas l'affaire du gouvernement, il change les règles du jeu. De plus, il y a des situations contradictoires dans la régionalisation : comme le développement local ne peut répondre à tous les besoins, le gouvernement central a toujours sa raison d'être et doit adopter des politiques nationales de développement. En même temps, on voit que certaines décisions ayant des impacts négatifs directs au niveau local ne se prennent pas localement (fermetures de caisses populaires, de succursales de banques, de bureaux de poste, etc.).

■ • • • En milieu rural, il y a un facteur qui peut faciliter le travail intersectoriel : on connaît les gens qui siègent sur les tables et on se voit à l'épicerie. Un CLD, ça peut aussi être rassembleur, car on y rencontre toutes sortes de gens.

■ • • • Des femmes qui ont expérimenté des lieux formels de pouvoir, au municipal ou ailleurs, témoignent qu'il faut gagner la confiance des autres, annoncer ses couleurs sans monter aux barricades, prendre sa place et en profiter pour faire passer des idées qui rejoignent nos valeurs féministes et communautaires. L'idée ce n'est pas de tasser les hommes, mais de prendre notre place.

■ • • • Les SADC ont vécu la fusion économie et communautaire. Ce fut difficile, mais après cinq ans, il semble que ce fut une bonne chose. Le développement local se fait par des humains, pas par des structures. L'objectif n'est pas de créer des CA, mais de faire des projets, de solutionner des problèmes. Le développement local, ça demande de la patience, de la persévérance, du dévouement, toutes des qualités féminines.

•

« L'expression "délinquance créative", utilisée par Bill Ninacs est extraordinaire. Ça nous donne une façon de descendre du train dans lequel on a été forcées d'embarquer et d'avancer avec notre propre locomotive. On peut faire du développement local à notre façon, en dehors des structures. »

•

Une participante témoigne de la stratégie que les représentantEs du communautaire de son milieu ont adoptée :

« .... *Chez nous, on est deux représentantes du communautaire sur le CA du CLD. Nous avions décidé d'y aller, mais pas de rester à tout prix; nous nous sommes préparées d'avance et nous avions un comité derrière nous.*

Réunir ensemble autour d'une même table le communautaire, le public et le privé sur l'économie et l'emploi, ça ne nous semblait pas chose évidente, surtout que la directive venait d'en haut. Mais avec les conditions que nous nous étions données, nous étions prêtes à relever le défi. Au début, tout se passait au masculin et on nous regardait de travers, même les autres femmes. Grâce à nos répétitions, à notre détermination, on a eu droit aux TémiscouatainEs. Puis, on a osé une invitation à une formation sur la féminisation. Aujourd'hui, tous les textes sont féminisés et de gros efforts se font au niveau du langage. La secrétaire solidaire veille au grain.

Plus tard, c'est le document sur la "5e orientation" qui arrive. C'est pour vous autres les femmes, qu'on nous dit. On l'accepte en exigeant d'en faire un résumé à la prochaine rencontre. Résumé bref, nous dit-on. Pendant la présentation "brève", certains rient... de 51 % de la population, leur dit-on. Nous saisissons l'occasion pour rappeler l'importance du changement de mentalités dont il est fait mention; le temps de rire des femmes, c'est fini. Dans cette foulée, le président d'assemblée propose d'accorder un cinq minutes par rencontre à la situation des femmes. Depuis, le "cinq minutes femmes" fait partie de l'ordre du jour. Les sept femmes élues se sont réunies pour se partager le contenu. Chacune notre tour, on a parlé de femmes en politique, de femmes victimes de violence, de métiers non traditionnels, de la Marche mondiale des femmes... La tradition s'installe, le "sujet femmes" devient du sérieux. À notre CLD, nous venons tout juste de mettre en place une table sectorielle Femmes, qu'on appelle la 5e table, en lien avec la 5e orientation. Comme représentantes du communautaire nous venons d'être réélues pour un nouveau mandat. Nous avons toujours le soutien de notre comité, le besoin de répétition, de détermination, de respect des différences culturelles, de respect des différences de rythme et d'une bonne dose d'humilité. Un truc, c'est de voir derrière chaque éluE une personne humaine avec une mère, une femme et une fille.

Les groupes communautaires, nous sommes incontournables. Nous faisons de l'éducation populaire auprès des gens dans les structures et auprès de la population. Notre langage doit traduire notre apport social et susciter une perception positive : nous produisons de la richesse avec tout le travail de nos

groupes; on n'a pas à parler de subventions, le gouvernement investit chez nous parce que nous sommes des partenaires pour changer le pays; nous sommes là parce que nous sommes importantEs, nous faisons l'histoire de notre région, nous créons sa culture. Nous participons de toute évidence au développement local, pour améliorer notre région mal développée, pour ne pas que les usines ferment et que les villages se vident.

Nikole DuBois

➤➤➤ **Au cours de cet échange, les participantEs ont abordé beaucoup de questions, sans nécessairement trouver toutes les réponses :**

..... Vaut-il la peine d'occuper le siège condition féminine?

..... Dans quelles conditions est-il plus profitable de pratiquer la politique du "siège vide"?

..... Comment s'entendre entre représentantEs de secteurs aux cultures différentes?

..... Les fonds dédiés constituent-ils un piège?

..... Les orientations de la politique en matière de condition féminine sont-elles prises en considération?

..... Que peut-on faire face aux décisions contradictoires du gouvernement?

Finalement, il faut bien aller dormir,
pour reprendre les discussions de plus belle demain matin.

Sondage-éclair

Tout comme au forum de Sainte-Lucie, les participantEs aux forums de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix ont répondu à un sondage-éclair au cours de la soirée du jeudi. Les questions visaient à aider les participantEs à mieux cerner les positions de leurs collègues du forum avant d'aller discuter en atelier. Nous avons communiqué les résultats de ce sondage-éclair le vendredi matin avant que les gens se divisent en ateliers. Pour le présent document, nous avons regroupé les réponses des participantEs de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix, ce qui donne au total 111 répondantEs :

1. **Quel type d'initiatives priorisez-vous en développement local (maximum de deux choix)?**

   24 % Les initiatives qui créent de l'emploi.

   42 % Les initiatives qui aident à la reconnaissance sociale et financière d'autres types d'activités que le travail salarié.

   73 % Les initiatives qui améliorent l'équité dans la redistribution de la richesse.

   54 % Les initiatives qui favorisent l'accès des entreprises et des emplois aux populations qui en sont habituellement exclues.

2. **Qui doit participer à la définition et à la mise en œuvre des projets de développement local (maximum de trois choix)?**

   72 % Les groupes communautaires.

   42 % Les entreprises et corporations à but lucratif.

   18 % Les organismes sans but lucratif autres que communautaires.

   76 % Les citoyens qui le désirent, hommes ou femmes.

   27 % Prioritairement les femmes.

   34 % Prioritairement les excluEs et les sans-emplois.

3. **Lorsqu'il s'agit de définir les priorités et les stratégies de développement local...**

   ■ **quelLEs actRICEs de la société sont représentéEs?**

   66 % Monde économique.
   37 % ÉluEs municipaux.
   25 % État, fonctionnaires.
   24 % Organismes communautaires.
   18 % Organismes de développement.
   10 % Syndicats.

   ■ **quelLEs actRICEs de la société sont oubliéEs?**

   44 % ExcluEs.
   42 % Femmes.
   29 % Sans emploi.
   24 % Organismes communautaires.
   22 % CitoyenNEs.
   14 % Jeunes.

4. **Quel doit être le rôle de l'État dans le développement local (un seul choix de réponse)?**

   82 % Être accompagnateur et soutien aux idées et initiatives.
   0 % Être décideur ultime quant au choix des projets à financer.
   15 % Être distributeur de fonds pour les projets, sans égard au type de projet.

5. **Croyez-vous que le développement local est orienté actuellement vers la gestion de la pauvreté et de l'exclusion?**

   35 % Oui.
   61 % Non.

Ateliers

Exploration : de la coopération conflictuelle à la coopération plurielle

Les ateliers visaient à faire le pont entre le panel du jeudi soir et la plénière du vendredi après-midi. Il s'agissait d'ateliers exploratoires, non d'ateliers devant mener à des décisions à faire passer en plénière. Il y avait tout de même possibilité d'amener en plénière des idées plus formelles d'actions, de stratégies et de revendications.

Dans un premier temps, les participantEs des ateliers se divisaient en deux sous-groupes pour essayer de s'entendre sur une solution à partir d'une mise en situation. UnE volontaire observait la discussion.

Dans un deuxième temps, les gens revenaient en grand groupe afin de porter un regard sur la façon dont ils avaient travaillé dans chaque sous-groupe. La mise en situation constituait en fait un prétexte pour se mettre en situation de coopération entre partenaires et examiner ensuite le processus de collaboration. Voici les objectifs et les mises en situation des ateliers.

■ Objectifs des ateliers des deux forums

- identifier les conditions qui favorisent une coopération plurielle;
- identifier les obstacles et les éléments de réussite du travail sur la mise en situation;
- identifier les processus qui permettent d'agir ensemble;
- identifier les divergences et les convergences;
- identifier, s'il y a lieu, des actions, stratégies ou revendications qui favoriseraient le renforcement des alliances aux niveaux local et régional.

■ Mise en situation — *forum de Saint-Jérôme*

Une participante du sous-groupe parle;
elle joue le rôle d'une citoyenne qui a invité des organismes
et des individuEs à discuter d'une situation
possiblement conflictuelle.

« . . . . *Je vous ai invitéEs ici aujourd'hui pour discuter de la fermeture de l'usine de portes et fenêtres. Il y en a qui sont contre la fermeture; et il y en a qui attendent la fermeture pour disposer de l'édifice et du site, car ils disent avoir des projets utiles pour la communauté.*

L'usine procure de l'emploi à 300 personnes dans la région, dont beaucoup sont soutien de famille (1, parfois 2 emplois par famille). Quelques femmes y ont gagné l'accès à des emplois non traditionnels. Pour que l'usine continue à être rentable, il faudrait la moderniser et les propriétaires disent ne pas pouvoir le faire. Ils veulent réouvrir au Mexique où la main-d'œuvre est moins chère.

Le centre de femmes est contre la fermeture, car son travail concernant l'accès au travail non traditionnel pour les femmes commençait à porter fruit.

On sait par ailleurs que, malgré l'amélioration de la ventilation dans l'usine il y a quelques années, les conditions de travail ne sont pas très bonnes pour la santé des travailleuSEs (poussière, produits toxiques; le bruit de la ventilation constitue en fait une nouvelle forme de pollution). Il y a donc un comité contre la pollution qui se dit en faveur de la fermeture, car l'usine pollue par le bruit (ventilation) et les conditions de travail menacent la santé des travailleuSEs.

C'est un bel édifice, bien situé : deux étages, avec une superficie de 20 000 pieds carrés; il a été construit au début du siècle; il est situé près de la rivière, à 15 minutes à pied de l'ensemble des services. J'ai entendu parler de groupes qui voudraient l'acquérir pour des projets très différents :

- *un promoteur immobilier voudrait faire des condominiums ou un centre d'accueil privé pour personnes âgées avec l'édifice;*
- *la société d'histoire propose de conserver l'édifice tel quel car il fait partie du patrimoine architectural; elle a l'intention de l'aménager pour en faire soit un musée avec salle de spectacles, soit un économusée;*
- *un groupe de gens d'affaires veut en faire un parc public afin de mousser le tourisme local; on pourrait aménager des sentiers de randonnée, une salle de conférence, une boutique pour les productRICEs d'ici;*
- *le CLD propose d'utiliser l'édifice pour en faire un incubateur d'entreprises;*
- *plusieurs groupes communautaires se sont regroupés dans le but d'obtenir l'édifice pour les héberger et se regrouper pour les services et les luttes;*
- *plusieurs groupes en loisirs se sont regroupés afin d'obtenir l'usage du terrain et des édifices pour un camp familial.*

Je crois que nous, citoyenNEs, avons notre mot à dire. Qu'est-ce qu'on veut pour notre communauté? Quelle serait la solution qui consoliderait le tissu social? ....»

■ **Mise en situation** — ***forum de Sainte-Croix***

Une participante du sous-groupe parle;
elle joue le rôle d'une citoyenne qui a invité des organismes
et des individuEs à discuter d'une situation
possiblement conflictuelle.

Je vous ai invitéEs ici aujourd'hui pour discuter de la vente de l'église et du presbytère. J'ai entendu parler de toutes sortes de projets autour de ça, car l'ensemble du site est intéressant : un beau grand terrain, avec un étang, des canards, des plates-bandes fleuries et un bocage. Le presbytère a deux étages et offre une superficie de 10 000 pieds carrés; il a été construit au milieu du siècle, mais il est en bon état. L'église a une superficie de 15 000 pieds carrés, mais elle a besoin de sérieuses réparations. Le site est situé près de la rivière, à 15 minutes à pied de l'ensemble des services, à environ trois quarts d'heure des centres de ski.

Il y a toutes sortes d'idées qui circulent :

- *un promoteur immobilier veut faire des condominiums ou un centre d'accueil privé pour personnes âgées;*
- *la société d'histoire propose de conserver les édifices tels quels, car ils font partie du patrimoine architectural; elle a l'intention de les aménager pour en faire soit un musée avec salle de spectacles, soit un économusée, avec jardins pour la promenade;*
- *plusieurs groupes de femmes et organismes communautaires se sont regroupés dans le but d'obtenir les édifices pour les héberger et offrir un service de halte-garderie ouverte à l'ensemble de la population;*
- *le CLD propose d'utiliser les édifices pour en faire un incubateur d'entreprises;*
- *des gens d'affaires veulent en faire un parc public afin de mousser le tourisme local; on pourrait aménager des sentiers de randonnée, une salle de conférence, une boutique pour les productRICEs d'ici;*
- *un comité de citoyenNEs s'oppose à toute utilisation commerciale du site et des édifices parce qu'ils ont et conserveront toujours un caractère religieux;*
- *plusieurs groupes en loisirs se sont regroupés afin d'obtenir l'usage du terrain et des édifices pour un camp familial.*

Je crois que nous, citoyenNEs, avons notre mot à dire. Qu'est-ce qu'on veut pour notre communauté? Quelle serait la solution qui consoliderait le tissu social?

À NOTER : pour vous permettre de reprendre ces ateliers dans votre milieu, nous incluons en annexe le déroulement complet de l'atelier, ainsi que la grille d'observation pour la discussion en sous-groupes.

■ Survol des discussions en atelier

Le travail sur la mise en situation a permis l'exploration et l'expression de constats, de frustrations, de réflexions sur la situation du développement local. Afin que la lecture soit moins répétitive, plus intéressante et stimulante, nous avons regroupé les idées selon trois thèmes qui rejoignent les objectifs des ateliers :

1. **éléments de coopération conflictuelle;**
2. **réflexions et constats;**
3. **conditions de réussite de la coopération plurielle.**

❶ Éléments de coopération conflictuelle

- La coopération conflictuelle a l'avantage de permettre l'expression des divergences, sous lesquelles se trouvent les enjeux.
- Les décisions réelles se prennent en dehors des lieux officiels et ça échappe au communautaire.
- Dans le travail conjoint, il y a plusieurs cultures qui s'opposent avec, entre autres, une différence de fonctionnement (par exemple, dans la prise de décision).
- Souvent, les femmes qui apportent un point de vue différent au CLD sont perçues comme des personnes qui "font de la chicane", plutôt que comme des personnes qui sont en confrontation, en débat.
- La structure est conçue pour la démocratie représentative. Par exemple, il y a un poste pour le communautaire au CLD; une femme de la SADC se présente et le communautaire est mécontent; ça soulève la question : qu'est-ce que c'est le communautaire? Autre exemple : une femme qui occupe le siège "femmes", elle aime ça, elle en fait beaucoup, mais il y a un manque de retour au groupe. Alors, équité et parité oui, mais ça ne règle pas tout.
- Ce sont les femmes qui sont responsables de la condition féminine dans les CLD; elles pourraient tout aussi bien être responsables de l'aspect économique, politique.
- Beaucoup de gens travaillent avec une conception à courte vue, alors que les femmes ont souvent une perspective de 30 ans et c'est mal reçu.
- Le pouvoir au CRD s'exerce en groupes restreints; les intérêts individuels priment au détriment des intérêts collectifs.
- Lors de l'analyse de projets dans les structures locales et régionales, c'est la dimension économique qui prime au détriment du reste.
- On déplore l'absence des acteurs économiques au niveau du développement social; il manque de liens.
- L'interaction entre les "visionnaires" et les "réalistes", même si elle peut paraître conflictuelle, est féconde et nécessaire.

2 Réflexions et constats

- Le rêve commun, c'est la qualité de vie et le développement de nos communautés; les différences se situent au niveau des moyens pour y arriver.
- Les structures ne tiennent pas longtemps, ce qui est démotivant; après avoir travaillé longtemps à comprendre et apprivoiser, la structure change; c'est à recommencer.
- Le siège "condition féminine" témoigne de la reconnaissance du mouvement des femmes, mais le travail de celle qui l'occupe ne se réduit pas au spécifique "femmes".
- On voit trop les obstacles au lieu des gains. Si on n'avait pas été là depuis 15 ans... Ne pas oublier le facteur temps : le changement que je veux, j'ai encore 40 ans pour le faire.
- Identifier les multiples dimensions d'une situation est très positif, mais ça exige de l'ouverture pour prendre le temps d'éclairer la situation selon les expériences et savoirs divers.
- Notre expertise vient du travail terrain local; nous devons améliorer notre vision au niveau régional global.
- Le travail démocratique exige du temps, mais il permet une planification stratégique qui priorise le tissu social.
- Nous avons constaté que la mise en situation et la discussion de l'atelier ne portaient pas spécifiquement sur la condition féminine, mais comportaient un souci de la communauté dans son ensemble, un aspect humain, ce qui correspond, de toute façon finalement, à la vision féministe multidimensionnelle du développement.
- Pour plusieurs personnes, dans la vraie vie c'est plus difficile que dans l'atelier, car dans la vraie vie chaque personne arrive aux réunions préparée selon ses propres intérêts.
- Pour d'autres, l'atelier n'était pas vraiment en dehors de la réalité, car il a permis d'essayer, à partir d'un rêve, d'atterrir dans la réalité. Il faut se permettre de rêver dans la réalité, car interdire le rêve c'est interdire l'écoute des besoins et la capacité de changement.
- Il importe d'être argumentée, préparée, solide, mais ce n'est pas facile de savoir comment se préparer, surtout face aux arguments économiques. Cependant, il faut se rappeler que les femmes sont expertes du quotidien, de la rentabilité sociale.
- On a de la difficulté à motiver la population pour élargir le bassin de consultation.
- On a peur du pouvoir.
- Le politique, c'est la gestion du quotidien, ce en quoi les femmes sont expertes.

- L'objectif de base du développement pour les femmes, c'est la qualité du tissu social.
- La situation actuelle est propice à ce que plus de femmes prennent leur place, car beaucoup d'hommes sont en déroute devant la nécessité d'intégrer le social et le culturel dans le développement.

3 Conditions de réussite de la collaboration plurielle

- Il faut s'approprier les structures, ne pas se soustraire à la discussion, définir notre vision. On n'est pas obligées de se plier à l'ordre du jour, d'accepter ce qui est proposé; on peut proposer des changements pour pouvoir prendre le temps de parler de ce que l'on veut. Il y a souvent un rapport de forces dans lequel il faut se rendre incontournables et agir selon un rapport opposition / proposition.
- Aller chercher des expertises, mais sans dénier la nôtre et sans y laisser notre pouvoir.
- S'exercer à s'ouvrir sans se trahir, à investir des lieux différents avec une attitude ouverte. Dépasser les préjugés, les conceptions sectaires. Dépasser le mépris lié aux préjugés.
- Éduquer, oui; mais aussi ne pas avoir peur de s'affirmer dans nos valeurs.
- Pour contrer le choc de ces cultures, ça aiderait de voir les gens autour de la table comme des personnes; essayer de les rejoindre dans leurs préoccupations, parler des enfants, des points en commun, etc. Utiliser l'informel (pauses-café, discussions dans les toilettes, activités sociales, etc.) pour développer son sentiment d'appartenance malgré les différences de culture. L'autre culture, ce n'est pas seulement la cravate, le golf, mais aussi la poignée de main, même si on a mis le poing sur la table pendant la réunion.
- Les langages sont différents, on ne connaît pas les mêmes sujets. Il faut s'approprier d'autres domaines, et quand on a appris quelque chose de nouveau, ne pas avoir peur de l'utiliser. Il y a aussi un langage spécifique au milieu des groupes de femmes, un autre dans le milieu communautaire, entre classes sociales dans le communautaire; en même temps, on prend pour acquis qu'on a une vision commune, alors que ce n'est pas toujours le cas.
- Il faut participer avec l'idée de débattre et non de se battre. De plus, l'idée de participer et d'échanger n'empêche pas de mettre le poing sur la table lorsque nécessaire.
- Il faut combattre le syndrome de la bonne petite fille, être plus convaincues de nos acquis afin de mieux s'y appuyer et ne pas oublier que les femmes sont des expertes en concertation.
- La coopération plurielle serait, entre autres, de gérer les divergences.

Plénière

Points de convergence

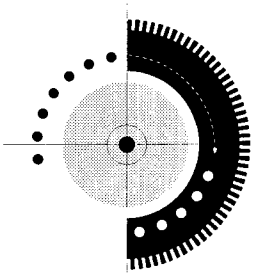

La plénière a permis de revenir sur les discussions en ateliers et d'identifier des points de convergence. Afin d'éviter les répétitions, nous avons regroupé en cinq thèmes les principaux éléments de la plénière avec les moyens et stratégies issus des ateliers :

- **participation aux structures;**
- **travail avec les alliéEs et partenaires;**
- **éducation populaire et relève;**
- **attitudes et façons de faire;**
- **orientation de notre travail.**

Participation aux structures

- L'ensemble des participantEs s'entendent pour dire qu'il faut continuer d'être présentes dans les CLD. Si on laisse le siège "condition féminine" vide, il faut que ce soit un geste politique.
- Actuellement, la conjoncture est favorable à la participation des femmes, car les autres partenaires sont dépassés devant leurs responsabilités. Le problème, c'est que les conditions du partenariat sont inégales, car les femmes ont un retard historique à rattraper. De plus, on manque de temps car les structures nous poussent à agir trop rapidement; on manque de temps pour s'approprier de nouveaux concepts, pour travailler de façon démocratique. Il faudrait que les femmes qui siègent aux instances soient payées pour le faire, comme les autres partenaires, afin de pouvoir mettre le temps requis pour se préparer et consulter leurs groupes.
- Investir les lieux; démystifier les rôles; définir le mandat du directeur ou de la directrice généralE.
- Ne pas oublier qu'il y a une phase d'apprentissage. Ça aide de se donner des objectifs, des étapes, des conditions de participation; être réalistes dans nos attentes; valoriser les gains obtenus "pas à pas" et ne pas oublier que la persévérance donne des gains; se concerter avec la base, se relayer; se donner de la formation, surtout en stratégie, négociation et lobbying. Se donner des mécanismes pour évaluer notre participation au niveau local.

- Que les femmes qui siègent aux structures soient payées et supportées. Il y a diverses façons de soutenir les femmes qui nous représentent : on a un fonctionnement démocratique, mais il faut aussi faire confiance, ne pas freiner notre représentante. Il faut rester solidaires, même si les choses ne vont pas toujours complètement comme on le souhaiterait. Il est bon de revoir nos objectifs chaque année et voir à ce qu'ils soient réalisables.

- Dans la région des Laurentides, un Comité aviseur femmes et développement régional a été mis en place par le CRD. Le comité a participé entre autres au renouvellement du Plan de développement stratégique (PDS) des Laurentides en y faisant inscrire des préoccupations particulières, telle l'analyse différenciée des sexes pour les organisations (texte du PDS : obtenir, d'au moins 50 % des organismes publics, des engagements formels relativement à l'équité de représentation entre les sexes dans leurs instances décisionnelles d'ici 2005). Il s'agit là de gains majeurs pour les femmes des Laurentides. La région bénéficie également de deux projets "À égalité pour décider"[21]. L'un est porté par le Réseau des femmes des Laurentides et son principal objectif est d'offrir du réseautage aux femmes intéressées à siéger aux instances décisionnelles. L'autre est porté par les centres de femmes de la région et sont but est d'offrir de la formation sur mesure à cette même clientèle (stratégies de négociation et lobbying, parler en public, démystifier les états financiers, etc.).

- Nommer quelqu'unE pour observer au CLD, ça serait très positif (un peu comme dans les ateliers où une personne était désignée pour observer la discussion, puis communiquer ses observations au groupe).

- On devrait transposer dans nos structures réelles le climat d'écoute et de respect qui prévaut au forum.

Travail avec les alliéEs et partenaires

- Quelques personnes ont choisi de ne pas participer aux CLD et CRD, car leurs groupes ont fixé d'autres priorités; cependant, ces organismes continuent de travailler avec les gens délégués à ces instances, à poursuivre les alliances, à questionner les représentantEs, à oser exprimer des positions parfois différentes.

- Consolider le front commun femmes et communautaire. Créer un bon réseau et aller chercher la formation nécessaire pour pouvoir participer aux structures.

- S'unir dans nos ressemblances et se respecter dans nos différences. S'assurer de notre volonté commune, même si nos stratégies sont différentes. S'allier avec des personnes, hommes ou femmes, qui ont notre vision, plutôt que de viser seulement des femmes.

- Se donner des indicateurs de qualité sociale, de rentabilité sociale. Travailler à amener les entreprises à faire le bilan de leur impact social. Dans nos régions, on n'a jamais de bilan social et environnemental, c'est toujours les bilans

21. Programme du secrétariat à la Condition féminine destiné aux organismes sans but lucratif et qui vise à favoriser l'augmentation de la présence des femmes dans les instances locales et régionales.

financiers et le nombre d'emplois qui prennent le dessus. Cet état de fait questionne le partenariat. Il serait intéressant et pertinent que les entreprises fassent aussi leur bilan social. Le Conseil québécois de développement social, des organismes communautaires et des universitaires s'intéressent à cette question de la rentabilité sociale[22]. Il est intéressant de mieux définir ce concept, mais quelques participantes appellent à la vigilance : est-ce qu'on est en train d'essayer de quantifier le qualitatif? Pour quel type de développement, pour quoi, pour qui? Pour la croissance économique ou pour le développement des collectivités?

Concernant le bilan social des entreprises, les participantEs tiennent à faire une PROPOSITION FORMELLE : **que le gouvernement du Québec exerce son rôle et fasse en sorte que les entreprises produisent leur bilan social en plus de leur bilan financier annuel.**

- Le travail en partenariat exige des compromis; c'est ce qui est le plus dur, mais aussi le plus profitable. Pas n'importe quel compromis cependant; il faut revenir aussi sur notre terrain et oser dire qui on est, ce qu'on veut.
- Le Conseil de la santé et du bien-être travaille à la création d'une charte de la qualité de la participation sociale; ce sera un outil pour vérifier si les conditions de partenariat sont réunies, autrement, ce sont toujous les mêmes qui participent, et les excluEs restent excluEs.
- Les participantEs s'interrogent sur l'absence de plusieurs secteurs au présent forum : est-ce le reflet du terrain? Est-ce un manque de reconnaissance? C'est dommage que les autres partenaires soient peu nombreux, car on aurait pu créer des liens. On demande à l'organisation du forum de produire un résumé présentant les points saillants du forum afin de pouvoir mettre le point à l'ordre du jour des instances et en parler avec les autres secteurs. Il faudrait peut-être aussi approcher plus spécifiquement les femmes qui travaillent dans les CLD et CRD et celles qui siègent aux conseils d'administration afin de les sensibliser à notre vision.
- Les intervenantes en condition féminine doivent aller siéger davantage dans différentes instances pour faire bouger les choses.

Éducation populaire et relève

- Impliquer nos membres dans la définition des problèmes et dans les projets plutôt que dans la structure.
- Il faut poursuivre l'éducation populaire pour que les gens, particulièrement les femmes, prennent conscience qu'ils-elles ont une place à occuper, qu'ils-elles peuvent exercer leur citoyenneté. Ensuite ce serait plus facile pour les femmes d'être élues au municipal. On devrait également faire des représentations au ministère de l'Éducation pour obtenir des cours sur la citoyenneté dans les écoles secondaires.

21. Par exemple, à Trois-Rivières, on a préparé un projet de recherche sur la rentabilité sociale des entreprises d'économie sociale; il ne manque que le financement pour réaliser l'étude. Le conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale prépare une étude sur le développement d'indicateurs pour mesurer la rentabilité sociale. L'organisme Relais-Femmes sortira à l'automne 2000 les résultats d'une recherche sur les indicateurs socio-communautaires du travail des femmes dans les communautés. Ce groupe offrira également de la formation sur le sujet. De plus, Carole Saucier, du Groupe de recherche en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski, mène actuellement une recherche sur les indicateurs sociaux en économie sociale; les résultats seront disponibles en décembre prochain.

- Organiser un mini-forum dans nos localités; y reprendre la mise en situation du forum pour débattre davantage de nos idées, valeurs, projets.
- Se doter des outils d'information adaptés à notre localité pour que celle-ci se sente concernée. Sensibiliser et informer la population au pouvoir que leur donne la structure et offrir de la formation sur la manière de l'utiliser. Favoriser les consultations publiques. Les consultations ne visent pas seulement les groupes d'intérêts; il faut que l'ensemble des citoyenNEs aient l'ensemble de l'information.
- Utiliser la stratégie de l'éducation populaire pour s'approprier le langage de l'autre, mieux connaître ses partenaires, aider les femmes à foncer; formation, sensibilisation, vulgarisation du langage lors des rencontres.
- Il faut soutenir et former la relève si on veut avoir des représentantes ailleurs, "contaminer" d'autres milieux. On peut utiliser la méthode du mentorat ou marrainage : une femme qui a milité pendant des années accompagne une nouvelle représentante, pour l'initier, répondre à ses questions, expliquer les enjeux, le pourquoi des diverses positions politiques, etc. Une jeune participante qui a profité d'un marrainage témoigne que ça lui a donné plus confiance en elle; un moment donné elle a siégé au CA d'un centre de femmes, puis elle y est devenue travailleuse et aujourd'hui elle en est la coordonnatrice. Elle poursuit la tradition du mentorat avec des stagiaires au centre de femmes. Certaines mentionnent aussi que le mentorat peut venir d'une professeure d'université.
- Une participante rappelle l'existence de deux documents qui pourraient nous outiller à travailler avec de nouveaux partenaires et de nouveaux concepts : *Entre l'espoir et le doute*, rapport du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale (mai 1996) et *Le choc des cultures*, bilan de la participation des ressources alternatives en santé mentale à l'élaboration des plans régionaux d'organisation des services (PROS) (1991) (voir bibliographie en annexe).

Attitudes et façons de faire

- Se faire confiance et ne pas exiger la perfection, ni de soi-même, ni des autres. Vivre avec les tensions, les conflits.
- Travailler à augmenter la cohérence entre le politique et la réalité d'application; nous énonçons parfois de beaux principes, mais on ne les met pas toujours nous-mêmes en application.
- Développer la réflexion et l'analyse pour pouvoir décider sur quels enjeux agir.
- Organiser quelques actions solidaires par année, sous forme de "délinquance créative".

- Utiliser la stratégie du rêve; être créatrices.
- La présence des femmes dans les lieux décisionnels ne constitue pas non plus une garantie; par exemple, dans les Laurentides, la plupart des postes de direction dans les bureaux gouvernementaux sont détenus par des femmes, mais elles ont peu de marge de manœuvre, car elles sont liées aux directives du gouvernement. Il faut se rappeler aussi qu'on est au début du développement local; on n'a pas eu assez de temps pour établir un véritable partenariat.
- Stratégies de rapprochement et de durée : utiliser l'humour, garder la notion de plaisir, autrement c'est trop dur et décourageant. Il n'y a pas de recette; il faut écouter le milieu, car il nous fournit la matière pour en rire. Il s'agit de développer une attitude, d'observer pour voir ce qui est drôle, pour pouvoir ensuite en rire.

➤➤➤ **Tout compte fait, il vaut mieux participer aux structures, mais pas à n'importe quel prix. Les participantEs ont identifié quelques pistes pour aider à évaluer le coût de cette participation par rapport aux gains possibles pour l'amélioration des conditions de vie des femmes** :

réflexion et analyse pour des choix conscients
de nos objectifs;

•

temps d'apprentissage et formation pour nos représentantes;

•

réseautage et soutien à nos représentantes;

•

éducation à l'exercice de sa citoyenneté;

•

marrainage de la relève;

•

patience et détermination;

•

ne pas viser la perfection et pouvoir
vivre avec les tensions.

Pistes d'action et stratégies

- Travailler à exercer davantage sa citoyenneté : c'est un préalable pour exercer ses droits.

- Travailler collectivement à l'obtention d'un fonds d'investissement décentralisé dédié à l'entrepreneurship féminin; ça pourrait être du micro-crédit, car les femmes ont souvent des petites entreprises et le "micro" c'est aussi un apport au développement; ça donnerait un levier pour soutenir les femmes dans la présentation de leurs projets.

- Ne pas sous-estimer les enjeux de la mondialisation à tous les niveaux de toutes les sociétés. Nos objectifs de développement local doivent tenir compte de ces enjeux.

- Faire en sorte que les structures durent assez longtemps avant de les changer, afin de laisser le temps aux divers participantEs de s'y installer, de travailler ensemble.

Conclusion

Une coopération plurielle

Michèle Asselin, coordonnatrice de l'R

Ces forums sur le développement local ont créé un espace de discussion et de mise en commun entre des femmes — et quelques hommes — de diverses provenances. Bien que la diversité de la participation entre les secteurs ciblés ait été moins importante que nous l'avions projeté, ces rencontres ont contribué à renforcer les alliances pour le mieux-être de nos communautés et l'amélioration des conditions de vie des femmes. Plusieurs participantEs disent en avoir appris sur la position gouvernementale et mieux comprendre la situation en développement local.

Enthousiastes, bon nombre de participantEs se sentent motivéEs à poursuivre le travail en développement local et souhaitent aller plus loin dans les stratégies et pistes d'action. Parmi les commentaires inscrits dans les questionnaires d'évaluation, on retrouve deux idées clairement exprimées pour la suite du travail : **il y a nécessité de trouver des moyens efficaces et rapides pour augmenter la représentation des femmes dans les structures régionales et locales; il y a un besoin urgent de se donner d'autres temps d'échange entre partenaires sur des thèmes diversifiés; il est important de se soutenir dans ce travail intersectoriel.**

L'R et les centres de femmes devront assurer le suivi de ces rencontres. Quelle forme cela prendra-t-il? Il est difficile de le dire maintenant. Très certainement, le travail des centres de femmes avec d'autres secteurs du développement local se poursuivra. Nous profiterons de l'ouverture créée par les forums pour continuer à mieux faire connaître le travail des centres de femmes et leur vision globale du développement local.

Ariane Émond souhaite un bon retour à touTEs les participantEs et les laisse sur cette belle pensée de Louise Bogan :

> ***« ... à une époque dépourvue de vérité et de certitude, remplie d'angoisse et de désespoir, aucune femme ne devrait être gênée d'essayer de rendre au monde par son travail une portion du cœur qu'il a perdu. »***

Épilogue

Au terme de ces trois forums, nous pouvons concrétiser la somme des réflexions avec la parabole du poisson, revue et corrigée par Michèle Asselin :

« ***Celui qui te donne un poisson te nourrit pour un jour.***

Celui qui t'apprend à pêcher te nourrit pour la vie. »

Si nous appliquons notre vision multidimensionnelle du développement à ce beau proverbe chinois, nous pourrions ajouter que :

- **celles et ceux qui s'assurent qu'il y aura suffisamment de poissons dans les lacs et rivières pour toutes les personnes vivant sur leur territoire;**
- **celles et ceux qui s'assurent qu'il y aura un développement durable de cette richesse collective;**
- **celles et ceux qui s'assurent du partage équitable de cette richesse;**
- **celles-là et ceux-là contribuent au développement local de leur communauté.**

Annexes

- .... Allocution de M^me^ Johanne Dumont, responsable de la condition féminine, ministère des Régions en Montérégie, lors du dîner-causerie au forum de Saint-Jérôme
- .... Allocution de M^me^ Linda Goupil, ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine du Québec, lors du dîner-causerie au forum de Sainte-Croix
- .... Horaire et déroulement des ateliers de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix
- .... Paroles des chansons de la troupe Mise au Jeu qui ont servi de pause durant les plénières
- .... Bibliographie
- .... Participation aux forums : par région, par secteur, par sexe
- .... Liste des participantEs aux forums de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix
- .... Liste des centres de femmes membres de l'R des centres de femmes du Québec
- .... Base d'unité politique de l'R des centres de femmes du Québec
- .... Liste des sigles et acronymes

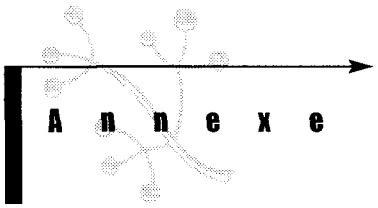

Dîner-causerie

➤ **Forum de Saint-Jérôme**

PRÉSENTATION DE MADAME JOHANNE DUMONT,

responsable de la condition féminine, ministère des Régions en Montérégie

La représentation féminine au sein des CLD et des CRD du Québec

Janvier 2000

Les CLD...

1. — En janvier 2000, les femmes représentaient 25,3 % des membres votants des conseils d'administration de l'ensemble des CLD du Québec (567 femmes sur 2 235 membres votants). La représentation féminine est donc stable par rapport à janvier 1999 (24,9 %).
2. — Cette représentation demeure la plus élevée en Abitibi-Témiscamingue (37,8 %) alors qu'elle est la plus faible en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (18,8 %).
3. — Dans 12 CLD sur 120 (10 %), les femmes constituent plus de 40 % des membres votants des conseils d'administration. La Société de développement économique de la région sherbrookoise (CLD) arrive en tête avec une représentation féminine s'établissant à 54,6 %.
4. — La représentation féminine la plus faible est de 6 % et se trouve dans deux CLD.
5. — Quelque 29 % des CLD ont un siège « condition féminine » au sein de leur conseil d'administration, par rapport à 27 % en 1999.

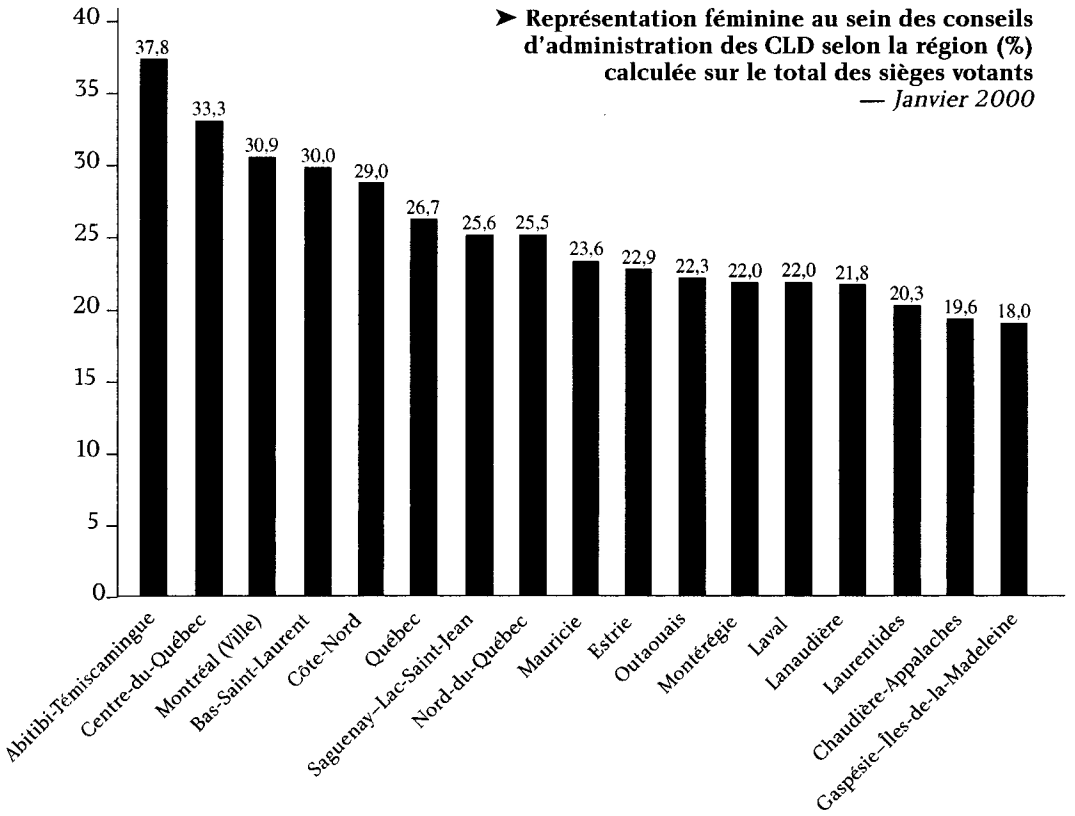

➤ Représentation féminine au sein des conseils d'administration des CLD selon la région (%) calculée sur le total des sièges votants
— Janvier 2000

Ministère des Régions Montérégie, 2000-02-22

Annexe

Les CRD...

1. — Au 31 décembre 1999, 222 femmes agissaient comme administratrices d'un CRD (sur un total de 851 membres). Les femmes représentaient ainsi 26,0 % des membres des conseils d'administration des CRD, par rapport à 21% un an plus tôt.
2. — L'Abitibi-Témiscamingue arrive en tête avec une représentation féminine au CA du CRD s'élevant à 41,6 %. La représentation la plus faible se situe à 18 % en Mauricie.
3. — Près de 50 % des administratrices proviennent des collèges électoraux « élues municipales » et « organismes sectoriels ».
4. — La présence des femmes dans chacun des collèges est très variable. Ainsi, elle est la plus élevée dans le collège électoral « clientèles spécifiques et secteur communautaire » et la plus faible dans le collège électoral « élus municipaux et conseils de bande ».

➤ Représentation féminine au sein des conseils d'administration des CRD calculée sur le total des sièges votants — *Janvier 2000*

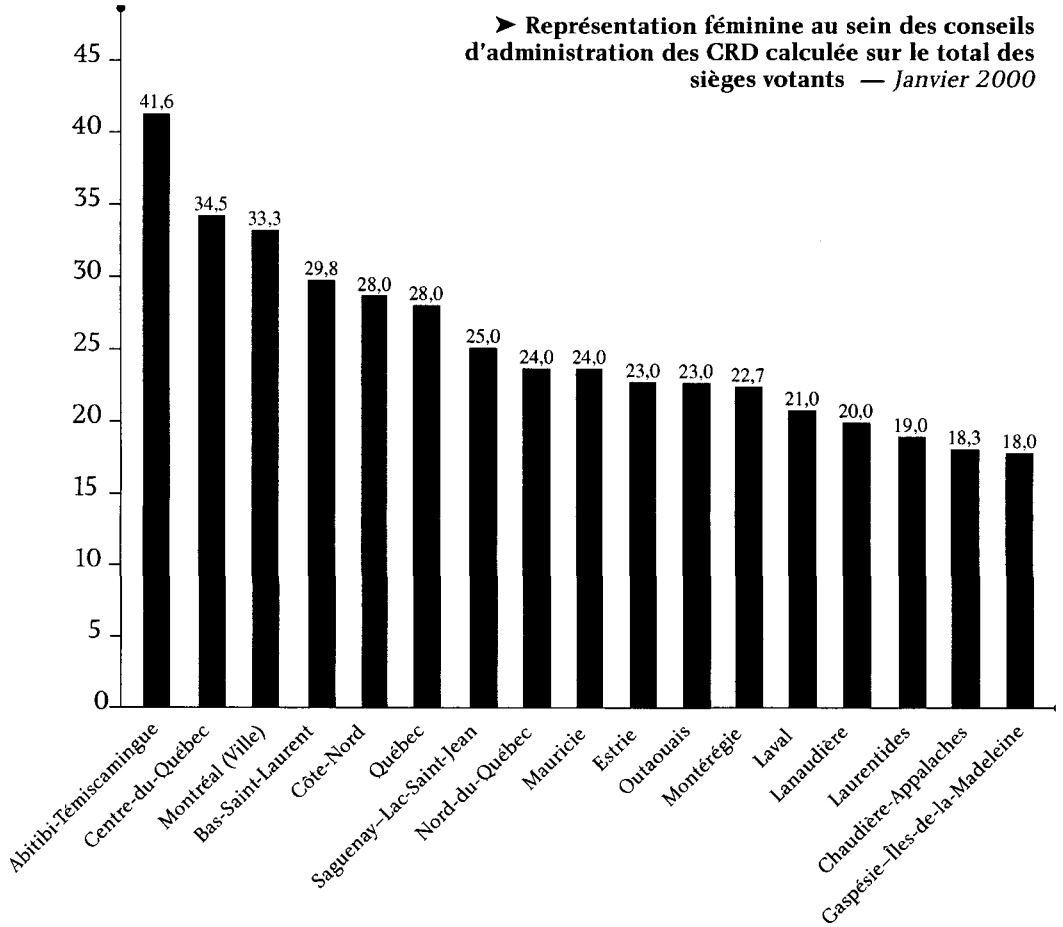

Ministère des Régions Montérégie, 2000-02-22

➤ **Répartition des administratrices des CRD par secteur**
Nombre de femmes dans un secteur / Nombre total d'administratrices

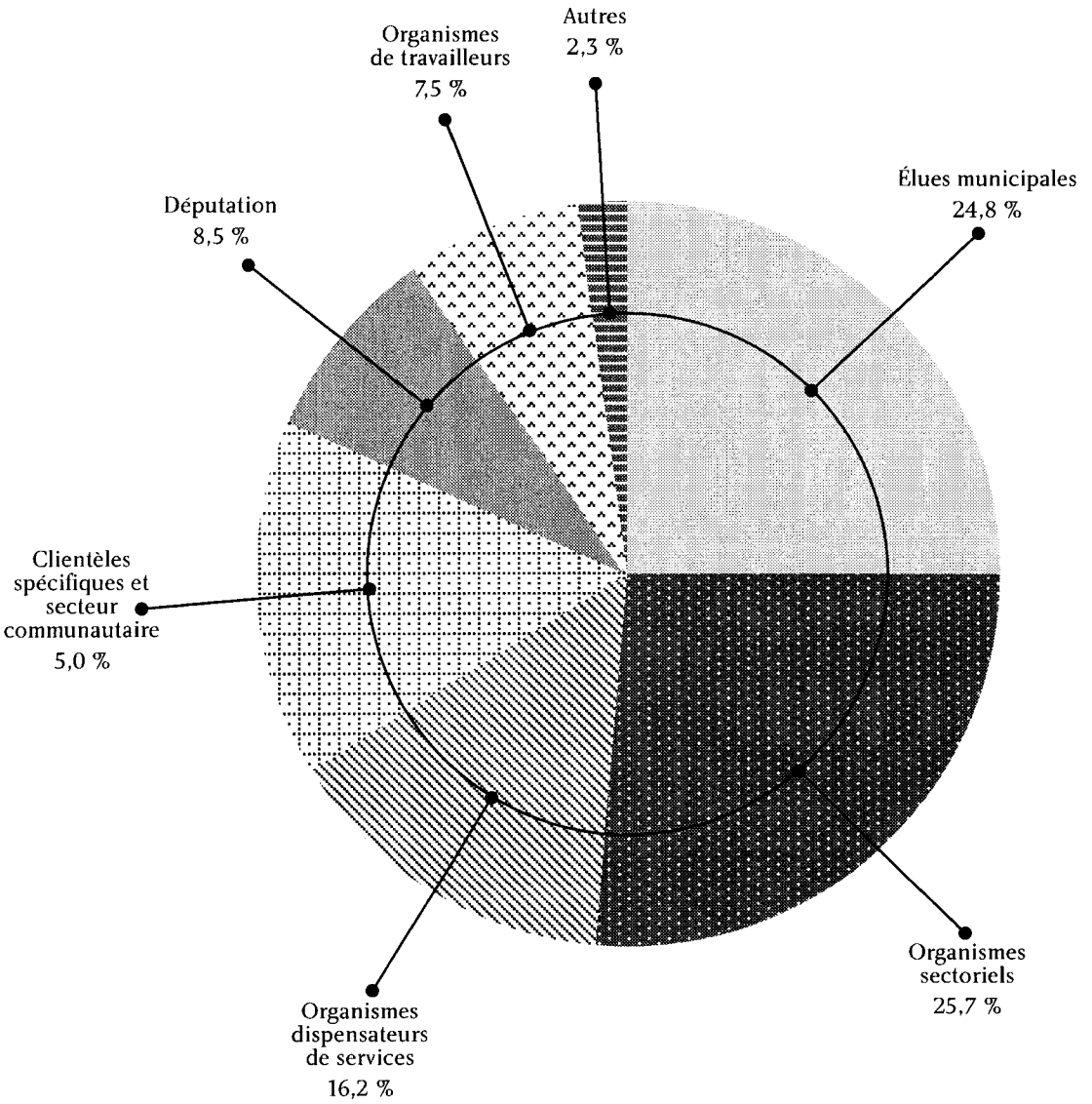

Ministère des Régions Montérégie, 2000-02-22

➤ **Représentation féminine au sein des conseils d'administration des CRD calculée sur le total des sièges votants** — *Janvier 2000*

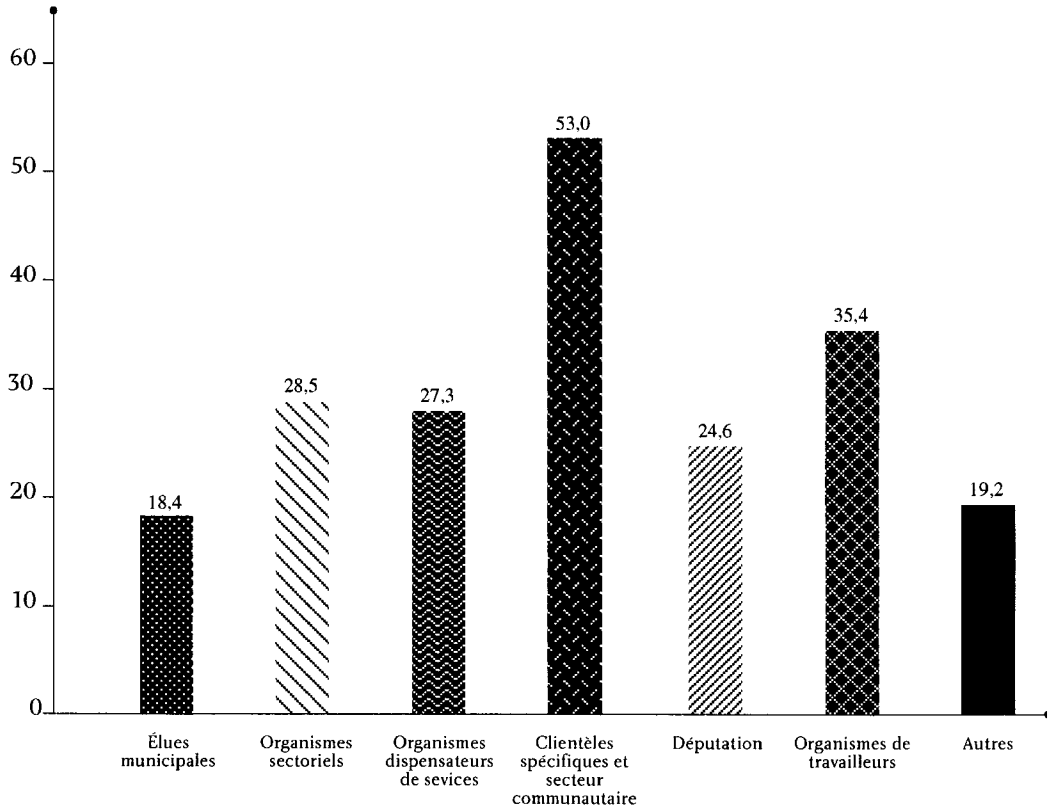

Ministère des Régions Montérégie, 2000-02-22

Annexe

Dîner-causerie

➤ **Forum de Sainte-Croix**

PRÉSENTATION DE MADAME LINDA GOUPIL,
ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine

Mesdames,

Je suis très heureuse d'être ici et je le suis d'autant plus que j'ai la chance de rencontrer des gens de différentes régions du Québec. On m'a informée qu'il y a dans la salle des gens de Québec, du Centre-du-Québec, de la Côte-Nord, de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, de la Montérégie et de l'Estrie. Je vous salue toutes. Je vous dis : bienvenue chez nous dans Chaudière-Appalaches.

Vous vous êtes données, Mesdames, un temps d'arrêt, un temps de réflexion, deux jours d'échanges sur vos préoccupations et votre vision du développement local. Cette initiative est heureuse et mon seul regret c'est de ne pouvoir prendre plus de temps avec vous. Quelques jours de réflexion, d'échanges avec des collègues qui partagent nos priorités et nos préoccupations, cela nous permet de faire le point et de vérifier si on peut s'entraider, se donner des façons de faire plus efficaces qui nous permettent d'améliorer notre coin de pays.

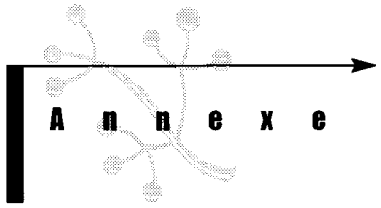

La régionalisation, une nouvelle façon de faire

La régionalisation, est-ce une occasion à saisir pour faire avancer nos dossiers? Il est évident que cette nouvelle façon de faire, ici au Québec, a soulevé plusieurs questions. Certaines personnes provenant principalement des milieux économiques à qui on a proposé et, dans une certaine mesure même imposé, une nouvelle façon de faire les choses, ont réagi fortement. En s'engageant dans ce processus de régionalisation, le gouvernement du Québec a voulu remettre entre les mains des milieux locaux et régionaux des outils pour façonner leur développement et surtout pour leur permettre d'adopter des façons de faire, de développer des outils qui répondraient le mieux possible aux besoins de leur milieu. Vous savez que les instances locales et régionales sont des milieux qui normalement connaissent mieux que les hautes instances les effets sur le terrain des mesures qui sont adoptées. Il est évident que cette façon de faire est venue changer beaucoup de scénarios mais, en même temps, nous croyons sincèrement qu'elle permet aux différentes structures, aux différentes personnes qui sont interpellées de s'asseoir à une même table. Si ces nouvelles instances n'étaient pas en place, peut-être n'y aurait-il pas autant d'entreprises économiques assises à la même table que des gens qui émanent d'autres milieux et qui sont tout aussi importants dans notre société.

Les femmes et le développement régional

Nous croyons qu'il est important de donner également aux femmes un outil pour leur permettre d'intervenir dans cette nouvelle façon de faire aux niveaux régional et local.

En 1997, le gouvernement a décidé de baliser un petit peu le chemin en ajoutant, pour soutenir l'implication des femmes, une cinquième orientation à la Politique condition féminine.

Cette orientation qui, dans un premier temps, porte sur la place des femmes dans le développement des régions, indique clairement que les femmes doivent être à la fois des partenaires actives mais aussi des bénéficiaires du mouvement de régionalisation. Cette régionalisation doit être un outil et une occasion de préparer la voie à une véritable égalité, pour que l'égalité soit réelle et durable entre les femmes et les hommes.

La régionalisation, on le sait, est venue d'une certaine façon ouvrir un nouveau front à l'immense chantier de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les instances locales et régionales sont là et sont placées pour saisir toutes les particularités des milieux. Nous croyons également qu'il est important pour ces instances de bien connaître les conditions de vie des femmes dans toutes les régions du Québec.

Vous savez, quand on parle de l'amélioration des conditions de vie des femmes, personne n'est contre la vertu, tout le monde est en accord, tout le monde dit oui. Par exemple, beaucoup sont d'accord pour soutenir ce que les femmes demandent, pour soutenir les organismes qui travaillent à contrer la violence. Toutefois, lorsque les personnes n'ont jamais été de près ou de loin confrontées à de la violence conjugale, c'est bien difficile pour elles de comprendre ce que signifie cette réalité-là. Je prends cet exemple, mais nous pourrions prendre plusieurs dossiers qui touchent directement les femmes. Asseoir les intervenants provenant de différents milieux autour d'une même table, ça les oblige à tout le moins à s'arrêter et à entendre des points de vue différents.

Il est évident que l'État central devra toujours conserver ses responsabilités fondamentales à l'égard de l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes. L'accroissement des pouvoirs décisionnels dans les instances locales et régionales rend la participation des femmes indispensable et incontournable pour elles et pour leurs partenaires.

Pour créer la synergie nécessaire au développement économique et pour aussi permettre à une société de développer le maximum des projets auxquels elle croit, la participation de l'ensemble des différents acteurs et actrices d'un territoire est essentielle. Plusieurs d'entre vous participent déjà actuellement à ces instances qui visent vraiment à prendre en main le développement du Québec et particulièrement à prendre en main celui de chacune des communautés que vous habitez.

En ce sens, je pense sincèrement que cette régionalisation a l'avantage à tout le moins d'ouvrir les portes à une participation de différents secteurs de la société. C'est ainsi que les femmes ont pu revendiquer, souvent avec succès, leur place au sein de ces instances. Dans les conseils d'administration des CDL, il y a à peu près le tiers des postes qui sont occupés par des femmes. Dans les CRD, 11 régions ont réservé un siège à une experte touchant la condition de vie des femmes.

De quel développement parlons-nous?

De quel développement parlons-nous exactement quand on parle de développement local et régional? C'est dans ces instances que les choix d'une communauté s'opèrent, que les priorités s'établissent. L'apport de visions différentes est nécessaire

pour que l'on soit capable de bien choisir ce que nous voulons dans la vie. Pensons à des enjeux actuels, soit par exemple la juste répartition de la richesse qui est générée par le développement. On sait que ce sont encore les femmes qui sont les plus pauvres. On sait que les aînées-femmes sont celles qui vivent le plus dans la pauvreté. Quand on parle d'un égal accès aux emplois de qualité et bien rémunérés, cela suppose qu'il y ait un accès égal à l'éducation supérieure et à la formation continue.

Vous savez sans doute que l'on est préoccupé actuellement par le fait que les jeunes hommes quittent l'école en bas âge. Mais il ne faudrait quand même pas oublier qu'il y a énormément de jeunes filles, de jeunes femmes qui connaissent des grossesses précoces. Si on pense également aux difficultés de conciliation entre la responsabilité familiale et la responsabilité professionnelle, quelles sont les mesures qui sont offertes aux travailleurs et aux travailleuses? Il ne faudrait pas oublier qu'une famille sur deux connaît la rupture et que dans 80 % des cas, ce sont les femmes qui assument la responsabilité de la famille. Quand on regarde l'entrepreneriat, qu'on le veuille ou non, lorsque les femmes désirent obtenir du financement, on le sait très bien souvent elles font face à des résistances.

Bien que nous représentions plus de 50 % de la population, ce sont encore majoritairement des hommes qui assument des postes de responsabilité à tous les niveaux, aux conseils d'administration, dans les instances locales régionales et au niveau du pouvoir central.

Quand on parle des services adaptés aux réalités et aux besoins particuliers des hommes et des femmes, il est important, mesdames, que nous soyons présentes dans toutes les instances. Lorsque nous sommes présentes, nous pouvons faire valoir l'importance pour toute la population des mesures que l'on s'apprête à choisir. Si on choisit de développer tel type d'entreprise ou de travailler sur tel dossier, il est important que ceux et celles qui ont à prendre les décisions se préoccupent de l'effet de ces décisions pour les hommes et les femmes qui y vivent.

Souvent des solutions sont proposées et l'on pense sincèrement améliorer des situations. Lorsque l'on met en place une nouvelle politique, il y a à l'origine des objectifs louables. Concrètement sur le terrain, lorsqu'on l'applique, on se rend compte parfois que cela ne répond pas aux objectifs que nous nous étions fixés. Il est important que l'on puisse y apporter des ajustements et si possible intervenir avant que les décisions finales se prennent. C'est dans ces circonstances-là qu'il est important qu'il y ait une concertation entre les partenaires qui siègent aux instances, pour s'assurer que la façon de faire ou le dossier que nous priorisons répond vraiment aux besoins de notre communauté.

Cette concertation permet de prendre des décisions dans l'intérêt collectif; il est légitime de vouloir défendre chacun nos secteurs respectifs, mais en même temps il faut toujours être conscients de l'impact sur le terrain des décisions que l'on prend. Parce que c'est gênant d'être assis autour d'une table et de se dire : « moi j'ai tout ce qu'il me faut, il ne me manque rien », et en même temps de se rendre compte qu'il y a des personnes autour de soi qui vivent dans une pauvreté extrême, qu'il y a des humains qui n'ont même pas la capacité de répondre à leurs besoins essentiels. Vivre dans une communauté, c'est ce qui nous permet de vivre heureux et de partager les richesses collectives. Chacune des régions du Québec a des choses extraordinaires, chacune a des expertises différentes à partager.

Nos qualités et le travail d'équipe

Parfois, nous avons l'impression que les gens qui sont autour de nous ne comprennent pas notre façon de faire, ne comprennent pas notre point de vue. C'est en étant tenaces, en étant convaincues de la justesse de nos propos que nous réussissons toujours à faire avancer nos dossiers. Bien que parfois il soit nécessaire de parler plus fort, de mettre le poing sur la table, d'être tenace, il est important que vous soyez présentes à ces nouvelles instances.

Je sais également que nous, les femmes, n'aimons pas la chicane, que nous n'aimons pas les conflits, mais le fait de ne pas être en accord avec des points de vue ne veut pas dire que l'on est en conflit. Les femmes, lorsqu'elles défendent leurs dossiers, lorsqu'elles font des représentations au nom de leurs organismes ou en leur nom personnel, elles sont structurées et leurs propos sont justes. Chaque fois que les femmes ont soutenu des causes ou des dossiers, c'est tout l'ensemble de la collectivité qui a également gagné car les revendications des femmes ne vont jamais à l'encontre de l'intérêt de la société. Lorsque les femmes ont fait des pas de géant, c'est toute la collectivité qui a été gagnante. Les femmes travaillent avec beaucoup de respect des autres et avec une écoute positive. Ce sont des qualités que l'on retrouve particulièrement chez les femmes et qui sont importantes car elles permettent de travailler en équipe plus facilement. Les femmes ont également cette capacité de conciliation lorsque l'intérêt collectif le demande. Vous savez, accepter de concilier des choses, cela ne veut pas dire que l'on perd la face, cela ne veut pas dire que nos dossiers reculent. À chaque fois que les femmes s'expriment, c'est parce qu'elles sont convaincues du bien-fondé de leurs interventions.

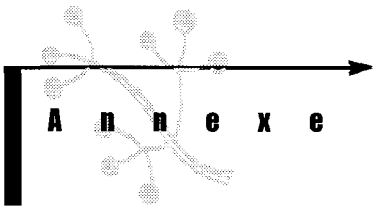

Tous les dossiers nous interpellent

Plus nous serons nombreuses, plus nous pourrons réussir à faire avancer les dossiers pour lesquels plusieurs se battent depuis de nombreuses années et pour lesquels il nous reste encore du travail à faire. Les femmes se sentent interpellées sur tous les dossiers, que ce soit sur des questions qui touchent la santé, l'éducation, le transport, l'environnement. Les femmes ont leur mot à dire sur toutes ces questions.

Plusieurs facteurs auront un impact sur l'avenir des collectivités, comme la démographie et la mondialisation. La mondialisation peut être un outil extraordinaire pour le développement de la société. Quand les entreprises du Québec nous accompagnent dans des missions à l'étranger avec d'autres provinces, dans plus de 50 % des cas le Québec revient avec des contrats parce que nous avons des gens compétents, nous avons des expertises chez nous, nous avons des produits de qualité. Alors, il est évident que l'on se démarque, la mondialisation permet aux entreprises d'ici d'exporter et de créer de l'emploi et permet à des gens de chez nous de gagner leur vie chez nous. En même temps, la mondialisation peut avoir des effets pervers. Il faut se donner des balises suffisamment importantes pour nous assurer que l'on oublie jamais l'humain dans chaque projet que l'on veut mettre de l'avant. Lorsque l'on change les modalités de travail, lorsque l'on change les façons de faire dans le cadre de la mondialisation, il faut être capable de se donner des balises pour que le respect des hommes et des femmes soit maintenu, et que leurs droits comme individus soient respectés également.

Nous devons être présentes dans les instances locales et régionales qui amènent à un autre niveau la couleur de ce que la région veut. Il est clair que la région Chaudière-Appalaches peut choisir une façon de faire dans le domaine du travail car son économie n'est pas la même que celle de l'Estrie, du Bas-Saint-Laurent ou de la Côte-Nord. C'est pour cela que je pense que nous ne devons pas appliquer des mesures mur à mur pour toutes les régions du Québec. Chacune a sa spécificité, chacune a ses forces, chacune a sa façon de faire; je pense que nous avons intérêt à partager nos richesses tout en conservant notre couleur.

Aller chercher de nouvelles recrues

Les instances sont de plus en plus nombreuses. Je pense qu'il est important, mesdames, que nous nous multipliions. Souvent, les femmes acceptent d'avoir plusieurs chapeaux. Souvent, lorsqu'une femme donne le meilleur d'elle-même et qu'elle siège à un conseil d'administration, les autres groupes la voient et se disent

que cela serait plaisant d'avoir cette femme-là, elle est dynamique, elle est énergique, elle connaît bien ses dossiers. Je pense qu'il serait intéressant que l'on puisse aller chercher des jeunes femmes également, des femmes qui sont disponibles et qui ont le potentiel et qui ne connaissent pas toujours l'existence des réseaux. Il y en a qui, pour toutes sortes de raisons, se sont consacrées à leurs études, entièrement à leur travail, et ne connaissent pas l'existence des groupes de femmes. Je pense sincèrement que nous aurions intérêt à aller chercher de nouvelles personnes qui sont disposées également à travailler. En multipliant les énergies, je pense que le travail devient moins difficile, si on est capable de couvrir tous les secteurs, nous allons nous assurer de faire avancer les dossiers auxquels nous croyons. Peu importe qui nous sommes, peu importe les fonctions que nous occupons, seules nous ne pouvons rien faire.

En conclusion

En terminant, j'aimerais attirer votre attention sur l'importance de développer des alliances avec les hommes. Je vois qu'il y en a quelques-uns ici. Je crois sincèrement que l'avancement de plusieurs dossiers se fera en grande partie en concertant nos efforts et nos énergies avec les hommes. Vous savez qu'à chaque fois que nous avons la collaboration des hommes cela les aide à comprendre la réalité des femmes. Je reviens souvent sur le dossier de la violence, je peux vous dire que le jour où je me suis associée avec des collègues hommes et que j'ai pris le temps de m'asseoir avec eux pour leur expliquer en quoi consistait cette violence conjugale, j'ai eu des alliés. Dans les maisons d'hébergement, aujourd'hui on retrouve de plus en plus d'hommes qui s'impliquent au comité de financement et qui essaient de trouver une façon de faire pour aider les victimes et soutenir les maisons.

Je vous remercie au nom de tous les concitoyens et concitoyennes, je remercie ceux et celles qui investissent, qui donnent de leur temps pour améliorer la qualité de vie, la qualité de leur communauté, c'est ce qui permet aux gens de développer des sentiments d'appartenance, d'être fiers d'où ils viennent et de se sentir interpellés pour relever des défis ensemble.

Je vous invite à tendre la main aux nouvelles femmes qui voudraient se joindre à nous pour faire avancer nos dossiers. Il y a des talents cachés qui ne demandent qu'à se mettre au service de leur communauté et qui parfois se sentent un peu mis à l'écart.

Je vous remercie.

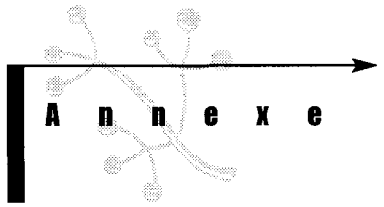

Horaire et déroulement des ateliers

➤ **Saint-Jérôme et Sainte-Croix**

9 h 25
- Tour de table pour la présentation des participantEs.
- Présentation des objectifs de l'atelier.
- Présentation du déroulement de l'atelier : le groupe se divise en deux sous-groupes; pour la durée de la discussion dans chaque sous-groupe, on a besoin d'une personne volontaire pour l'animation et d'une autre pour l'observation; on fournit à cette dernière une grille d'observation (incluse un peu plus loin).
- Trouver unE secrétaire volontaire pour prendre les notes à partir de 10 h 30 environ lors du retour en grand groupe.

9 h 45
- Distribution de la mise en situation à touTEs les participantEs.
- Pendant que les participantEs en prennent connaissance, l'animatrice d'atelier explique aux deux observatRICEs de sous-groupe la grille d'observation.
- Puis, retour avec tout le monde pour répondre aux questions sur la mise en situation, s'il y a lieu.
- Début de la discussion dans les deux sous-groupes.

10 h 20 L'animatrice avise les deux sous-groupes qu'il reste 10 minutes : il faut maintenant arrêter la discussion et décider quelle est l'étape suivante pour le travail sur la mise en situation, comme si le groupe de travail formé finissait sa réunion et décidait de ce qu'il va faire par la suite pour régler la situation.

10 h 30 Fin de la discussion; retour en grand groupe sur la façon de travailler : rapport des observatRICEs et réactions. L'animatrice d'atelier note sur des grandes feuilles le rapport des observatRICEs. Le-la secrétaire volontaire commence ici à prendre des notes.

10 h 45 **P a u s e**

11 h Suite : début de la discussion en grand groupe.

11 h 45 Propositions pour la plénière :

- soit des propositions formelles (stratégies, actions, revendications) pour améliorer le travail ensemble et le développement de notre collectivité;
- soit : qu'est-ce que je veux dire à tout le monde?
- soit : avec quoi est-ce que je repars?
- autres idées

12 h Fin des ateliers

Éléments et questions de base pour aider la discussion :

- ➤ D'abord, deux clignotants : femmes, puis pouvoir (pouvoir local et pouvoir des femmes).
- ➤ On porte un regard sur la façon dont on a travaillé ensemble pour solutionner la situation.
- ➤ A-t-on mis les diverses visions sur la table?
- ➤ Doit-on miser sur nos convergences pour améliorer le développement local?
- ➤ Doit-on travailler à diminuer l'écart entre nos divergences pour améliorer le développement local?
- ➤ Les femmes se reconnaissent-elles dans la discussion? Leur participation a-t-elle donné quelque chose?

- Y a-t-il différents lieux de pouvoir? A-t-on du pouvoir là où on est? Quel type de pouvoir avons-nous?
- La démocratie : est-ce un siège femme au CLD et au CRD? Si oui, quelle femme veut y aller? La parité serait-elle mieux? Si oui, la question qui reste est celle-ci : pour faire quoi?
- Toutes les questions du sondage-éclair sont pertinentes. Vous les avez en main, de même que les résultats.

Grille d'observation de la discussion en sous-groupe

- Est-ce que les gens travaillaient ensemble vraiment ou non?
- Y a-t-il des efforts pour trouver des compromis?
- Observez-vous des convergences? Si oui, lesquelles (sur les valeurs, sur les objectifs, sur l'aspect économique, sur l'aspect politique, etc.)?
- Observez-vous des divergences? Si oui, lesquelles (sur les valeurs, sur les objectifs, sur l'aspect économique, sur l'aspect politique, etc.)?
- Les participantEs ont-ils-elles manifesté de l'écoute, de l'ouverture les unEs envers les autres?
- Les participantEs avaient-ils-elles quelque chose à offrir aux autres?
- Les praticipantEs ont-ils-elles mis leurs visions respectives sur la table?
- Les participantEs ont-ils-elles manifesté de l'intérêt pour les conditions de vie des femmes, leur parole, leurs valeurs?
- Les solutions ou les pistes de solution sont-elles de nature à consolider le tissu social?

Annexe

Chansons de la troupe « Mise au jeu »

qui ont servi de pause durant les plénières

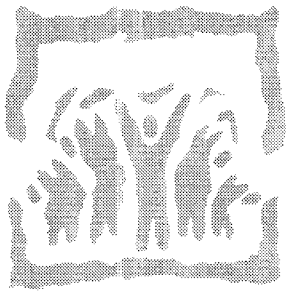

Chanson adaptée par *Mise au jeu* pour le forum de Sainte-Lucie sur l'air de « Tout l'monde sur la même longueur d'onde » de Diane Dufresne

Des femm's qui ont toute
Celles qui ont pas d'place
Et aussi celles
Qui ont pu rien pantoute

Niveau local
Notre centr' de femmes
C'est l'approch' globale
Qui chang' c' qui va mal

Problèmes d'enfants
D'adolescents
Pour des mamans
Seules bien souvent

Problématique
Pauvreté zéro
Un souper thématique
On soigne nos bobos

Mêm' monsieur le maire
Y est pas mal fier
De notre prospère
Rentrée financière

Ça tourne pas rond
On passe à l'action
On décrit, on détaille
Nos r'vendications

Sexisme, violence
Intolérance
Et pollution
Y en est pas question

Wo! Wooooo! Wo!

REFRAIN
Mais je l'sais pas si c'est
Du développement local
(chœur : développement local)

On part de soi
On crée de l'emploi
On touch' le milieu
Tout l'monde est heureux

La gigue du développement

Chanson créée par *Mise au jeu* pour les forums de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix

INTRODUCTION

Vu qu'on n'utilise pas tous le même langage,

Le langage du corps étant universel,

Ça permet souvent de mieux se comprendre.

On va s'exprimer avec des gestes, pour être sûrs de parler d'une même voix.

Donc, à la fin de chaque couplet on va fai re un geste simple (inspiré de la danse en ligne).

Tout le monde tape dans les mains; on répète la dernière ligne de chaque couplet.

Les politiques de développement
C'est pas nouveau, ça fait 30 ans
Doivent amener la prospérité
À s'enraciner dans tous les comtés
Cette fois, on nous l'avait promis
Le pouvoir nous sera acquis
Chacun chacune dans notre local
Sur des tables partenariales
En créant d'autres planchers de danse
Les élus donnèrent la cadence
L'aria du partenariat
C'est d'survivre à ses agendas
Et pour faire face à la musique
On swing sur l'air d'la politique
Pendant ce temps-là y a des régions
Qui dansent pas su' l' même rigodon

Certains essaient d's'harmoniser
Autour de projets bien ficelés
Fiers, on s'en va les présenter
Mais des fois, on se fait "r'virer"
Le pouvoir, me disait ma mère,
C'est de s'occuper de ses affaires
En f'sant les choses à notre manière
C'est d'même qu'on deviendra prospères

Annexe

Bibliographie

- Alliance des femmes. *Entreprise au féminin en Haute-Côte-Nord,* Actes du colloque, Les Escoumins, 15 avril 1999, 45 pages.
- Alliance des femmes. *Profil des femmes entrepreneures de la Haute-Côte-Nord,* Sacré-Cœur, 1999, 36 pages.
- BELLEAU (Josée). *Un milieu, une communauté, un territoire où il ferait bon vivre...,* Montréal, l'R des centres de femmes du Québec, 2e édition, mars 2000, 70 pages.
- BRAIS (Nicole). « Femmes et développement », *Possibles,* hiver 2000, 44-59.
- Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale. *Entre l'espoir et le doute,* rapport remis à la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre responsable de la Condition féminine, mai 1996, 105 pages.
- Conseil de la santé et du bien-être. *Développement social,* Bulletin d'information sur les suivis des forums sur le développement social. Particulièrement les numéros d'octobre 1999 et de mars 2000.
- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT). *Mettre le cap sur la condition féminine... ou le guide féministe en intervention régionale,* Montréal, 1998.
- Conseil du statut de la femme. *Document de réflexion sur l'intrégration des femmes et des dossiers de condition féminine dans les structures décentralisées,* Gouvernement du Québec, Québec, mars 1995, 43 pages.
- Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Abitibi-Témiscamingue,* Gouvernement du Québec, Québec, juillet 1999, 68 pages.
- Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional sur la Côte-Nord,* Gouvernement du Québec, Québec, juillet 1999, 80 pages.
- Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional dans l'Outaouais,* Gouvernement du Québec, Québec, janvier 2000, 100 pages.
- Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine,* Gouvernement du Québec, Québec, mars 2000, 92 pages.

- CÔTÉ (Charles) et LAROUCHE (Daniel). *Radiographie d'une mort fine. Dimension sociale de la maladie au Québec*, Chicoutimi, Les éditions JCL inc., 2000, 285 pages.
- CÔTÉ (Denyse), DES RIVIÈRES (Monique), THIVIERGE (Nicole) et TREMBLAY (Marielle). *Du local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1995, 271 pages.
- DAGENAIS (Huguette) et PICHÉ (Denise) (dir.). *Women, Feminism and Development / Femmes, féminisme et développement*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1994.
- GUAY (Lorraine). *Pour un mouvement communautaire citoyen*, Saint-Jérôme, Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL), 1999, 140 pages.
- Gouvernement du Québec. *La place des femmes dans le développement des régions. 5e orientation*, Québec, Secrétariat à la condition féminine, 1997, 67 pages.
- LAMOUREUX (Jocelyne). *Le partenariat à l'épreuve*, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 1994, 235 pages.
- L'R des centres de femmes du Québec. *Les centres de femmes : des sentiers et des chantiers économiques*, Cahier du séminaire de formation sur le développement économique régional, Montréal, 1995.
- L'R des centres de femmes du Québec. *Femmes, santé et régionalisation : visionnaires et partenaires*, Cahier-synthèse des séminaires, Montréal, 1997, 64 pages.
- L'R des centres de femmes du Québec. *Virage ambulatoire et transformation du réseau. Attention! Virage dangereux pour la santé des femmes*, Montréal, décembre 1999, 34 pages.
- MASSON (Dominique). « Repenser l'État. Nouvelles perspectives féministes », *Recherches féministes*, vol. 12, nº 1, 1999 : 5-24.
- *Pour changer le monde. Le Forum Pour un Québec féminin pluriel*, Montréal, Éditions Écosociété, 1994, 149 pages.
- Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec. *Le choc des cultures. Bilan de la participation des ressources alternatives en santé mentale à l'élaboration des plans régionaux d'organisation des services (PROS)*, Montréal, 1991.
- Réseau des femmes des Laurentides. *Impacts et enjeux de la régionalisation sur les conditions de vie des femmes*. Actes du colloque, Saint-Jérôme, 1998, 29 pages.

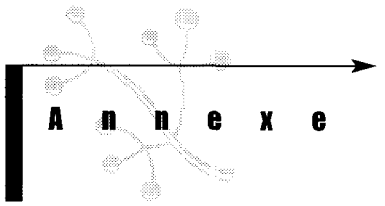

Participation aux forums :

... par secteur

➤ Forum de Sainte-Lucie (10-11 juin 1999)

Nombre de participantes : 127

Fonctions des participantes :
- 85 travailleuses
- 21 administratrices
- 4 travailleuses de l'équipe de l'R
- 9 personnes-ressources
- 9 participantes n'ont pas précisé

Nombre de centres de femmes représentés : 62

Régions représentées : toutes les régions du Québec

	➤ Forum de Saint-Jérôme	➤ Forum de Sainte-Croix
Identification des secteurs :		
- centres de femmes	29	36
- groupes de femmes	4	16
- groupes communautaires	10	5
- syndicats	3	1
- groupes en environnement	-	-
- groupes en loisirs et culture	-	-
- réseau éducation	-	-
- réseau santé et services sociaux	-	-
- secteur des affaires	-	-
- secteur de l'économie sociale	-	-
- secteur de l'agriculture	-	-
- secteur du développement local (structure)	12	19
- secteur emploi-travail	4	1
- institution	1	4
- municipalité	1	4
- individuEs	9	1
- autres	-	-
- organisation du forum et personnes-ressources	16	17
TOTAL :	**89**	**104**

... par région

➤ Forum de Saint-Jérôme (23-24 mars 2000)

- Provincial, incluant l'organisation	33
- Abitibi-Témiscamingue	3
- Outaouais	3
- Montréal/Laval	18
- Laurentides	20
- Lanaudière	12
- Saguenay – Lac-St-Jean/Chibougamau	-
Total : 89	

➤ Forum de Sainte-Croix (30-31 mars 2000)

- Provincial, incluant l'organisation	26
- Mauricie/Centre-du-Québec	21
- Montérégie	3
- Nord-du-Québec	-
- Québec/Charlevoix	11
- Estrie	10
- Chaudière-Appalaches	15
- Bas-St-Laurent	9
- Côte-Nord	9
- Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	
Total : 104	

... selon le sexe

	Femmes	Hommes
Forum de Sainte-Lucie	127	-
Forum de Saint-Jérôme	83	6
Forum de Sainte-Croix	96	8

Annexe

Liste des participantEs

aux forums de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix

Association des CLD du Québec, *Québec* (418) 524-0893
Yvon Leclerc : (418) 524-2657

Avec des Elles, *Saint-Gabriel-de-Brandon* (450) 835-3393
Mireille Lalonde-Blanc : (450) 835-2897
Louise Beaudry : (450) 835-2897

Basse-Côte-Nord, *Baie-Comeau*
(418) 461-2307
Judy Monger : (418) 461-2484

Capella Technologies, *Montréal*
(514) 849-1494
Claire Lapointe : (514) 849-9873

Carrefour des femmes d'Anjou, *Anjou*
(514) 351-7974
Lucie Ménard : (514) 351-7115
Ginette Marsan : (514) 351-7115
Suzanne Gagnon : (514) 351-7115

Carrefour des femmes de Saint-Léonard, *Saint-Léonard*
(514) 325-4910
Clémence Legros : (514) 325-4977

Carrefour des femmes du Grand Lachute, *Lachute*
(450) 562-5861 ou 562-7122
Claudette Bédard : (450) 562-0690

Carrefour Jeunesse Emploi Rivière du Nord, *Saint-Jérôme* (450) 431-5253
Nadine Paquin : (450) 431-2821

Carrefour québécois de développement local Montréal, *Montréal*
(514) 526-3222
Camille Gauvreau : (514) 526-3336

CDC de l'Amiante, *Thetford Mines*,
(418) 334-0465
Carole Mercier : (418) 335-0830
Guylaine Gardner : (418) 335-0830 ou 338-4984

CDC KRTB, *Rivière-du-Loup*
(418) 867-5885
Claire Bilocq : (418) 867-8920

CDC Desjardins-Chutes-de-j118

la-Chaudière, *Lévis* (418) 838-6160
Michèle Dionne : (418) 838-6165

Centre Arc-en-ci-Elle, *Saint-Michel-des-Saints* (450) 833-5282
Stéphanie Vallée : (450) 833-1240
Hélène Larue : (450) 833-1240

Centre Au Cœur des femmes,
Saint-Jean-de-Matha (450) 886-9171
Marinette Chartier : (450) 886-1789

Centre d'alphabétisation d'Argenteuil, *Lachute*
(450) 562-1996
Claudette Champagne : (450) 562-2458
Jean-Claude Lauzon : (450) 562-2458

Centre F.A.M. Des Moulins,
Terrebonne (450) 964-5827
Solange Gauthier : (450) 964-5826
Manon Lacasse : (450) 964-5826
Yvette Alain : (450) 964-5826

Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal, *Montréal*
(514) 524-5656 ou 524-3901
Danielle Fournier : (514) 524-2183

Centre des femmes de la Basse-Ville de Québec, *Québec*
(418) 648-9092
Lyne Boissinot : (418) 648-8501
Julie Noël : (418) 648-8501

Centre des femmes du Témiscouata Société d'éducation populaire Antidote Monde, *Cabano*
(418) 854-2399
Nikole DuBois : (418) 854-3255

Centre-Femmes de Beauce,
Saint-Georges (418) 227-4037
Luce Morand : (418) 227-5734
Solange Drouin : (418) 227-5734

Centre-femmes Catherine-Leblond Trois-Pistoles, *Trois-Pistoles*
(418) 851-3178
Aline Denis : (418) 851-3184

Centre des femmes Val-Saint-François, *Windsor*
France L. Maurice : (819) 845-7937

Centre-femmes du Grand-Portage,
Rivière-du-Loup (418) 867-2254
Catherine Lebossé : (418) 867-2287

Centre-Femmes La Jardilec,
Saint-Jean-Port-Joli (418) 598-9677
Lucie Perron : (418) 598-9639

Centre de femmes L'Étincelle,
Baie-Comeau (418) 589-9366
Odile Boisclair : (418) 295-2076
Caroline Gagnon : (418) 295-2076
Élyse Gauthier : (418) 295-2076

Centre-Femmes de Lotbinière,
Saint-Flavien (418) 728-4402
Martine Turgeon : (418) 728-2081
Marie Cardinal : (418) 728-2081
Marylin Shallow : (418) 728-2081

Centre des femmes Marie-Dupuis,
Notre-Dame-des-Prairies
(450) 752-5005
Céline St-Jean : (450) 752-0057
Marie-Christine Laroche :
(450) 752-0057
Line Lebec : (450) 752-0057
Sylvie Lemieux : (450) 752-0057

Centre des femmes de la M.R.C. du Granit, *Lac-Mégantic* (819) 583-4575
Carole Dodier : (819) 583-4617

Centre de femmes Parmi Elles,
Saint-Pierre-les-Becquets
(819) 263-2586
Louise-Hélène Fortin : (819) 263-0057

Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles, *Montréal* (514) 645-6068
Gisèle Pomerleau : (514) 645-3009

Centre des femmes de Saint-Eustache,
Saint-Eustache (450) 472-7245
Josée Gaulin : (450) 472-0110

Centre de femmes de Shawinigan,
Shawinigan (819) 537-4277
Huguette Gauthier : (819) 537-1134
Chantal Dugré : (819) 537-1134
France Lavigne : (819) 537-1134

Centre de femmes Les Unes et Les Autres, *Saint-Jérôme* (450) 432-5642
Carole Ouellette : (450) 432-8673

Le Centre des femmes du Val-Saint-François, *Windsor* (819) 845-7937
Sabina Patriciu : (819) 845-3925

Centre de femmes de Ville-Marie,
Ville-Marie (819) 622-0111, 0777
Danielle Labrie : (819) 622-2377

Centre d'info. et de documentation des femmes du Haut-Richelieu,
Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 346-0662
Colette Grondin : (450) 346-9195

Centre local d'emploi Saint-Jérôme Module Emploi-Québec, *Saint-Jérôme* (450) 569-3075
Sylvie Déry : (450) 569-7458

Centre local d'emploi Saint-Jérôme Module Sécurité du Revenu, *Saint-Jérôme* (450) 569-3075
Bernadette Gélineau : (450) 569-7458

Centre Rayons de femmes Thérèse-de-Blainville, *Blainville* (450) 437-0890
Nadine Soumis : (450) 437-7174
Aline Savoie : (450) 437-7174

CLD du Centre-de-la-Mauricie, *Shawinigan* (819) 537-7249
Louise Trottier : (819) 537-6260

CLD de la Communauté urbaine de l'Outaouais Secteur femmes, *Gatineau* (819) 246-1725
Olive Kamanyana : (819) 246-3884

CLD de la MRC de d'Autray, *Berthierville* (450) 836-7028
Marie Bécotte : (450) 836-1272

CLD de la MRC de Lotbinière, *Sainte-Croix* (418) 926-2205
ou sans frais 990-0685
Claude Drapeau : (418) 926-3733
France Nadeau : (418) 926-3733

CLD de Manicouagan, *Baie-Comeau* (418) 589-6497
Marielle Guay : (418) 589-6407

CLD de la Minganie, *Baie-Comeau* (418) 949-2150 ou 949-2160
Lise Loiselle : (418) 949-2459

CLD Québec-Vanier, *Québec* (418) 525-7771
Michelle Morin : (418) 525-4548

Collective des femmes de Nicolet et région, *Nicolet* (819) 293-5958
Chantale Paré : (819) 293-4129

Comité aviseur cond. féminine CLD Sherbrooke, *Sherbrooke*
Annick Métivier : (819) 569-0355

Comité condition féminine CSN Conseil central de l'Outaouais, *Hull* (819) 771-7447
Lorraine Lafrance : (819) 771-0047

Comité de condition féminine de la CSN, *Montréal* (514) 529-3681
Phyllis O'Dwyer : (514) 529-4933

Comité des femmes-Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN), *Québec* (418) 647-5819
Emilia Castro : (418) 647-5715

Comité de femmes en économie sociale de Portneuf, *Saint-Raymond* (418) 337-6770
Monique Simard : (418) 337-6796

Comité du suivi au développement social MRC Val-Saint-François, *Saint-Claude*,
Marie Paule Lallier Leclerc : (819) 845-2809

Comité femmes et pouvoir, MRC du Haut-St-François Weedon, *Québec* (819) 877-3423
Lucette Migneault : (819) 877-5818
Monique Robert : (819) 877-5818

Comité-Femmes du syndicat des enseignantes et des enseignants du CEGEP Lionel-Groulx, *Sainte-Thérèse* (450) 430-3120 poste 353
Jeanne Bourassa : (450) 971-7867

Comité solidarité Tiers-monde Trois-Rivières, *Québec*
Annie Lafontaine : (819) 373-2598

ConcertAction Femmes Estrie, *Sherbrooke* (819) 563-1987
Marie Toupin : (819) 563-0204

Condition féminine Canada
Clara Pires

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, *Montréal* (514) 954-0220
Thérèse Sainte-Marie : (514) 954-1230

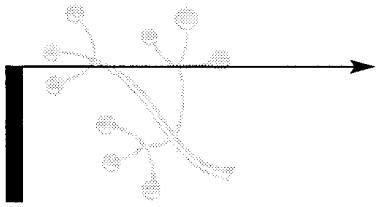

Conseil pour le développement local et communautaire Hochelaga-Maisonneuve, *Montréal*
(514) 523-5395
Michel Roy : (514) 523-2479

Conseil du statut de la femme
Direction des bureaux régionaux, *Québec* 1 800 463-2851
et (418) 644-3010
Claire Minguy : (418) 643-8926

Coopérative de consultation La Clé, *Victoriaville* (819) 758-7401
William A. Ninacs : (819) 758-4822

Coopérative de travail INTERFACE, *Montréal* (514) 866-8303
Elizabeth Ouellet : (514) 866-1745

CRCD Québec, *Québec*
(418) 529-8475
Monique Lapointe : (418) 529-6750
Manon Mérineau : (418) 529-6750

CRD Abitibi-Témiscamingue, *Rouyn-Noranda* (819) 762-0774
Lili Germain : (819) 762-0960

CRD Laurentides, *Saint-Jérôme*
(450) 436-3111
Sylvie Nault : (450) 436-7477
Doris Harrisson : (450) 436-7477

CRD Outaouais, *Hull*
(819) 770-2480, poste 224
Suzanne Chicoine : (819) 770-8678

CRIA Regroupement des groupes communautaires, *Lachute*
(450) 562-0673
Cécile-Hélène Wojas : (450) 562-2944
Laurie McFall : (450) 562-2944

D'main de femmes, *Valleyfield*
(450) 371-1500
Marielle Rodrigue : (450) 371-5552
Carole Marchand : (450) 371-5552

Échange entre femmes de Saint-Laurent, *Saint-Laurent* (514) 744-3513
Ginette Bouchard : (514) 744-5609

Économie communautaire de Francheville, *Trois-Rivières*
(819) 373-1473
Lynn O'Cain : (810) 373-7711
Bianca Lemire : (810) 373-7711
Cathy Wright : (810) 373-7711

Femmes de Mékinac, CLSC Vallée de la Batiscan, *Sainte-Geneviève-de-Batiscan* (418) 362-2727
Nicole Gravel : (418) 362-3125

Femmes de Mékinac, *Sainte-Thècle*
(418) 289-2588
Nancy Gauthier : (418) 289-2589
Nathalie Lefebvre : (418) 289-2589

Femmes du monde à Côte-des-Neiges, *Montréal* (514) 739-7731
Anne Richard-Webb : (514) 739-7757

Fonds d'investissement pour l'entrepreneurship au féminin (FIEF), *Baie-Comeau* (418) 294-4481
Marie-Claire Larose : (418) 296-0724

GRIDEC UQAR, *Trois-Pistoles*
Raymond Beaudry : (418) 851-3004

Halte-femmes Montréal-Nord, *Montréal-Nord* (514) 328-2055 ou (514) 328-2056
Isabelle Bélanger : (514) 328-2047

Haute-Côte-Nord, *Baie-Comeau*
(418) 238-5566
Denise Fournier : (418) 238-2793

Initiation au développement entrepreneurial de l'Estrie (IDEE), *Sherbrooke* (819) 829-5111
Renée L. Beaupré : (819) 829-5143

La Passerelle CALACS, *Drummondville*
(819) 478-3353
Jocelyne D. Paquette : (819) 478-0003

L'Oasis de Lotbinière, *Saint-Flavien*
(418) 728-2085
Ginette Rousseau : (418) 728-2185
Sonia Rousseau : (418) 728-2185

Maison des femmes des Bois-Francs, *Victoriaville* (819) 758-3384
Sylvie Pinard : (819) 758-5381

Maison des femmes de Drummondville, *Drummondville*
(819) 477-5957
Jacinthe Jean : (819) 477-6744
Isabelle Tougne : (819) 477-6744

Maison des femmes de la région de Rimouski, *Rimouski*
(418) 723-0333
Nathalie Beaulieu : (418) 723-1889

Maison Plein cœur, *Montréal*
(514) 597-0554
Monique Robitaille : (514) 597-2788
Antoinette Delillo : (514) 597-2788
Christine Bernier : (514) 385-9625

Moisson Québec, *Québec*
(418) 682-5061
Linda Théroux : (418) 682-3549
Sonia Racine : (418) 682-3549

Municipalité de Lorraine, *Lorraine*
(450) 621-5948
Marie-Josée Magnin : (450) 621-6264

Office des personnes handicapées du Québec, *Drummondville*
(819) 475-8546 ou 1 800 567-1465
Naïdji Ourdia : (819) 475-8409

Programme promotion de la femme, Condition féminine Canada, *Sainte-Foy* (418) 648-5608 et
(418) 648-4830
ATS Monique Martel : (418) 648-5607

Regroupement des cuisines collectives du Québec - RCCQ, *Montréal*
(514) 529-3448
Québec : 1 800 567-3717
Gertrude Lavoie : (514) 529-1359

Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, *Rouyn-Noranda* (819) 764-9171
et (819) 762-1512
Louiselle Luneau : (819) 764-4715
et 762-9046

Regroupement des groupes de femmes Chaudière-Appalaches, *Saint-Romuald* (418) 834-0133
Thérèse Larochelle : (418) 834-3840

Regroupement des femmes de la région de Matane, *Matane*
(418) 562-6443
Brigitte Michaud : (418) 562-1767
Anne Tremblay : (418) 562-1767

Regroupement des groupes de femmes de la région 03, *Québec*
(418) 522-8854
Ginette Bergevin : (418) 522-6237

Regroupement des jeunes de Lotbinière, *Laurier-Station*
(418) 728-4665
Huguette Charest : (418) 728-4665

Regroupement des organismes communautaires des Laurentides, *Saint-Jérôme* (450) 438-8005
Suzye Bernier : (450) 438-3998
Lise Nantel : (450) 438-3998
Yves Nantel : (450) 438-3998

Relais-femmes Montréal, *Montréal*
(514) 878-1212, poste 213
Ginette Lévesque : (514) 878-1060
Nadine Goudreault : (514) 878-1060

Réseau des administratrices des CLD Côte-Nord, *Baie-Comeau*
(418) 589-6171
Anne-Marie Day : (418) 295-3663

Réseau des femmes des Laurentides, *Saint-Jérôme* (450) 431-1896
Caroline Dupuis : (450) 431-5639

Réseau des tables régionales de concertation des groupes de femmes
Inverness, *Québec* (418) 453-2073
Martine Fordin : (418) 453-2819

Réseau des SADC, *Sainte-Foy*
(418) 658-1530
Hélène Deslauriers : (418) 658-9900

Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre, *Sherbrooke*
(819) 566-0103
Suzanne Blache : (819) 566-6481

Saint-Paul-de-la-Croix
Clément Lebossé : (418) 898-2563

Secrétariat à la Condition féminine,
Édifice André-Laurendeau, *Québec*
(418) 644-4404
Pierrette Brie : (418) 643-4991

SUCO, *Montréal* (514) 272-3019
Suzanne Guay : (514) 272-3097
Gervais L'Heureux : (514) 272-3097
Antoine Julien : (514) 272-3097

Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent,
Petit-Matane (418) 562-7996
Suzanne Rouzier : (418) 562-8062

Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec,
Victoriaville, (819) 758-8282
Francyne Ducharme : (819) 758-8270
Nancy Annie Léveillée : (819) 758-7624

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie,
Trois-Rivières (819) 372-9328
Christine Pruneau : (819) 372-0766

Transition'elle (418) 839-3109
Céline Montesinos : (418) 834-6411

Université de Montréal-Département de sociologie, *Montréal*
id. Béatrice Copy (514) 528-7201
Ottawa :
Dominique Masson : (613) 722-1127

UQAM-Département d'études urbaines, *Montréal* 987-3000,
poste 4708
Winnie Frohn : (514) 987-7827
Josée Belleau : (514) 276-4339

UQAM-Groupe de recherche Économie sociale et femmes, *Laval*
Danielle Guay : (450) 622-1721

Annexe

Liste des centres de femmes

membres de l'R des centres de femmes du Québec

Abitibi / Témiscamingue

Centre de femmes L'Érige, *La Sarre*
(819) 333-9706

Îlot d'espoir, *Lebel-sur-Quévillon*
(819) 755-3557

Collectif féministe Rouyn-Noranda Entre-Femmes, *Rouyn-Noranda*
(819) 764-4714

Centre de femmes de Ville-Marie, *Ville-Marie*
(819) 622-0111

Bas-Saint-Laurent

Centre des femmes de la Vallée de la Matapédia, *Amqui*
(418) 629-3496

Centre des femmes du Témiscouata, *Cabano*
(418) 854-2399

Centre des femmes du Ô Pays, *Lac-des-Aigles*
(418) 779-2316

Regroupement des femmes de la région de Matane, *Matane*
(418) 562-6443

Maison des femmes de la région de Rimouski, *Rimouski*
(418) 723-0333

Centre-femmes du Grand Portage, *Rivière-du-Loup*
(418) 867-2254

Centre-femmes Catherine-Leblond, *Trois-Pistoles*
(418) 851-3178

Chaudière / Appalaches / Québec

Centre des femmes de la Basse-Ville, *Québec*
(418) 648-9092

Centre-femmes de Lotbinière, *Saint-Flavien*
(418) 728-4402

Centre-femmes L'Ancrage, *Lévis*
(418) 838-0164

Centre-femmes de Beauce, *Saint-Georges*
(418) 227-4037

Centre-femmes La Jardilec, *Saint-Jean-Port-Joli*
(418) 598-9677

Centre de référence pour femmes de la région de l'Amiante, *Thetford Mines*
(418) 338-5453

Côte-Nord

Centre Le Volet des femmes, *Aguanish*
(418) 533-2212

Centre de femmes L'Étincelle, *Baie-Comeau*
(418) 589-9366

Centre des femmes de Forestville, *Forestville*
(418) 587-4204

L'Alliance des femmes, *Sacré-Cœur*
(418) 236-9132

Centre-femmes Aux 4 Vents, *Sept-Îles*
(418) 968-2925

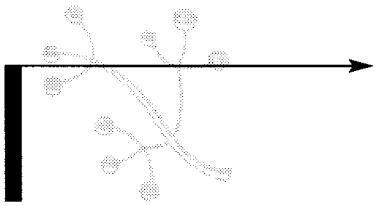

Estrie

Centre des femmes de la MRC du Granit, *Lac-Mégantic*
(819) 583-4575

Lennoxville and District Women's Centre, *Lennoxville*
(819) 564-6626

Centre des femmes Memphrémagog, *Magog*
(819) 868-0302

Centre des femmes La Parolière, *Sherbrooke*
(819) 569-0140

La Passerelle de Weedon, *Weedon*
(819) 877-3423

Le Centre des femmes du Val-Saint-François, *Windsor*
(819) 845-7937

Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

Femmes en mouvement, *Bonaventure*
(418) 534-4345

Regroupement des femmes La Sentinelle, *Cap-aux-Meules*
(418) 986-4334

Centr'Elles, *Carleton*
(418) 364-3157

Regroupement des femmes de Gaspé, *Gaspé*
(418) 368-1929

Lanaudière

Centre des femmes Marie-Dupuis, *Notre-Dame-des-Prairies*
(450) 752-5005

Inter-Femmes, *Repentigny*
(450) 654-9621

Avec des Elles, *Saint-Gabriel-de-Brandon*
(450) 835-3393

Centre Au Cœur des femmes, *Saint-Jean-de-Matha*
(450) 886-9171

Centre Arc-en-ci-Elle, *Saint-Michel-des-Saints*
(450) 833-5282

Centre F.A.M. Des Moulins, *Terrebonne*
(450) 964-5827

Centre des femmes de Montcalm Femmes de cœur, *Ville des Laurentides*
(450) 439-6446

Laurentides

Centre Rayons de femmes, *Blainville*
(450) 437-0890

Carrefour des femmes du Grand Lachute, *Lachute*
(450) 562-7122 ou 562-5861

Centre de femmes Signée Femmes, *L'Annonciation*
(819) 275-5455

Centre des femmes de Saint-Eustache, *Saint-Eustache*
(450) 472-7245

Centre des femmes Les Unes et Les Autres, *Saint-Jérôme*
(450) 432-5642

La Colombe, *Sainte-Agathe*
(819) 326-4779

Mauricie / Centre-du-Québec

Maison des femmes de Drummondville, *Drummondville*
(819) 477-5957

Centre des femmes L'Héritage, *Louiseville*
(819) 228-8421

Collective des femmes de Nicolet et région, *Nicolet*
(819) 293-5958

Centre de femmes de Shawinigan, *Shawinigan*
(819) 537-4277

Centre de femmes Parmi Elles, *Saint-Pierre-les-Becquets*
(819) 263-2586

Maison des femmes des Bois-Francs, *Victoriaville*
(819) 758-3384

Montérégie

Centre de femmes de la Vallée des Patriotes, *Belœil*
(450) 467-3418

Centre Le Faré, *Chambly*
(450) 447-3576

La Collective Par et Pour Elle, *Cowansville*
(450) 263-1028

Entr'elles, *Granby*
(450) 375-4042

Centre de femmes L'Éclaircie, *La Prairie*
(450) 444-3131

Centre d'information et de documentation des femmes du Haut-Richelieu, *Saint-Jean-sur-Richelieu*
(450) 346-0662

Centre de femmes La Marg'Elle, *Saint-Rémi*
(450) 454-1199

D'main de femmes, *Valleyfield*
(450) 371-1500

Centre de femmes La Moisson, *Vaudreuil-Dorion*
(450) 455-8720

Montréal métropolitain / Laval

Carrefour des femmes d'Anjou, *Anjou*
(514) 351-7974

Centre des femmes de Laval, *Laval*
(450) 629-1991

Afrique au féminin, *Montréal*
(514) 272-3274

Carrefour des femmes de Rosemont, *Montréal*
(514) 525-3138

Centre communautaire des femmes sud-asiatiques, *Montréal*
(514) 528-8812

Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal, *Montréal*
(514) 524-3901

Centre des femmes d'ici et d'ailleurs, *Montréal*
(514) 495-7728

Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles, *Montréal*
(514) 645-6068

Centre des femmes de Rivière-des-Prairies, *Montréal*
(514) 648-1030

Centre des femmes du Plateau Mont-Royal, *Montréal*
(514) 527-2295

Centres des femmes italiennes de Montréal, *Montréal*
(514) 388-0980

Femmes du monde à Côte-des-Neiges, *Montréal*
(514) 739-7731

Info-femmes, *Montréal*
(514) 355-4529

L'Écho des femmes de la Petite-Patrie, *Montréal*
(514) 277-7445

La Marie Debout, *Montréal*
(514) 597-2311

Madame Prend Congé, *Montréal*
(514) 933-2507

Halte-femmes, *Montréal-Nord*
(514) 328-2055

Échange entre femmes de Saint-Laurent, *Saint-Laurent*
(514) 744-3513

Carrefour des femmes de Saint-Léonard, *Saint-Léonard*
(514) 325-4910

Centre des femmes de Verdun, *Verdun*
(514) 767-0384

Outaouais

Centre Actu-Elle, *Buckingham*
(819) 986-9713

La Destinée, *Gatineau*
(819) 561-7474

L'Antre-Hulloises, *Hull*
(819) 778-0997

Saguenay / Lac-Saint-Jean / Chibougamau

Centre de femmes Au Quatre-temps, *Alma*
(418) 668-7698

Centre communautaire féminin, *Chibougamau*
(418) 748-7171

Centre de femmes du Pays de Maria Chapdelaine, *Dolbeau*
(418) 276-8585

Centre de femmes Mieux-Être, *Jonquière*
(418) 547-3763

Centre de femmes La Source, *Saint-Félicien*
(418) 679-5403

L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC

Base d'unité politique

telle qu'amendée lors de l'Assemblée générale annuelle, juin 1998

Juillet 1998

Préambule

Les centres de femmes du Québec forment un réseau important et significatif pour des milliers de femmes. Ils sont ouverts à toutes les femmes. Enracinés dans des communautés rurales ou urbaines, ils sont en mesure de bien connaître et de bien comprendre les besoins, problèmes et revendications des femmes.

Les centres savent que la situation politique et économique et sociale des femmes demeure problématique. Au Québec, comme partout ailleurs, les femmes sont peu présentes sur la scène politique. Pire encore, elles se retrouvent massivement dans les couches les plus pauvres de la société. Ce qui caractérise leur situation d'exclusion ou d'oppression, c'est, entre autres :

- la **violence** sous toutes ses formes et ses effets;
- la **discrimination** et l'**iniquité en emploi** qui se manifestent par la concentration des femmes dans certains secteurs d'emploi bien précis ou dans des emplois à statut précaire, sous-payés et sans bénéfices marginaux;
- les problèmes d'**accessibilité des services de garde** en termes de places disponibles, d'heures de service et de coûts;
- la **monoparentalité**, passeport fréquent pour la pauvreté et l'exclusion sociale;
- les problèmes relatifs aux **pensions alimentaires**;
- l'**exploitation sexiste du corps des femmes** (pornographie, prostitution, etc.);
- la **surmédicalisation** chez les femmes;
- l'**iniquité en matière de partage des responsabilités familiales** incluant le soin des enfants et des proches.

La pauvreté des femmes est liée, entre autres, aux rôles féminins traditionnels, dont la responsabilité des enfants, et au fait qu'elles n'ont pas ou peu de revenus décents et ne possèdent pas ou peu de capital. La pauvreté porte atteinte à leur santé physique et mentale. De plus, elle est aggravée par les politiques des gouvernements actuels qui préfèrent hausser les taxes et réduire les dépenses sociales plutôt que de s'attaquer résolument à la redistribution de la richesse et à la création d'emplois durables. Elle est liée également à leur absence et à la non-prise en compte de leur réalité dans les politiques de développement régional et local.

L'extrême difficulté pour de nombreuses femmes de participer à la vie politique et sociale et la précarité de leur situation économique se doublent, pour certaines d'entre elles, d'autres facteurs de discrimination systémique sur la base de leur handicap, de leur orientation sexuelle ou de leur origine ethno-culturelle.

Cette forme de discrimination se manifeste par un ensemble d'attitudes, de comportements et de pratiques défavorables à l'endroit de groupes spécifiques et qui, bien que parfois inconscients, sont très présents notamment sur le marché du travail, dans les institutions scolaires, financières, de santé et de services sociaux. Cela crée des obstacles à la reconnaissance et l'insertion sociale, économique, politique et culturelle des femmes handicapées, de communautés culturelles et autochtones, et des lesbiennes, lesquelles voient leurs besoins et leurs droits non reconnus.

L'isolement, la perte d'estime de soi, l'appauvrissement, la marginalisation marquent beaucoup de femmes parmi celles qui viennent frapper aux portes des centres. C'est pourquoi ceux-ci, tout en soutenant les femmes dans leur démarche d'autonomie, travaillent avec d'autres groupes de femmes et communautaires à changer les lois, les politiques, les institutions et les mentalités.

Les centres luttent donc sur plusieurs fronts à la fois : changer les lois discriminatoires pour les femmes; promouvoir l'équité salariale, la liberté de choix aux plans de la sexualité et de la reproduction; dénoncer la violence sous toutes ses formes; favoriser l'accès des femmes aux lieux de pouvoir; promouvoir des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes; rappeler le rôle social et économique de l'État comme garant du bien-être de la société québécoise et de la redistribution de la richesse; développer des ressources pour favoriser et soutenir l'autonomie socio-économique des femmes, etc.

Les centres appuient aussi les revendications des femmes des communautés ethniques et autochtones. Ils sont solidaires des femmes du monde qui luttent pour se sortir de la pauvreté et pour être respectées dans leur intégrité et leur dignité.

Les centres de femmes contribuent à définir une nouvelle société qui doit tenir compte des aspirations et des valeurs féministes. Ils interviennent autant sur des attitudes personnelles qu'au niveau politique. Ce faisant, ils remettent en question l'idéologie sexiste[1] et l'organisation patriarcale (structures, institutions, fonctionnement de notre société) qui ont pour effet de maintenir les inégalités entre les hommes et les femmes.

1 Les centres de femmes : leur orientation, leur projet féministe

Les centres de femmes sont des ressources locales ou sous-régionales. Ils offrent aux femmes de leur communauté un lieu d'appartenance et de transition, une alternative à leur isolement, un réseau d'éducation et d'action. Les centres sont polyvalents. Ils interviennent non pas sur une problématique en particulier, mais sur la condition féminine dans son ensemble.

Ouverts à la diversité, les centres visent à être accessibles à toutes les femmes de leur milieu. Cependant, des centres peuvent choisir de répondre de façon prioritaire mais non exclusive à des femmes appartenant à des groupes doublement discriminés : femmes handicapées, autochtones, de communautés ethniques et lesbiennes.

Les centres sont mis sur pied et gérés par et pour des femmes exclusivement. Les femmes qui viennent dans les centres sont considérées comme des participantes à part entière plutôt que comme des usagères. Les travailleuses, rémunérées ou non, sont des femmes qui s'engagent auprès et avec d'autres femmes pour la réalisation du projet féministe. Les centres de femmes se caractérisent par :

1.1 L'orientation féministe

Par cela, on entend :

- favoriser une prise de conscience des stéréotypes sexistes;
- favoriser une prise de conscience des causes socio-politiques des problèmes rencontrés individuellement, ce qui a pour effet de déculpabiliser les femmes;
- avoir confiance dans le potentiel de chaque femme, valoriser ses connaissances, ses expériences;

- démystifier le rôle des travailleuses de façon à développer des rapports égalitaires et équitables entre elles et les participantes;
- soutenir les femmes dans des démarches d'autonomie leur permettant d'acquérir plus de pouvoir sur leur vie; respecter leur cheminement et leurs choix;
- stimuler l'entraide, le soutien et la solidarité entre les femmes;
- rechercher des solutions collectives aux besoins et intérêts des femmes;
- susciter la participation des femmes à la vie démocratique et sociale.

1.2
Une approche globale et non compartimentée des problèmes des femmes

Les centres refusent de découper la réalité des femmes en mille et une problématiques isolées les unes des autres. Cette approche favorise une intervention sur toutes les facettes de la vie des femmes misant sur ce qu'elles perçoivent individuellement et collectivement de leur situation et de leurs expériences.

1.3
Une approche d'éducation populaire

À travers les services, les activités éducatives, l'action collective et la vie associative, les centres favorisent des démarches d'apprentissage et de réflexion critique qui amènent les femmes à une prise de conscience individuelle et collective de leurs conditions de vie. Ces démarches leur donnent les moyens d'avoir plus de pouvoir sur leur quotidien, d'améliorer et de transformer les conditions affectives, sociales, économiques, politiques et culturelles dans lesquelles elles vivent. Conséquemment, les centres permettent aux femmes de se percevoir elles-mêmes comme agentes de changement et citoyennes actives qui participent à la vie démocratique et sociale de leur milieu.

1.4
Une lutte contre les préjugés, qu'ils soient fondés sur le sexe, l'appartenance ethnique, l'orientation sexuelle, le statut social, etc.

Par leurs pratiques, les centres de femmes font la promotion d'attitudes, de comportements qui combattent le sexisme, l'exclusion et la discrimination.

1.5
Le développement d'une solidarité concrète autour de problèmes communs ou de projets collectifs

Solidaires, les centres de femmes travaillent en concertation avec des groupes de femmes et d'autres groupes pour l'amélioration et la transformation des conditions de vie des femmes et des communautés.

2
Les mandats des centres de femmes

Les centres se sont donné trois mandats : les services, les activités éducatives et l'action collective. Les services et activités sont offerts gratuitement ou à coûts minimes.

2.1
Les services

Les services peuvent comprendre de l'aide individuelle et de groupe (écoute, accompagnement, référence, groupes d'entraide), les services d'une halte-garderie, d'un centre de documentation, etc. Ils viennent soutenir les femmes dans leur démarche d'autonomie.

2.1.1 — Dans les centres, les femmes sont des participantes à part entière et non des consommatrices de services.

2.1.2 — L'aide individuelle

Les centres n'effectuent pas de diagnostic, n'ouvrent pas de dossier et n'offrent pas de thérapie.

Les femmes en difficulté qui se présentent dans les centres sont accueillies par des travailleuses pouvant leur offrir écoute, soutien, référence et accompagnement, et ce, en toute confidentialité. Ce soutien individuel est offert au besoin et non dans le cadre d'une démarche formelle de suivi individuel. Cela implique que :

- les femmes sont libres de se présenter, sans rendez-vous, de façon anonyme, au moment où elles en éprouvent le besoin;

- les travailleuses n'ont pas à déterminer la nature du ou des problèmes des femmes qui dévoilent leurs difficultés et malaises. Elles les soutiennent dans l'expression de leur vécu, dans l'affirmation de leurs besoins et désirs; elles les accompagnent dans la recherche de solutions aux problèmes qu'elles ont elles-mêmes identifiés.

Par conséquent, la nature de l'aide individuelle offerte dans les centres ne requiert aucunement l'ouverture de dossiers[2] dans lesquels sont consignées des informations sur les femmes.

De plus, tout en offrant un soutien individuel aux femmes, les travailleuses les encouragent à participer aux activités du centre. En effet, les centres privilégient l'intervention de groupe parce qu'ils considèrent que c'est le meilleur moyen de briser l'isolement des femmes, de renforcer leur estime de soi et leur autonomie. En favorisant l'intégration des femmes dans des activités de groupe, les centres leur permettent d'échanger avec d'autres participantes vivant des situations problématiques semblables ou des réalités spécifiques. De cette mise en commun émerge souvent une solidarité qui favorise le soutien et l'entraide dont les femmes ont besoin pour réaliser des changements à l'intérieur de leur vie et pour améliorer collectivement leurs conditions de vie.

2.2
Les activités éducatives

Par activités éducatives, on entend : les activités de sensibilisation, d'information et de formation sur différentes thématiques; l'animation culturelle[3]; la formation par l'action; la participation à la vie associative.

2.2.1 — L'approche privilégiée à travers l'ensemble des activités éducatives favorise la mise en commun et la valorisation des connaissances et de l'expérience que les femmes tirent de leur vécu. Les participantes sont les actrices de leur cheminement. Elles font des apprentissages qui leur servent à faire des choix et à identifier des solutions individuelles et collectives aux difficultés et problèmes qu'elles rencontrent.

2.2.2 — Les activités éducatives permettent aux femmes de renforcer leur estime d'elles-mêmes, leurs capacités de s'affirmer et d'exprimer leurs besoins dans le but de développer leur autonomie.

2.2.3 — Les activités éducatives visent l'action puisque c'est ensemble que les femmes pourront agir sur les causes socio-politiques, économiques et culturelles des injustices qu'elles subissent.

2.2.4 — Les centres reflètent les réalités vécues par les femmes, quelle que soit leur appartenance ethno-culturelle ou sociale ou leur orientation sexuelle.

2.2.5 — Les centres s'engagent à sensibiliser les femmes aux réalités politiques, sociales et économiques qui influencent les conditions de vie des femmes d'ici et d'ailleurs dans le monde pour développer des liens de solidarité autour de problèmes communs.

2.2.6 — Les activités sont animées par des femmes qui partagent l'orientation féministe des centres de femmes.

2.3
L'action collective

Par action collective, on entend l'ensemble des stratégies d'action visant à défendre et promouvoir les droits et intérêts des femmes, dans une perspective de changement social. Les actions menées et appuyées par les centres peuvent se situer autant aux plans local, régional, national et mondial.

2.3.1 — L'action collective dans les centres est un moyen pour atteindre les objectifs d'autonomie aux plans individuel et collectif.

2.3.2 — Les actions sont diversifiées et partent des besoins des femmes. Celles-ci décident ensemble des objectifs, stratégies et moyens.

2.3.3 — Les actions visent l'équité, l'égalité en droit pour les femmes et la justice sociale.

2.3.4 — La participation à des actions collectives permet aux femmes d'être actives dans la communauté en tant que citoyennes critiques, revendicatrices et solidaires.

2.3.5 — Par l'action collective, les centres jouent un rôle actif dans les transformations sociales et politiques nécessaires pour contrer les injustices et la discrimination.

3 La vie associative

La vie associative des centres de femmes est démocratique. Elle favorise le partage du pouvoir entre les participantes, les travailleuses bénévoles et les travailleuses rémunérées. Ensemble, elles forment une équipe qui assure la mise en œuvre du projet féministe du centre.

La gestion collective mise sur la participation des femmes au processus démocratique : assemblée générale, conseil d'administration ou collective, comités de travail ou d'action, etc. Ces structures sont souples et accessibles à toutes afin de permettre aux femmes de s'y intégrer facilement.

Les centres recherchent de nouveaux modèles d'organisation et de gestion, conformes à leur orientation féministe et à leur projet éducatif en y intégrant des pratiques plus égalitaires.

3.1

Les participantes, les travailleuses bénévoles et les travailleuses rémunérées s'impliquent dans les différentes structures décisionnelles du centre : assemblée générale, conseil d'administration ou collective, comités de travail ou d'action, etc., selon des modalités propres à chaque centre.

3.2

Toutes les travailleuses rémunérées, y compris celles qui sont embauchées sur des projets, prennent part aux décisions qui concernent leur travail et délèguent au moins une représentante de leur choix au CA ou à la collective.

3.3

Les centres clarifient leurs rapports avec les employées dans un contrat de travail. Ce contrat intègre les revendications féministes dans les conditions de travail. Les travailleuses participent à l'élaboration du contrat de travail qui précise l'ensemble des conditions de travail incluant les conditions d'embauche, une description des tâches, une politique de rémunération, un processus d'évaluation et de congédiement, le recours à la médiation en cas de conflit, etc.

4 Appartenance à l'R

Le Regroupement provincial des centres de femmes, appelé l'R, a été fondé en 1985. Les centres ont fixé à leur regroupement les objectifs suivants :

- Développer et soutenir le réseau des centres de femmes;
- Assurer la cohésion et le renouvellement des pratiques des centres en fonction de la base d'unité;
- Appuyer les actions des groupes, associations et regroupements qui visent l'autonomie, l'égalité en droit et l'équité pour les femmes, ainsi que la promotion de leurs intérêts, et la justice sociale;
- Développer la concertation entre les centres de femmes;
- Représenter les centres de femmes dans leurs revendications communes.

4.1

Ces objectifs sont toujours d'actualité et les centres réaffirment l'importance d'un regroupement provincial dynamique et représentatif. À l'heure de la régionalisation, les centres veulent continuer à se concerter provincialement, à développer leur solidarité et à travailler ensemble à des changements en profondeur dans la situation des femmes. En ce sens, l'R est un lieu essentiel de soutien aux centres et d'action sociopolitique.

4.2

En conséquence de ce qui précède, les centres reconnaissent l'importance de s'impliquer au sein du Regroupement provincial, que ce soit à l'intérieur des tables régionales, des comités ou du comité de coordination. Les centres participent aussi à l'assemblée générale annuelle de l'R et se prononcent sur les orientations et les perspectives de travail.

4.3

Le comité de coordination de l'R a pour devoir de représenter les besoins, intérêts et opinions des centres. Pour ce faire, il les consulte sur toutes les questions jugées importantes et sur celles qui impliquent leur collaboration.

4.4

Cependant, dans des questions d'actualité qui demandent une réaction rapide, l'exécutif de l'R peut prendre position avec un regard et un point de vue féministes. Par la suite, l'exécutif et le CA doivent consulter les centres pour élaborer un plan d'action à long terme.

5 Adhésion à la base d'unité

Qu'est-ce qu'une base d'unité, sinon un ensemble de valeurs qui cimentent les liens entre les centres de femmes? C'est le miroir dans lequel chaque centre se reconnaît, en même temps que la base idéologique d'un mouvement où le centre participe, se solidarise, se mobilise.

Une base d'unité est dynamique. Son application peut évoluer au fil des ans. Cependant, chaque centre s'engage à en respecter les principes, dans toutes ses activités.

5.1

Chaque centre membre de l'R adhère en principe et en pratique aux objectifs du Regroupement et à sa base d'unité. Conséquemment, les règlements généraux de chaque centre sont le reflet de la base d'unité.

Notes

1. Par idéologie sexiste (patriarcale), on fait référence à un ensemble d'idées et de croyances qui infériorisent les femmes et les considèrent au service des hommes. De plus, souvent les femmes ont intégré ces idées et croyances qui leur ont été inculquées à travers le processus de socialisation.
2. On fait référence ici à des dossiers qui contiennent : des jugements et commentaires sur les sentiments, désirs, problèmes et difficultés exprimés par une femme; une évaluation de sa situation, un diagnostic sur son état de santé mentale ou physique, etc.
3. L'animation culturelle facilite le processus de conscientisation par l'utilisation d'outils culturels, tels l'écriture et la publication d'un journal, des ateliers de création collective, la production d'un vidéo, la participation à une chorale, etc. Ces moyens permettent aux femmes de prendre la parole. En articulant collectivement leur vécu, elles prennent une distance critique face à leur situation, ce qui leur permet de voir les possibilités de changement.

Annexe

Liste des sigles, abréviations et acronymes

CDC	corporation de développement communautaire
CDÉC	corporation de développement économique
CDÉ	corporation de développement économique communautaire
CLD	centre local de développement
CLE	centre local d'emploi
CLSC	centre local de services communautaires
CRD	conseil régional de développement
MRC	municipalité régionale de comté
PDS	plan de développement stratégique
RRSSS	régie régionale de la santé et des services sociaux
SACA	secrétariat à l'action communautaire autonome
SADC	société d'aide au développement des collectivités
TROC	table régionale d'organisations communautaires